République Du Cameroun
Paix - Travail - Patrie

Republic Of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

Le journal des Marchés Publics
Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
e-JDM
Pridesoft Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance

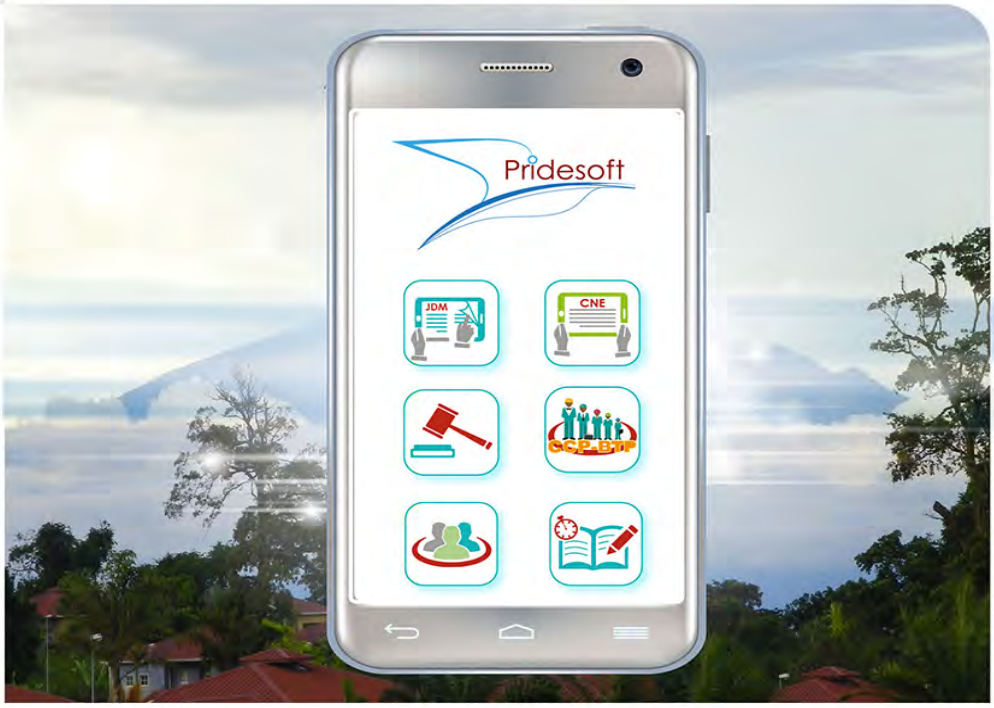

Gratuit sur Google play

TRANSPORT	04	EDUCATION	11	NON DEFINIS	02
INFRASTRUCTURE	19	RURAL	07	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	13
ADMINISTRATION	08	ENERGIE	01	GOUVERNANCE PUBLIQUE	07

N° 1762
12 Mars 2019
12 March 2019
5:46 PM/17H:46

CONTACTS AGENCE
B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26
Mail:infos@armp.cm, Web:www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT
Tel : 222 20 49 17
Web : pridesoft.armp.cm
Mail : pridesoft@armp.cm

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boite mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) : .....

N° Carte Contribuable(*) : .....

N ° Registre de Commerce(*) : .....

Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA

Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO☐ AOIR☐ AONO☐ AONR☐ BC☐ DC☐ DP☐ AMI/ASMI☐ GG☐

Exercice(*) : .....

Référence(*) : .....

Maître d'Ouvrage(*) : .....Autorité Contractante : .....

Objet(*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(*) : .....

Date Signature(*) : .....

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): (N° Compte ARMP)

☐ Express Union ***(N° 91190008943026)***

☐ CC EC-SA ***(N° 100-017265-314-30)***

☐ BICEC ***(N° 97568660005/16)***

☐ Banque Atlantique ***(N° 9510173000510)***

☐ SCB-CAMEROUN ***(N° 9000019311691)***

☐ Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) : .....

Date de Versement(*) : .....

Documents Joints à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Carte Contribuable : ☐Oui ☐Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Registre de Commerce : ☐Oui ☐Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET SIGNATURE ET NOM ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun

222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

222 20 60 43 / 222 20 33 26

infos@armp.cm www.armp.cm

Date : .....

SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
1	**Reference**	01/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/CDPMP/2019 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/CDPMP/2019 DU 07/03/2019 POUR L'EXECUTION EN LOTS DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE DARGALA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORDFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB-RT)EXERCICE 2019LOT N° : 1, 2 ET 3
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	27-03-2019
2	**Reference**	02/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/CDPMP/2019 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/CDPMP/2019 DU 07 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE DARGALA, DANS LA COMMUNE DE DARGALA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD REGION DE L'EXTRÊME-NORDFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPIA-RTEXERCICE 2019, IMPUTATION : 5331407 01 641307 2220 821AUTORISATION DE DEPENSE : IU05142
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	27-03-2019
3	**Reference**	011/AONO/C-MOKOLO/CIPM-BEC/2019 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/C-MOKOLO/CIPM/AI/2019 DU 07/03/2019 EN PROCEDURE NORMALE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DES VOIRIES URBAINES DE LA VILLE DE MOKOLO ET PERIPHERIQUES : LOT N°1 (CONSTRUCTION DE DEUX DALOTS SIMPLES DE 1 X 1 AUX LIEUDITS DERRIERE DOMICILE ZRA DOUA ; DOMICILE ANCIEN SOUS-PREFET YATAHAI NGARWA ; CONSTRUCTION CANIVEAUX CHAMP DE PRIERRE ET AMENAGEMENT DU PONT MATAKON LDAMA) ET LOT N°2 (CONSTRUCTION DE DEUX DALOTS SIMPLES DE 1 X 1 AUX LIEUDITS FACE CAMWATER ET LDAMANG), COMMUNE DE MOKOLO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	01-04-2019
4	**Reference**	004/AONO/MINAT/JO3/CES-ESSONG/CDPM /2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/MINAT/JO3/CES-ESSONG/CDPM/2019 DU 11 MARS 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLE DE CLASSE AU CES D'ESSONG, DANS L'ARRONDISSEMENT D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	05-04-2019
5	**Reference**	005/AONO/MINAT/JO3/LYCEE TECHNIQUE -NKOLOSSAN /CDP Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° OO5/AONO/MINAT/JO3/LYCEE TECNIQUE-NKOLOSSAN/CDPM/2019 DU 11 MARS 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCEE TECHNIQUE DE NKOLOSSAN, DANS L'ARRONDISSEMENT D'ELIG-MFOMO DEPARTEMENT DE LA LEKIE REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	05-04-2019

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
6	**Reference**	001/AONO/CAY5/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° _001_/AONO/CAY5/CIPM/2019 DU 12 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DU CAMP SONEL ESSOS DANS LA COMMUNE DE YAOUNDE V, DEPARTEMENT DU MFOUNDI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEDUB, EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	01-04-2019
7	**Reference**	002/AONO/CAY 5/CIPM/ Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CAY 5/CIPM/ DU 12 MARS 2019EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE MFANDENAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN EXERCICE 2019.LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, LANCE POUR LE COMPTE DU MINISTÈRE DE L'EDUCATION DE BASE, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE MFANDENA DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	01-04-2019
8	**Reference**	003/AONO/CAY 5/CIPM/ Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAY 5/CIPM/ DU 12 MARS 2019EN PROCEDURE D'UREGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE ANNEXE D'ESSOSFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN EXERCICE 2019.LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, LANCE POUR LE COMPTE DU MINISTÈRE DE L'EDUCATION DE BASE, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE ANNEXE D'ESSOS DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	01-04-2019
9	**Reference**	001/AONO/CAD3/CIPM/2019 DU 07 MARS 2019 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN (EN PROCEDURE D'URGENCE) N°001/AONO/CAD3/CIPM/2019 DU 07 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE FOURRIERE MUNICIPALE POUR ANIMAUX DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ÈMEFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- EXERCICE 2019ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	02-04-2019
10	**Reference**	002/AONO/CAD3/CIPM/2019 du 11 Mars 2019 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CAD3/CIPM/2019 DU 11 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES TOILETTES PUBLIQUES MODERNES EN DEUX LOTS AU MARCHÉ DE LOGBESSOU-PK14 ET AU CARREFOUR YASSA DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ÈMEFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- EXERCICE 2019ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	08-04-2019

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
11	**Reference**	008.19/AONO/CIPM/SONARA/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008.19 / AONO / SONARA / CIPM / 2019 DU 04/03/2019 POUR LE NETTOYAGE DES AIRES BETONNEES ET ANNEXES, DES CANALISATIONS DES EAUX USEES / PLUVIALES ET DES CHENAUX DES UNITES
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	29-03-2019
12	**Reference**	007/AONO/MINRESI/CIPM/19 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/MINRESI/CIPM/19 DU 11 MARS 2019 POUR L'ELABORATION DE L'INVENTAIRE GENERAL DE BASE DANS LES SERVICES CENTRAUX, DECONCENTRES ET STRUCTURES OPERATIONNELLES DU MINRESI: PHASE I EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	09-04-2019
13	**Reference**	006/AONO/MINRESI/CIPM/19 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINRESI/CIPM/19 DU 11 MARS 2019 POUR LA CONSTRUCTION DES REFERENTIEL TECHNICO-ECONOMIQUES POUR LES COUTS DE LA TRANSFORMATION ET DE LA CONSERVATION DES FRUITS COMME SUPPORT A LA VALORISATION ECONOMIQUE DES RESULTATS DE LA RECHERCHE ET INNOVATIONS : PHASE 2
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	09-04-2019
14	**Reference**	N°S2/43/005/AONO/MINFOPRA/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°S2/43/005/AONO/MINFOPRA/CIPM/2019 DU 11 MARS 2019 POUR L'ACQUISITION DE QUARANTE-CINQ (45) MICRO-ORDINATEURS COMPLETS AU MINFOPRA(EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BIP MINFOPRA-EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	03-04-2019
15	**Reference**	002/AONO/MINEPIA/CMPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00002/AONO/MINEPIA/CMPM/2019 DU _06 MARS 2019_ EN VUE DE L'ACQUISITION DE 1 200 CAGES POUR LE TRANSPORT DES VOLAILLES AU MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPIA, EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	10-04-2019
16	**Reference**	002/DC/SNI/CIPM/19 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION CONSULTATION N° 002/DC/SNI/CIPM/19 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RENOVATION DE CERTAINS BUREAUX DU 11EME ET DU 15EME ETAGES DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	27-03-2019

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
17	**Reference**	002/DC/MINEPIA/CMPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00002/DC/MINEPIA/CMPM/2019 DU 05 MARS 2019 EN VUE DE L'ACQUISITION DES KITS POUR L'INSTALLATION DES VETERINAIRES EN CLIENTELE PRIVEEFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPIA, EXERCICE 2019.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	10-04-2019
18	**Reference**	001/DC/C18/C-NGBE/CDPM/ 2019 DU 08 mars 2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/C18/C-NGBE/CDPM/ 2019 DU 08 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 04 TOILETTES AU CENTRE VILLE DE NGAMBE, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL (EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	29-03-2019
19	**Reference**	002/DC/C18/C-NGBE/CDPM/ 2019 DU 08 mars 2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C18/C-NGBE/CDPM/ 2019 DU 08 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MOTEL MUNICIPAL AU CENTRE VILLE DE NGAMBE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL (EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	29-03-2019
20	**Reference**	001/DC/CIPM/C-EBONE/2019 DU 05/03/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CIPM/C-EBONE/2019 DU 05/03/2019 POUR LES,TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR PANNEAUX PHOTOVÔLTAIQUES DANS LE VILLAGE NDOUNGUE, COMMUNE D'EBONE, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL (EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	26-03-2019
21	**Reference**	002/DC/CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 7 MARS 2019 Lire
	Titre/objet	LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS N°002/DC/CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 7 MARS 2019 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU POUR LA RADIO COMMUNAUTAIRE DE DIBOMBARI :LOT1 MATERIEL DE BUREAU ET DIVERS : 02 ORDINATEURS DE BUREAU COMPLET, 01 IMPRIMANTE MONOCHROMME LASER, 04 VENTILATEURS, 01 SPLIT.LOT2 MOBILIER DE BUREAU : 01 ARMOIRE DE RANGEMENT, 02 CHAISES SALLE D'ATTENTE, 01 FAUTEUIL DIRECTEUR, 01 FAUTEUIL SECRETAIRE, 16 FAUTEUILS BLEU, 02 CHAISES EN SIMILI CUIR OU TISSU, 01 TABLE DE CONFERENCE, 01 BUREAU SECRETAIRE SIMPLE EN BOIS MASSIF +TROIS TIROIRS, 01 TABLE EN BOIS MASSIF, 01 BUREAU DIRECTEUR, 02 BUREAUX PETIT MODELE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	28-03-2019
22	**Reference**	01/ASMI/CUB/DDG/C2DCR/CLS/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°01/ASMI/CUB/DDG/C2DCR/CLS/2019 DU 07 MARS 2019 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES CHARGES DU CONTROLE DES TRAVAUX DE : CONSTRUCTION DU JARDIN FACE PALAIS DE JUSTICE, DANS LE CADRE DU PROGRAMMME C2D URBAIN « CAPITALES REGIONALES » - BERTOUA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	21-03-2019

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
23	Reference	03/ASMI/CUB/DDG/C2DCR/CLS/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 03/ASMI/CLW DDG/C2DCR/CLS/2019 DU 11 MARS 2019 POUR LA PRESELECTIONDES BUREAUX D'ETUDES CHARGES DU CONTROLE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L' ESPACE COMMERCIAL DE LA VILLE DE BERTOUAV DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D URBAIN « CAPITALES REGIONALES » - BERTOUA-
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	27-03-2019
24	Reference	N°002/AAMI/MINEFOP/SG/DAG/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANISTATION D'INTERETN°002/AAMI/MINEFOP/SG/DAG/2019 DU 28 FEVRIER 2019POUR LE RÉCRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES (BET) EN VUE D'ASSURER LE SUIVI ET LE CONTROLE DES TRAVAUX DU PROJET DE CONSTRUCTION, RÉHABILITATION ET ÉQUIPEMENTS DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE NANGA EBOKO.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	21-03-2019
25	Reference	N°003/AAMI/MINEFOP/SG/DAG/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANISTATION D'INTERETN°003/AAMI/MINEFOP/SG/DAG/2019 DU 28 FEVRIER 2019POUR LE RECRUTEMENT DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DU CONTROLE ET DU SUIVI DES TRAVAUX DE CONTRUCTIONS DES CENTRES DE FORMATION PROFESIONNELLE SECTORIELS EN MAINTENANCE INDUSTRIELLE, TRANSPORT/LOGISTIQUE A EDEA ET EN AGROINDUSTRIE A DOUALA.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	28-03-2019
26	Reference	02/ASMI/CUB/DDG/C2DCR/CLS/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°02/ASMI/CUB/ DDG/C2DCR/CLS/2019 DU 11 MARS 2019 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES CHARGES DES ETUDES : COMPLEMENTAIRES ET DU CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE HISTORIQUE DE LA VILLE DE BERTOUA; DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D URBAIN « CAPITALES REGIONALES »-BERTOUA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	27-03-2019
27	Reference	N°001/AAMI/MINEFOP/SG/DAG/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANISTATION D'INTERET N°001/AAMI/MINEFOP/SG/DAG/2019 DU 28 FEVRIER 2019POUR LA REALISATION D'UN AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROJET C2D-CFPS AU MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE POUR LES EXERCICES 2019, 2020, 2021 ET 2022.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	28-03-2019

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
28	**Reference**	COMMUNIQUE N° 003/C/C-NDOM/CIPM/03-2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 003/C/C-NDOM/CIPM/03-2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 21 JANVIER 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP DE KAY NYAANG (LOT 1) ET À L'EM ANGLOPHONE DE LOG MANDENG (LOT 2) ; DE LA CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ DE NDAIMBOG (LOT 3) ET DE LA RÉHABILITATION DU LOGEMENT COMMUNAL (LOT 4), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019IMPUTATION :53 15 197 01 641415 2222 821.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
29	**Reference**	COMMUNIQUE N° 008/C/C-NDOM/CIPM/03-2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 008/C/C-NDOM/CIPM/03-2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°02/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 21 JANVIER 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA VOIE D'ACCÈS AU CERCLE MUNICIPAL DE NDOM (LOT 1), ET D'OUVERTURE-RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE LOG SAGAL – NONKEE (LOT 2), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019IMPUTATION :53 36 03 641415 2250 821.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
30	**Reference**	COMMUNIQUE N°004/C/C-NDOM/CIPM/03-2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°004/C/C-NDOM/CIPM/03-2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 21 JANVIER 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP DE KAY NYAANG (LOT 1) ET À L'EM ANGLOPHONE DE LOG MANDENG (LOT 2) ; DE LA CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ DE NDAIMBOG (LOT 3) ET DE LA RÉHABILITATION DU LOGEMENT COMMUNAL (LOT 4), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019IMPUTATION :53 15 197 01 641415 2222 821.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
31	**Reference**	COMMUNIQUE N° 009/C/C-NDOM/CIPM/03-2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 009/C/C-NDOM/CIPM/03-2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°03/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 21 JANVIER 2019, RELATIF AUX TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU VILLAGE NONN, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019IMPUTATION :53 27 351 01 641415 2248 821.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
32	**Reference**	002/C/C-DDG/SG/S1GAMP/CDPM-KK/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN°002/C/C-DDG/SG/S1GAMP/CDPM-KK/2019 DU 08 MARS 2019PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES.N° 02 /AONO/C~DDG/SG/SIGAMP/CDPM-KK/2019 DU 28/01/2019.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
33	**Reference**	001/C/C-DDG/SG/SIGAMP/CDPM-KK/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN°001/C/C-DDG/SG/SIGAMP/CDPM-KK/2019 DU 08 MARS 2019PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES.N° 01 /AONO/C-DDG/SG/SIGAMP/CDPM-KK/2019 DU 28/01/2019.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
34	**Reference**	001/C/IN/D/DA/SC/BMA/Sm Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°001/C/IN/D/DA/SC/BMA/SM DU11/03/2019 MARS 2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/IN/CIPM-IN/SC/BMA/SM/19 DU 31 JANVIER 2019 POUR LA FOURNITURE DES PAPIERS SÉCURISÉS À L'IMPRIMERIE NATIONALE (LOT 1).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
35	**Reference**	001 /C/IN/D/DA/SC/BMA/Sm Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°001 /C/IN/D/DA/SC/BMA/SM DU 11/03/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DES APPELS D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/IN/CIPM-IN/SC/BMA/SM/19 ET N° 002/AONO/IN/CIPM-IN/SC/BMA/SM/19 DU 31 JANVIER 2019 POUR LA FOURNITURE DES PAPIERS (BLANC OFFSET 80G, BOUFFANTS, SÉCURISÉS ET AUTOCOPIANTS) À L'IMPRIMERIE NATIONALE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
36	**Reference**	COMMUNIQUE N° 007/C/C-NDOM/CIPM/03-2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 007/C/C-NDOM/CIPM/03-2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°02/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 21 JANVIER 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA VOIE D'ACCÈS AU CERCLE MUNICIPAL DE NDOM (LOT 1), ET D'OUVERTURE-RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE LOG SAGAL – NONKEE (LOT 2), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019IMPUTATION :53 38 498 01 641415 2250 821.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
37	**Reference**	03/C/RC/D-MK/C-NT/SG/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°03/C/RC/D-MK/C-NT/SG/2019 DU 11 MARS 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/RC/D-MK/C-NT/SG/CDPM-MK/2019 DU 29 JANVIER 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES POSITIFS ÉQUIPÉS D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE NGAMBÉ-TIKAR, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.LOT 1: FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À NDITAM, LOT 2: FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À YINDJI, LOT 3: FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À MAMGBLANG, LOT 4: FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À GAH,LOT 5: FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À BENG BENG.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
38	**Reference**	02/C/RC/D-MK/C-NT/SG/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°02/C/RC/D-MK/C-NT/SG/2019 DU 11 MARS 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001 /AONO/RC/D-MK/C-NT/SG/CDPM-MK/2019 DU 29 JANVIER 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.LOT 1 : ÉCOLE PUBLIQUE DE OURO-ARDO 2.LOT 2 : ÉCOLE PUBLIQUE DE NGOUNG-MANGONG
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
39	**Reference**	COMMUNIQUE N° 010/C/C-NDOM/CIPM/03-2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 010/C/C-NDOM/CIPM/03-2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°04/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 21 JANVIER 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES ÉQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITÉS DE NGIBO (KOMBE 2) (LOT 1), DE EPAKO A L'EM (LOT 2), DE LOG NOO (LOT 3), DE LOG SAGAL (LOT 4) ET DE BODI (IKOLLONG) (LOT 5) ET EXTENSION DE L'AEP À NDOM (LOT 6), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019IMPUTATION :53 30 393 02 641415 2246 821 ; 53 30 393 02 641415 2246 821 ; 53 30 393 02 641415 2246 821 ; 53 30 393 02 641415 2246 821 ; 53 30 393 02 641415 2246 821 ; 53 32 423 02 641415 2246 821.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
40	**Reference**	COMMUNIQUE N° 005/C/C-NDOM/CIPM/03-2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 005/C/C-NDOM/CIPM/03-2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 21 JANVIER 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP DE KAY NYAANG (LOT 1) ET À L'EM ANGLOPHONE DE LOG MANDENG (LOT 2) ; DE LA CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ DE NDAIMBOG (LOT 3) ET DE LA RÉHABILITATION DU LOGEMENT COMMUNAL (LOT 4), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019IMPUTATION :53 27 351 01 641415 2225 821.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
41	**Reference**	COMMUNIQUE N° 006/C/C-NDOM/CIPM/03-2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 006/C/C-NDOM/CIPM/03-2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 21 JANVIER 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP DE KAY NYAANG (LOT 1) ET À L'EM ANGLOPHONE DE LOG MANDENG (LOT 2) ; DE LA CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ DE NDAIMBOG (LOT 3) ET DE LA RÉHABILITATION DU LOGEMENT COMMUNAL (LOT 4), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019IMPUTATION :53 27 351 01 641415 2225 821.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
42	**Reference**	COMMUNIQUE N° 011/C/C-NDOM/CIPM/03-2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 011/C/C-NDOM/CIPM/03-2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°01/DC/C-NDOM/CIPM/2019 DU 21 JANVIER 2019, POUR LA RÉHABILITATION DU PARC COMMUNAL D'ENGINS DE GÉNIE CIVIL (NIVELEUSE, PELLE CHARGEUSE, CAMION 20 TONNES), DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019IMPUTATION :53 27 351 01 641415 2274 821.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
43	**Reference**	DECISION MUNICIPALE N°2019/020/DM/CND/CIPM Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°2019/020/DM/CND/CIPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°01/A0NO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 21 JANVIER 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP DE KAY NYAANG (LOT 1) ET À L'EM ANGLOPHONE DE LOG MANDENG (LOT 2) ; DE LA CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ DE NDAIMBOG (LOT 3) ET DE LA RÉHABILITATION DU LOGEMENT COMMUNAL (LOT 4), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BI P), EXERCICE 2019IMPUTATION : 53 27 351 01 641415 2225 821.LOT 4 : RÉHABILITATION DU LOGEMENT COMMUNAL.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
44	**Reference**	DECISION MUNICIPALE N°2019/022/DM/CND/CIPM Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°2019/022/DM/CND/CIPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NR03/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 21 JANVIER 2019, RELATIF AUX TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU VILLAGE NONN, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019IMPUTATION : 53 27 351 01 641415 2248 821.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
45	**Reference**	DECISION MUNICIPALE N°2019/18/DM/CND/CIPM Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°2019/18/DM/CND/CIPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°01/A6NO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 21 JANVIER 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP DE KAY NYAANG (LOT 1) ET À L'EM ANGLOPHONE DE LOG MANDENG (LOT 2) ; DE LA CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ DE NDAIMBOG (LOT 3) ET DE LA RÉHABILITATION DU LOGEMENT COMMUNAL (LOT 4), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019IMPUTATION : 53 15 197 01 641415 2222 821.LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP DE KAY NYAANG.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
46	**Reference**	DECISION MUNICIPALE N°2019/019/DM/CND/CIPM Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°2019/019/DM/CND/CIPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°01/A0NO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 21 JANVIER 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP DE KAY NYAANG (LOT 1) ET À L'EM ANGLOPHONE DE LOG MANDENG (LOT 2) ; DE LA CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ DE NDAIMBOG (LOT 3) ET DE LA RÉHABILITATION DU LOGEMENT COMMUNAL (LOT 4), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019IMPUTATION : 53 15 197 01 641415 2222 821.LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EM ANGLOPHONE DE LOG MANDENG.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
47	**Reference**	DECISION MUNICIPALE N°2019/021/DM/CND/CIPM Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°2019/021/DM/CND/CIPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°02/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 21. JANVIER 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA VOIE D'ACCÈS AU CERCLE MUNICIPAL DE NDOM (LOT 1), ET D'OUVERTURE?RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE LOG SAGAL— NONKEE (LOT 2), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019IMPUTATION : 53 38 498 01 641415 2250 821.LOT 1 : RÉHABILITATION DE LA VOIE D'ACCÈS AU CERCLE MUNICIPAL DE NDOM.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
48	**Reference**	067.18/AONO/CIPM/SONARA/2018 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°010/19/SONARA/DG/CAB DU 04 MARS 2019 PORTANT ATTRIBUTION À L'ENTREPRISE SERVITEL, DU MARCHÉ RELATIF À ''LA MAINTENANCE DES TROIS (03) AUTOCOMMUTATEURS ET DES ALVEOLES CONNEXES DE LA SONARA''
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
49	**Reference**	10/D/RC/D-MK/C-NT/SG/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N°10/D/RC/D-MK/C-NT/SG/2019 DU 06 MARS 2019PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001 /AONO/RC/D-MK/C-NT/SG/CDPM-MK/2019 DU 29 JANVIER 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.LOT 1 : ÉCOLE PUBLIQUE DE OURO-ARDO 2.LOT 2 : ÉCOLE PUBLIQUE DE NGOUNG-MANGONG.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
50	**Reference**	070/AONO/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°011/19/SONARA/DG/CAB DU 04 MARS 2019 PORTANT ATTRIBUTION À L'ENTREPRISE MATRIX TELECOMS, DU MARCHÉ RELATIF À ''LA FOURNITURE DE LA BANDE PASSANTE INTERNET VSAT EN BANDE C ET PRTG MONITOR, ET L'ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS RESEAUX CONNEXES''
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
51	**Reference**	001/C-DDG/SG/SIGAMP/CDPM/-KK/2019 Lire
	Titre/objet	DECISIONN°001/C-DDG/SG/SIGAMP/CDPM/-KK/2019 07 MARS 2019PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AL'APPELD'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 01/AONO/C-DDG/SG/SIGAMP/CDPM/-KK/2019 DU 28 JANVIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE MT MONOPHASE EN RESEAU MT TRIPHASE DE LA LOCALITE DE FAMWOUO, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DJEBEM, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI- REGION DE L'OUEST
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
52	**Reference**	002/C-DDG/SG/SIGAMP/CDPM/-KK/2019 Lire
	Titre/objet	DECISIONN°002/C-DDG/SG/SIGAMP/CDPM/-KK/2019 07 MARS 2019PORTANT AHRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°02 /AONO/C-DDG/SG/SIGAMP/CDPM-KK/2019 DU 29/01/2019 POUR LES TRAVAUXD'EXTENSION DU RESEAU CAMWATER DANS LA LOCALITE DE MAGUE DANS LA COMMUNE DE DEMDENG, ARRONDISSEMENT DE DJEBEM, DEPARTEMENT DE KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST.(EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

#		RESUME DES CONSULTATIONS
53	**Reference**	11/D/RC/D-MK/C-NT/SG/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N°11/D/RC/D-MK/C-NT/SG/2019 DU 06 MARS 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/RC/D-MK/C-NT/SG/CDPM-MK/2019 DU 29 JANVIER 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES POSITIFS ÉQUIPÉS D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE NGAMBÉ-TIKAR, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.LOT 1: FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À NDITAM, LOT 2: FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À YINDJI, LOT 3: FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À MAMGBLANG, LOT 4: FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À GAH,LOT 5: FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À BENG BENG.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
54	**Reference**	DECISION MUNICIPALE N°2019/023/DM/CND/CIPM Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°2019/023/DM/CND/CIPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°01/DC/C?NDOM/CIPM/2019 DU 21 JANVIER 2019, POUR LA RÉHABILITATION DU PARC COMMUNAL D'ENGINS DE GÉNIE CIVIL (NIVELEUSE, PELLE CHARGEUSE, CAMION 20 TONNES), DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019IMPUTATION : 53 27 351 01 641415 2274 821.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
55	**Reference**	ADDITIF RECTIFICATIF N°002/2019 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°002/2019 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-TOK/CIPM/ROUTE/2019 DU 18/03/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE TALLA DIGUIRO-SERADJOUÉ-MOUNDOUVAYA (5,40KM) DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
56	**Reference**	ADDITIF N°001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/C-MENGUEME/CDPM-NS/2019 DU 18/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOCDE DEUX (02) SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE MINTSAGOM DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE .FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019, MINEDUB.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
57	**Reference**	Additif N° 001, 002, 003 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 001, 002, 003 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AONO/CCIPM/CNE/HS/SPM/2019 DU 18/02/2019, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS DE KA'A, MENGUE, NYAMINKANG DANS LA COMMUNE DE NANGA-EBOKO, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, RÉGION DU CENTRE SUITE À LA LETTRE DE L'ARMP N° 000192/L/ARMP/CRRMPC/CCR/CCRA/CSE/MYB.NJ/19
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
58	**Reference**	02/A/SG/SPM/C-BGTE/2019 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 01/AONO/PR MINMAP/DRO/DD-NDE CIPM-BGTE/C-BGTE/20I9DU 18 FÉVRIER 2019 EN TROIS LOTS :LOT 1 ; CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP DE BITCHOUA :LOT 2 : CONSTRUCTION D 'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EM DU QUARTIER IILOT 3 : CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE À L EP DE BABOU ADDITIF 002PORTANT SUR:MODIFICATION DE LA DATE D'OUVERTURE ET DE DÉPÔT DES OFFRES
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
59	**Reference**	ADDITIF RECTIFICATIF N°002/2019 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°002/2019 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-TOK/CIPM/ROUTE/2019 DU 18/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE MAKALINGAÏ-BIDEME (4,000KM) DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
60	**Reference**	1 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 27 /02/2019 PORTANT SUR LES ETUDES EN VUE DE L'AMENAGEMENT DE LA VOIE D'ACCES A L'ATELIER DE MAINTENANCE DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.ADDITIF N°01 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN SA COMMUNIQUE :
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
61	**Reference**	000004/Ch106/SIGAMP/CDPM/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°000004/CH106/SIGAMP/CDPM/2019 DU_____PORTANT ADDITIF N° 000004/C/J06/SIGAMP/CDPM/2019 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE.D'URGENCE N°000004/AONOPU/J06/SIGAMP/CDPM/2019 DU 01 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CAMPUS DU LYCEE BILINGUE D'APPLICATION DE YAOUNDE, DEPARTEMENT DU MFOUNDI REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A
62	**Reference**	000001/C/306/SIGANIP/CDPM/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°000001/C/306/SIGANIP/CDPM/2019 DU_____ PORTANT ADDITIF N° 000001/C/J06/SIGAMP/CDPM/2019 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000001/AONOPU/J06/SIGAMP/CDPM/2019 DU 01 MARS 2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE AU CES DE TSINGA VILLAGE, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#		RESUME DES CONSULTATIONS
63	**Reference**	000002/C/J06/SIGAMP/CDPM/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°000002/C/J06/SIGAMP/CDPM/2019 DU_____ PORTANT ADDITIF N° 000002/C/J06/SIGAMP/CDPM/2019 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000002/AONOPU/J06/SIGAMP/CDPM/2019 DU 01 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE AU SANCTUAIRE-PAROISSE D'ETOUDI ET AU QUARTIER ODZA, DEPARTEMENT DU MFOUNDI REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
64	**Reference**	000003/C/J06/SIGAMP/CDPM/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°000003/C/J06/SIGAMP/CDPM/2019 DU_____PORTANT ADDITIF N° 000003/C/J06/SIGAMP/CDPM/2019 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000003/A0NOPU/J06/SIGAMP/CDPM/2019 DU 01 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AU LYCEE TECHNIQUE DE NKOLBISSON, DEPAR4NIENT DU MFOUNDI REGION DU CENTRE-PHASE 2.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
65	**Reference**	ADDITIF RECTIFICATIF N°003 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°001/2019 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/C.TOK/CLPM-TBEC/2019 DU 12/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ÀL'EP LALAWAL ET AU LYCEE DE KOTRABA DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DÉPARTEMENT DU MAYO SAVA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORDFINANCEMENT : BIP-MINDDEVEL, EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
66	**Reference**	ADDITIF RECTIFICATIF N°001/2019 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°001/2019 AVIS D'APPELD'OFFRESNATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCEN°002/AONO/C.TOK/CIPM-TBEC/2019 DU 12/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DÉPARTEMENT DU MAYO SAVA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD : LOT 1 : EP SERADJOUE, LOT 2 : EP DAGARAK, LOT 3 : EP GERE-KOUTSOK.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
67	**Reference**	ADDITIF RECTIFICATIF N°002/2019 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°002/2019 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCEN° 003 /AONO/ C.TOK/CIPM-TBEC/2019DU 18/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'EP DEMOUYENGUE DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DÉPARTEMENT DU MAYO SAVA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORDFINANCEMENT : BIP-MINEDUB, EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
68	**Reference**	001/A/PR/MINMAP/C.MDJ/SG/2019 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001 RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/PR/MINMAP/CDPM/C.MDJ/2019 DU 22/02/2019 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE DE MANDJOU.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
69	**Reference**	001/A/PR/MINMAP/C.MDJ/SG/2019 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/PR/MINMAP/CDPM/C.MDJ/2019 DU 22/02/2019 POUR LA CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE MANDJOU.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
70	**Reference**	02/C/C-BATIE/SG/ST Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 02 /C/C-BATIE/SG/STPORTANT ADDITIF AU DAO N°004 /AONO/C-BATIÉ/CDPM-AI/2019DU 01/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU SUR LA RIVIÈRE CHU-NGUEM A NSO'O (BAHIALA) DANS LA COMMUNE DE BATIÉ, DÉPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, RÉGION DE L'OUEST.LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BATIE ;INFORME LES PRESTATAIRES QUE LES MODIFICATIONS SUIVANTES ONT ÉTÉ APPORTÉES AU PRÉSENT DAO
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
71	**Reference**	01/C/C-BATIE/SG/ST Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 01/C/C-BATIE/SG/ST PORTANT ADDITIF AU DAO N° 003 /AONO/C-BATIÉ/CDPM-ROUTE /2019 DU 01 MARS 2019 POUR DES TRAVAUX DEGRAVILLONNAGE OU TRONÇON INTER N5 (BRIGADE DE GENDARMERIE)-ENTRÉE MAIRIE-HOPITAL DANS LA COMMUNE DE BATIÉ,DÉPARTEMENT DES HA UTS-PLATEAU, RÉGION DE L'OUEST
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
72	**Reference**	ADDITIF N°001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/C-MENGUEME/CDPM-NS/2019 DU 18/02/2019 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE DE MENGUEME PAR SEIZE (16) LAMPADAIRES SOLAIRES, DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET S0'0- RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019,
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
73	**Reference**	01/A/SG/SPM/C-BGTE/2019 Lire
	Titre/objet	OBJET : AVISO APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN°02/AONR/PR/MINMAP/DRO/DDNDE/C-BGTE/CIPM-BGTE/20I9 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L HOTEL DE VILLE DE BANGANGTE PHASE II) DANS LA COMMUNE DE BANGANGTE ADDITIF N° 001PORTANT SUR:-MODIFICATION DE LA DATE D'OUVERTURE ET DE DÉPÔT DES OFFRES- MODIFICATION DES CRITÈRES ÉLIMINATOIRESAVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU DIAMARÉ

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/CDPMP/2019 DU 07/03/2019 POUR L'EXECUTION EN LOTS DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE DARGALA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORDFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB-RT)EXERCICE 2019LOT N° : 1, 2 ET 3

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
5315197 01641307 2222 821

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2019, Le Maire de la Commune de Dargala, Maître d'Ouvrage (M.O), lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour le compte de la Commune de Dargala, pour l'exécution en lots des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classes dans certaines Ecoles Publiques de la Commune de Dargala, Départementdu Diamaré, Région de l'Extrême-Nord suivant la Répartition ci-après :

N° DU LOT	LOCALITE	COMMUNE	IMPUTATION/ AUTORISATION DE DEPENSES
1	EP de SITTIBIRILLI : Construction d'un bloc de deux salles de classe	COMMUNE DE DARGALA	5315197 01 641307 2222 821/IU01011
2	EP d'ALAKIRE : Construction d'un bloc de deux salles de classe		532735101 641307 2222 821/IU03551
3	EP de HODANDE; Construction d'un bloc de deux salles de classe		532735101641307 2222 821/IU03551

2. Consistance des prestations

2. Consistance des travaux

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive

• Les travaux préparatoires ;

• Les terrassements ;

• La maçonnerie en fondation ;

• La maçonnerie en élévation ;

• La charpente et la couverture ;

• La menuiserie métallique ;

• L'électricité ;

• La peinture ;

• Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public **(MINEDUB-RT), Exercice 2019, sur les lignes d'Imputation Budgétaires et coûts estimatif TTC par lot ci-dessous : 49 500 000 FCFA**

4. Allotissement

Chaque soumissionnaire dans les lots peut gagner au maximum qu'un seul lot

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public **(MINEDUB-RT), Exercice 2019, sur les lignes d'Imputation Budgétaires et coûts estimatif TTC par lot ci-dessous :**

N° DU LOT	LOCALITE	IMPUTATION/ AUTORISATION DE DEPENSES	MONTANT EN FCFA

1	**EP de SITTIBIRILLI : Construction d'un bloc de deux salles de classe**	**5315197 01 641307 2222 821/IU01011**	**16 500 000**
2	**EP d'ALAKIRE : Construction d'un bloc de deux salles de classe**	**532735101 641307 2222 821/IU03551**	**16 500 000**
3	**EP de HODANDE; Construction d'un bloc de deux salles de classe**	**532735101641307 2222 821/IU03551**	**16 500 000**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès du Secrétariat de la Commune de Dargala, au numéro de téléphone 699 82 92 80, BP ..... ; E-Mail : .....

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat de la Commune de Dargala. dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de **Vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** auprès de la Recette Municipale de la Commune de Dargala.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du point focal à la préfecture de Maroua, au plus tard le **27/03/2019 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/CDPMP/2019 DU07/03/2019 POUR L'EXECUTION EN LOTS DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE DARGALA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB-RT)
EXERCICE 2019 : Lot N°1,2 et 3
Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage **(MO)** est de **trois (03) mois** calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaquesoumissionnaire devra joindre àses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans **la pièce 12 du DAO**, d'un montant de **trois cent trente mille (330 000) francs CFA par lot** et valable pendant trente (30) joursau-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier del'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 27/03/2019 à 15 heures précises** dans la salle des réunions de la Préfecture, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

• **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratifde chaque soumissionnaire ;

• **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;

• **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes. Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1. Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission ;

- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;

- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;

13.1.2 : Offre technique

a) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;

b) N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics ;

c) Non satisfaction, au moins, à **trente-deux (32) critères** essentiels sur **quarante-cinq (45)**.

13.1.3 : Offre financière

a) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

b) Absence d'un sous-détail de prix ;

c) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **45 critères** essentiels ci-dessous

a) Présentation sur **3 critères** ;

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **13 critères** ;

c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **04 critères** ;

d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;

e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Dargala, **Maître d'Ouvrage (M.O)**, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement recevable, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès du Secrétariat de la Commune de Dargala, au numéro de téléphone **699 82 92 80, BP 575 Dargala** ; dès publication du présent avis. **Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

MAROUA le 7 Mars 2019

Le MAIRE

BAKARI NDOUKA

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU DIAMARÉ

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/CDPMP/2019 DU 07 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE DARGALA, DANS LA COMMUNE DE DARGALA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD REGION DE L'EXTRÊME-NORDFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPIA-RTEXERCICE 2019, IMPUTATION : 5331407 01 641307 2220 821AUTORISATION DE DEPENSE : IU05142

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
5331407 01 641307 2220 821

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun Exercice 2019, Le Maire de Commune de Dargala, Autorité Contractante (AC), lance pour le compte de la Commune de Dargala, un Avis d'Appel d'Offre National Ouvert, en procédure d'urgence, **pour l'exécution des travaux de construction du Centre Zootechnique Vétérinaire de DARGALA, Commune de Dargala, Départementdu Diamaré ; Région de l'Extrême-Nord.**

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

les travaux préparatoires ;

les terrassements ;

les travaux de maçonnerie et de bétonnage ;

les travaux de charpente couverture-plafond ;

les travaux de menuiserie bois et métallique ;

les travaux de plomberie-sanitaires ;

les revêtements sur sols et sur murs ;

les travaux de peinture et vernis ;

les travaux d'électricité ;

les VRD.

3. Cout Prévisionnel

trente millions (30 000 000) de Francs CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avér dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requis pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entrepris intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouva réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Elevage des pêches et d Industries Animales (MINEPIA-RT), Exercice 2019, IMPUTATION : **5331407016413072220821** AUTORISATION DE DEPENSE **IU05142**, pour un coût estimatif TTC de **trente millions (30 000 000) de Francs CFA.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès du **Secrétariat de la Commune de Dargala** , au numéro de téléphone **699 82 92 80, BP 575 Dargala ; E-Ma communedargala@gmail.com**

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat de la préfecture du Diamaré à Maroua, au numéro de téléphone 69 82 92 80, BP 575 Dargala ; E-Mail : communedargala@gmail.com, dès publication du présent avis, sur présentation d'u quittance de versement à la Recette Municipale de Dargala d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) franc CFA** au titre des frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copiesmarquéescomme tels,conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sou plis fermé, auprès du Secrétariat de la préfecture du Diamaré à Maroua, au numéro de téléphone 699 82 92 80, BP 575 Dargal ; E-Mail : communedargala@gmail.com, au plustard **le 27 Mars 2019 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/CDPMP/2019 DU 07 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE DARGALA, DANS LA COMMUNE DE DARGALA, DEPARTEMENT D DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD REGION DE L'EXTRÊME-NORD**

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPIA-RT

EXERCICE 2019, IMPUTATION : 5331407 01 641307 2220 821
AUTORISATION DE DEPENSE : IU05142
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux, prévu par l'**A**utorité **C**ontractante **(AC)** est de **trois (03) mois** à compter de la date notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint e annexe) établie par une banque de premier ordre ou organisme financier agréé(e) par le Ministère en charge des finances et do la liste figure dans l**a pièce 12 du DAO, d'un montant de 600 000 (Six centmille) francs CF**A, et valable pendant trente (3 jours au-delà de ladate originalede validitédes offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre,les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativeme produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité administrative, datant de moi de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'App d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre no conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé(e) par le Ministère chargé d Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres,entraînera le rejet pur et simple de l'offre sa aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 27 Mars 2019 à 15 heures** précises dans la salle des réunions la préfecture d Diamaré à Maroua, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouvertu ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance d dossier.

14. Critères d'évaluation

13. <u>Evaluation des offres</u>

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

• **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossieradministratifde chaque soumissionnaire ;

• **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;

• **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1. <u>Critères éliminatoires</u>

13.1.1. <u>Pièces administratives</u>

- Absence de la caution de soumission ;

- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;

- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif.

13.1.2 : <u>Offre technique</u>

a) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;

b) N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figurant pas surla liste d

entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics ;

c) Non satisfaction, au moins, à **trente-deux (32) critères essentielssur quarante-cinq (45).**

13.1.3 : Offre financière

a) Omissiondans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

b) Absence d'un sous-détail de prix ;

c) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **45 critères** essentiels ci-dessous :

a) Présentation sur **3 critères** ;

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **13 critères** ;

c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **04 critères** ;

d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;

e) Références et capacitéde préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

Ces critères techniques de qualification seront déclinés en **quarante-neuf sous-critères ; de sorte que la non-obtention d'a moins 34 oui sur 49 entraîne l'élimination du soumissionnaire.**

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Dargala, **Autorité Contractante (AC)**, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifie techniquement recevable, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conform au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la da limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès du **Secrétariat de la Commune de Dargala,** au numéro de téléphone **699 82 92 80, BP575 Dargala ; E-Mai communedargala@gmail.com** , dès publication du présent avis. **Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler o envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

MAROUA le 7 Mars 20

Le MAIR

BAKARI NDOUK

COMMUNE DE MOKOLO

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/C-MOKOLO/CIPM/AI/2019 DU 07/03/2019 EN PROCEDURE NORMALE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DES VOIRIES URBAINES DE LA VILLE DE MOKOLO ET PERIPHERIQUES : LOT N°1 (CONSTRUCTION DE DEUX DALOTS SIMPLES DE 1 X 1 AUX LIEUDITS DERRIERE DOMICILE ZRA DOUA ; DOMICILE ANCIEN SOUS-PREFET YATAHAI NGARWA ; CONSTRUCTION CANIVEAUX CHAMP DE PRIERRE ET AMENAGEMENT DU PONT MATAKON LDAMA) ET LOT N°2 (CONSTRUCTION DE DEUX DALOTS SIMPLES DE 1 X 1 AUX LIEUDITS FACE CAMWATER ET LDAMANG), COMMUNE DE MOKOLO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220 150

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre du Budget de la COMMUNE DE MOKOLO de l'exercice 2019, le Maire de la Commune de Mokolo (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'assainissement des voiries urbaines de la ville de Mokolo et périphériques : Lot N°1 (construction de deux dalots simples de 1,00 x 1,00 aux lieudits derrière domicile Zra Doua ; domicile ancien Sous-préfet Yatahai Ngarwa ; Construction Caniveaux Champ de Prière et aménagement du Pont Matakon Ldama) et Lot N°2 (construction de deux dalots simples de 1 x 1 aux lieudits face CAMWATER et Ldamang) , Commune de Mokolo ; Département du Mayo-Tsanaga ; Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :
? Travaux préparatoires ;
? Terrassement ;
? Ouvrages d'arts ;
? Assainissements.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel total de l'opération à l'issue des études préalables est de : Quarante Huit Millions (48 000 000) de Francs CFA répartis comme suit :
LOT N°1
CONSTRUCTION DE DEUX DALOTS SIMPLES DE 1 X 1 AUX LIEUDITS DERRIERE DOMICILE ZRA DOUA ; DOMICILE ANCIEN SOUS-PREFET YATAHAI NGARWA ; CONSTRUCTION CANIVEAUX CHAMP DE PRIERE ET AMENAGEMENT DU PONT MATAKON LDAMA
28 000 000
LOT N°2
CONSTRUCTION DE DEUX DALOTS SIMPLES DE 1 X 1 AUX LIEUDITS FACE CAMWATER ET LDAMANG
20 000 000
TOTAL: 48.000.000

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est en deux lots
LOT N°1
CONSTRUCTION DE DEUX DALOTS SIMPLES DE 1 X 1 AUX LIEUDITS DERRIERE DOMICILE ZRA DOUA ; DOMICILE ANCIEN SOUS-PREFET YATAHAI NGARWA ; CONSTRUCTION CANIVEAUX CHAMP DE PRIERE ET AMENAGEMENT DU PONT MATAKON LDAMA
28 000 000
LOT N°2
CONSTRUCTION DE DEUX DALOTS SIMPLES DE 1 X 1 AUX LIEUDITS FACE CAMWATER ET LDAMANG
20 000 000
TOTAL: 48.000.000

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des bâtiments civils et du Génie-Civil.
Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget de la Commune de Mokolo de l'exercice 2019, sur la ligne 220 150

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Mokolo secrétariat du Maire de la Commune de Mokolo.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du secrétariat du Maire de la Commune de Mokolo, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de Trente Cinq Mille (35.000) francs CFA par lot, à la Recette Municipale de Mokolo.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du secrétariat du Maire de la Commune de Mokolo au plus tard le 01/04/2019. à 10.heures, heure locale et devra porter la mention:
« AVIS D'APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVER N° 011/AONO/C-MOKOLO/CIPM-BEC/2019
DU 07/03/2019 EN PROCEDURE NORMALE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DES VOIRIES URBAINES DE LA VILLE DE MOKOLO ET PERIPHERIQUES : LOT N°1 (CONSTRUCTION DE DEUX DALOTS SIMPLES DE 1 X 1 AUX LIEUDITS DERRIERE DOMICILE ZRA DOUA ; DOMICILE ANCIEN SOUS-PREFET YATAHAI NGARWA ; CONSTRUCTION CANIVEAUX CHAMP DE PRIERE ET AMENAGEMENT DU PONT MATAKON LDAMA) ET LOT N°2 (CONSTRUCTION DE DEUX DALOTS SIMPLES DE 1 X 1 AUX LIEUDITS FACE CAMWATER ET LDAMANG), COMMUNE DE MOKOLO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »
Financement : BUDGET COMMUNAL, Exercice 2019
IMPUTATION : 220 150
Délai d'exécution : Trois (03) mois.
Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de : trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de Cinq Cent Soixante Mille Francs (560 000) Francs CFA pour le Lot N°1 et de Quatre Cent Mille Francs (400 000) Francs CFA pour le Lot N°2 et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,…), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles doivent dater de moins de trois (03) mois a date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 01/04/2019 à 11 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de Mokolo, en présence des soumissionnaires.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :
? 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
? 2e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
? 3e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.
Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :
14.1- Critères éliminatoires
14.1.1 : Pièces administratives
a) Dossier incomplet (absence de caution de soumission) ;
b) Pièce falsifiée ou non authentique.
14.1.2 : Offre technique
a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
7
b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
c) Chiffre d'affaires dans les travaux de construction des bâtiments ou Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à Cinquante Millions (50 000 000) de Francs CFA
d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction des BTP ;
e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
f) Non satisfaction au moins à 70% des critères essentiels.
14.1.3 : Offre financière
a) Offre financière incomplète ;
b) Pièces non conformes ;
c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
d) Absence d'un sous-détail de prix ;
e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.
14.2 : Critères essentiels
L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 55 critères essentiels ci-dessous :
a) Présentation sur 3 critères ;
b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 15 critères ;
c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 12critères ;
d) La méthodologie d'exécution sur 13 critères ;
e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 12 critères.

15. Attribution

Le Maire de la commune de Mokolo, (Autorité Contractante), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Mokolo, Secrétariat du Maire ou de passation des Marchés; téléphone : 696 867 654 ; email : ; BP : 71 Mokolo

MOKOLO le 7 Mars 2019

Le MAIRE

ZOKOM DAMIEN

PRÉFECTURE DE LA LEKIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/MINAT/JO3/CES-ESSONG/CDPM/2019 DU 11 MARS 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLE DE CLASSE AU CES D'ESSONG, DANS L'ARRONDISSEMENT D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet, la réalisation des **travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe au CES d'ESSONG-OBALA**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres se composent des natures et quantités décrites dans le cadre des devis quantitatif et estimatifs notamment :
-Lot 100 : Travaux préparatoires-Etudes,
-Lot 200 : Terrassement,
-Lot 300 : Fondations,
-Lot 400 : Maçonnerie-élévation,
-Lot 500 : Charpente-couverture,
-Lot 600 : Menuiserie métallique
-Lot 700 : Electricité
-Lot 800 : Peinture
-Lot 900 : VRD

3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) Exercice 2019

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service de la Préfecture de Monatélé, dès publication du présent avis

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service de la Préfecture de Monatélé, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Quarante-cinq mille Francs (45 000) de Francs** , payable au Trésor Public représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

7. Remises des offres

Chaque offre , rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telle, devra être déposée à la Préfecture de Monatélé contre récépissé, au plus tard le **05 Avril 2019 à 14 Heures** , heure locale revêtue de la mention suivante:
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/MINAT/JO3/CES-ESSONG/CDPM/2019 DU 11 MARS 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLE DE CLASSE AU CES D'ESSONG, DANS L'ARRONDISSEMENT D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE REGION DU CENTRE

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **cent vingt (120) jours**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de : **440 000 (quatre cent quarante mille) Francs CFA**
A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.
Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel.
En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de 48 heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Toutefois, l'absence de la caution de soumission entraine le rejet de l'offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase le **05 Avril 2019 à 15 heures**, par la Commission Départementale de Passation des Marchés dans la salle de réunion de l'immeuble abritant la Délégation départementale de l'Habitat et du Développement urbain de la Lékié à Monatélé , en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.
A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'analyse des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions pour les Soumissionnaires ayant justifié de la capacité juridique requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à **quatre-vingt pour cent (80%).**

11. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires
Les principaux critères éliminatoires sont:
-dossier incomplet ou non conforme (administratif, Technique ou financier), **sous réserve des dispositions de l'Article 92 Alinéa 9 du Décret 2018/366 du 20 juin portant Code des Marchés Publics.**
-fausses déclarations ou pièces falsifiées
-Omission d'un même prix quantifié dans l'offre financière (bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif, sous détail des prix);
Principaux critères de qualification
-L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non)
Ainsi, à titre indicatif, les sous critères tirés des critères ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :
-L'expérience du personnel d'encadrement ;
-Les références de l'entreprise ;
-La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
-Le délai d'exécution ;
-L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières.
-La présentation de l'offre suivant le modèle du RPAO
Le non-respect de 80 % de « OUI » entrainera l'élimination de l'offre.

12. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont **l'offre aura été évaluée la moins-disante** et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Préfecture de Monatélé, ou auprès des responsables des différents établissements scolaires concernés.
NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

YAOUNDE le 8 Mars 2019

Le PRÉFET

SIMOU KAMSU Patrick

PRÉFECTURE DE LA LEKIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° OO5/AONO/MINAT/JO3/LYCEE TECNIQUE-NKOLOSSAN/CDPM/2019 DU 11 MARS 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCEE TECHNIQUE DE NKOLOSSAN, DANS L'ARRONDISSEMENT D'ELIG-MFOMO DEPARTEMENT DE LA LEKIE REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet, la réalisation des **travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe au LYCEE TECHNIQUE DE NKOLOSSAN**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres se composent des natures et quantités décrites dans le cadre des devis quantitatif et estimatifs notamment :
-Lot 100 : Travaux préparatoires-Etudes,
-Lot 200 : Terrassement,
-Lot 300 : Fondations,
-Lot 400 : Maçonnerie-élévation,
-Lot 500 : Charpente-couverture,
-Lot 600 : Menuiserie métallique
-Lot 700 : Electricité
-Lot 800 : Peinture
-Lot 900 : VRD

3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) Exercice 2019,

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service de la Préfecture de Monatélé, dès publication du présent avis

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service de la Préfecture de Monatélé, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Quarante-cinq mille Francs (45 000) de Francs** , payable au Trésor Public représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

7. Remises des offres

Chaque offre , rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telle, devra être déposée à la Préfecture de Monatélé contre récépissé, au plus tard le **05 Avril 2019 à 14 Heures** , heure locale revêtue de la mention suivante:
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° OO5/AONO/MINAT/JO3/LYCEE TECNIQUE-NKOLOSSAN/CDPM/2019 DU 11 MARS 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCEE TECHNIQUE DE NKOLOSSAN, DANS L'ARRONDISSEMENT D'ELIG-MFOMO DEPARTEMENT DE LA LEKIE REGION DU CENTRE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **cent vingt (120) jours**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de : **440 000 (quatre cent quarante mille) Francs CFA**
A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.
Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel.
En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de 48 heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Toutefois, l'absence de la caution de soumission entraine le rejet de l'offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase le **05 Avril 2019 à 15 heures**, par la Commission Départementale de Passation des Marchés dans la salle de réunion de l'immeuble abritant la Délégation départementale de l'Habitat et du Développement urbain de la Lékié à Monatélé , en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.
A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'analyse des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions pour les Soumissionnaires ayant justifié de la capacité juridique requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à **quatre-vingt pour cent (80%).**

11. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires
Les principaux critères éliminatoires sont:
-dossier incomplet ou non conforme (administratif, Technique ou financier), **sous réserve des dispositions de l'Article 92 Alinéa 9 du Décret 2018/366 du 20 juin portant Code des Marchés Publics.**
-fausses déclarations ou pièces falsifiées
-Omission d'un même prix quantifié dans l'offre financière (bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif, sous détail des prix);
Principaux critères de qualification
L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non)
Ainsi, à titre indicatif, les sous critères tirés des critères ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :
-L'expérience du personnel d'encadrement ;
-Les références de l'entreprise ;
-La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
-Le délai d'exécution ;
-L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières.
-La présentation de l'offre suivant le modèle du RPAO
Le non-respect de 80 % de « OUI » entrainera l'élimination de l'offre.

12. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont **l'offre aura été évaluée la moins-disante** et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Préfecture de Monatélé, ou auprès des responsables des différents établissements scolaires concernés.
NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

YAOUNDE le 8 Mars 2019

Le PRÉFET

SIMOU KAMSU Patrick

COMMUNE DE YAOUNDE V

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° _001_/AONO/CAY5/CIPM/2019 DU 12 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DU CAMP SONEL ESSOS DANS LA COMMUNE DE YAOUNDE V, DEPARTEMENT DU MFOUNDI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEDUB, EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, (Maître d'Ouvrage), lance en **PROCEDURE D'URGENCE**

pour le compte du Ministère de l'Education de Base, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe a l'école publique du Camp SONEL ESSOS dans la Commune de Yaoundé 5, Département du Mfoundi.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après

- Les travaux préparatoires et de terrassement ;
- Les travaux de fondation ;
- Les travaux de maçonnerie et d'élévation ;
- Les travaux de charpente, de couverture et plafond ;
- Les travaux de menuiserie métalliques et bois;
- Les travaux d'électricité ;
- Les travaux de peinture ;
- Les travaux de V.R.D.

3. Allotissement

Le projet est constitué en un lot unique dont le coût prévisionnel des travaux est estimé ainsi qu'il suit :

COMMUNE	LIBELE DU PROJET	N° LOT	LIEU	Coût Prévisionnel
YAOUNDE 5	Construction d'un bloc de 02 salles de classe	01	ECOLE PUBLIQUE CAMP SONEL ESSOS	18.000.000 (Dix Huit Millions) F CFA

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, f

5. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINEDU

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables, à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 sis

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, à la Commune d'Arrondis
la Recette Municipale de Yaoundé 5, représentant les frais d'achat du dossier non remboursables.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telle

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° _001_/AONO/CAY5/CIPM/2019 DU 12 MARS 2019
EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A

(A n'ouvir qu'en séance de dépouillement)

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03)** mois à compter de la date de notification de l'Ordre d

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de **360.000 (Trois Cent Soixant**
- Caution de garantie Bancaire établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances
- Quittance de versement dans une caisse de consignation au Trésor Public et valable pendant (30) jours au-delà de la date de

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies légali

11. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **1er AVRIL 2019** à **15 heures** dans la salle des Actes de la M
Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée,

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative, notamment la caution de soumission à l'issue de la séance de dépouillement ; Absen
- Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
- Capacité financière insuffisante ;
- Sous détail d'un prix quantifié omis dans le bordereau des prix unitaires, fantaisiste ou non cohérent ;
- Entreprise dont la défaillance a été constatée, ou coupable d'un abandon de chantier ;
- Non validation de trois (03) critères essentiels sur cinq (05).

Critères essentiels de qualification
Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification d

- L'Attestation et le Rapport de visite de site ;
- La présentation du dossier de Soumission ;
- Références de l'Entreprise dans la construction et/ou la réhabilitation des infrastructures ;
- La disponibilité du matériel, du personnel et des équipements essentiels ;
- Qualification et expérience du personnel du chantier ;
- La méthodologie, planning et délai d'exécution des travaux ;
- La solvabilité financière de l'entreprise.

N.B : Un critère essentiel ne sera validé (oui) que si toutes les sous-rubriques y relatives sont validées par un "oui".

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, moins-disante.
Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non co
Signature de la lettre commande
A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission Interne de Passation des Mar d'Ouvrage.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixé

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune d'Arrondissement de
Toute tentative de corruption ou fait de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et message téléphonique au Ministre D 20 208 Yaoundé.

COMMUNE DE YAOUNDE V

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CAY 5/CIPM/ DU 12 MARS 2019EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE MFANDENAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN EXERCICE 2019.LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, LANCE POUR LE COMPTE DU MINISTÈRE DE L'EDUCATION DE BASE, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE MFANDENA DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet les Travaux de Réhabilitation de l'Ecole Publique de MFANDENA. Lesdits travaux sont constitués d'un lot unique dont le montant prévisionnel est de **VINGT DEUX MILLIONS DEUX CENT QUATRE VINGT SEPT MILLE (22 287 000) F CFA**.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- *Les travaux préparatoires;*
- *Les travaux de peinture ;*
- *Les travaux vernissage*

3. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux de Génie Civil.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par **le Budget de la CAY5 Exercice 2019 (crédit transféré du MINEDUB).**

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu aux heures ouvrables au sein de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé V sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **35 000** (**Trente-cinq mille francs CFA)** payable à la **Recette Municipale de Yaoundé 5.**

6. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu aux heures ouvrables au sein de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé V sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **35 000** (**Trente-cinq mille francs CFA)** payable à la **Recette Municipale de Yaoundé 5.**

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et remis en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et Six (06) copies marqués comme tels devra être déposée, sur pli fermé, à la **Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5** au plus tard le **1er Avril 2019** à **14 heures** précises et devra porter la mention:
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CAY 5/CIPM/ DU 12 MARS 2019
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE MFANDENA
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de **Trois (03) mois**, dès notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

9. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (**garantie bancaire de soumission**) établi, selon le modèle indiqué dans le dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances et dont le montant est de **500 000 FCA** (**Cinq cent mille) FCFA**. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

10. Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Yaoundé 5 procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister (à raison d'un (01) représentant par soumissionnaire), le **1er Avril 2019** à **15 heures** précises dans la Salle des Actes de la Mairie de Yaoundé 5. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

11. Critères d'évaluation

Après ouverture des offres par la Commission Interne de Passation des Marchés, les plis déclarés recevables sont confiés à une sous-commission d'analyse pour évaluation. L'évaluation permettra de sélectionner les offres administratives conformes et techniques aptes dont les montants corrigés permettront de retenir l'offre la **moins- disante**.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

a) Critères éliminatoires portant sur l'offre Administrative

- Absence ou non-conformité d'une pièce selon la liste donnée à l'article 13 du RGAO ;
- Enveloppe extérieure portant l'identification du soumissionnaire ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Pièces justificatives légalisées par des autorités non habilitées.

b) Critères éliminatoires portant sur l'Offre Technique

- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Dossier technique incomplet ;

c) Critères éliminatoires portant sur l'Offre Financière

- Omission d'un prix quantifié dans l'offre.
- Sous Détail des Prix ne justifiant pas le montant de l'Offre.

d) Critère éliminatoire sur la notation

Le non-respect d'au moins trente (30) critères de qualification sur trente-neuf (39) entraîne l'élimination de l'offre.

principaux critères essentiels

Les critères d'évaluation techniques des candidats se feront selon le système binaire (**oui/non**) des critères de qualification portant sur :

a) L'attestation de visite des lieux : 05 critères
b) Personnel : 11 critères
c) Matériel : 08 critères
d) Références : 05 critères
e) Méthodologie : 10 critères

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres, délai au cours duquel l'Autorité contractante avisera de son choix les entreprises retenues.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables à la Mairie de Yaoundé 5.
Toute tentative de corruption et fait de mauvaises pratiques devront être signalés par écrit ou message téléphonique au Ministre Délégué à la présidence de la République, Chargé des Marchés publics, avec copie au Président de la CONAC et au Maire de Yaoundé 5 B.P : 20 208 Yaoundé.

YAOUNDE le 11 Mars 2019

Le MAIRE

NGONO ÉPSE ETOUNDI AYISSI Yvette Claudine

COMMUNE DE YAOUNDE V

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAY 5/CIPM/ DU 12 MARS 2019EN PROCEDURE D'UREGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE ANNEXE D'ESSOSFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN EXERCICE 2019.LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, LANCE POUR LE COMPTE DU MINISTÈRE DE L'EDUCATION DE BASE, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE ANNEXE D'ESSOS DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet les Travaux de Réhabilitation de l'Ecole Publique Annexe d'Essos. Lesdits travaux sont constitués d'un lot unique dont le montant prévisionnel est de **VINGT DEUX MILLIONS SEPT CENT TREIZE MILLE (22 713 000) F CFA**.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- *Les travaux préparatoires;*
- *Les travaux de peinture ;*
- *Les travaux vernissage*

3. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux de Génie Civil.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par **le Budget de la CAY5 Exercice 2019 (crédit transféré du MINEDUB).**

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu aux heures ouvrables au sein de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé V sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **35 000** (**Trente-cinq mille francs CFA)** payable à la **Recette Municipale de Yaoundé 5.**

6. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu aux heures ouvrables au sein de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé V sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **35 000** (**Trente-cinq mille francs CFA)** payable à la **Recette Municipale de Yaoundé 5.**

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et remis en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et Six (06) copies marqués comme tels devra être déposée, sur pli fermé, à la **Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5** au plus tard le **1er Avril 2019** à **14 heures** précises et devra porter la mention:
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 003 / AONO/CAY 5/CIPM/DU 12 MARS 2019
EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE ANNEXE D'ESSOS

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de **Trois (03) mois**, dès notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

9. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (**garantie bancaire de soumission**) établi, selon le modèle indiqué dans le dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances et dont le montant est de **500 000 FCA** (**Cinq cent mille) FCFA**. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

10. Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Yaoundé 5 procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister (à raison d'un (01) représentant par soumissionnaire), le **1er Avril 2019** à **15 heures** précises dans la Salle des Actes de la Mairie de Yaoundé 5. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

11. Critères d'évaluation

Après ouverture des offres par la Commission Interne de Passation des Marchés, les plis déclarés recevables sont confiés à une sous-commission d'analyse pour évaluation. L'évaluation permettra de sélectionner les offres administratives conformes et techniques aptes dont les montants corrigés permettront de retenir l'offre la **moins- disante**.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

a) Critères éliminatoires portant sur l'offre Administrative

- Absence ou non-conformité d'une pièce selon la liste donnée à l'article 13 du RGAO ;
- Enveloppe extérieure portant l'identification du soumissionnaire ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Pièces justificatives légalisées par des autorités non habilitées.

b) Critères éliminatoires portant sur l'Offre Technique

- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Dossier technique incomplet ;

c) Critères éliminatoires portant sur l'Offre Financière

- Omission d'un prix quantifié dans l'offre.
- Sous Détail des Prix ne justifiant pas le montant de l'Offre.

d) Critère éliminatoire sur la notation

Le non-respect d'au moins trente (30) critères de qualification sur trente-neuf (39) entraîne l'élimination de l'offre.

principaux critères essentiels

Les critères d'évaluation techniques des candidats se feront selon le système binaire (**oui/non**) des critères de qualification portant sur :

a) L'attestation de visite des lieux : 05 critères
b) Personnel : 11 critères
c) Matériel : 08 critères
d) Références : 05 critères
e) Méthodologie : 10 critères

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres, délai au cours duquel l'Autorité contractante avisera de son choix les entreprises retenues.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables à la Mairie de Yaoundé 5.
Toute tentative de corruption et fait de mauvaises pratiques devront être signalés par écrit ou message téléphonique au Ministre Délégué à la présidence de la République, Chargé des Marchés publics, avec copie au Président de la CONAC et au Maire de Yaoundé 5 B.P : 20 208 Yaoundé.

YAOUNDE le 11 Mars 2019

Le MAIRE

NGONO ÉPSE ETOUNDI AYISSI Yvette Claudine

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E (BASSA)

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN (EN PROCEDURE D'URGENCE) N°001/AONO/CAD3/CIPM/2019 DU 07 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE FOURRIERE MUNICIPALE POUR ANIMAUX DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ÈMEFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- EXERCICE 2019ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public. Exercice 2019, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala III (Maitre d'Ouvrage), lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de construction d'une fourrière municipale pour animaux dans l'arrondissement de Douala 3ème.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent principalement:

1. TRAVAUX PREPARATOIRES- ETUDES
2. TERRASSEMENT
3. FONDATION
4. ELEVATION MACONNERIE
5. CHARPENTE COUVERTURE
6. MENUISERIE MÉTALLIQUE
7. ÉLECTRICITÉ
8. CANALISATION

3. Cout Prévisionnel

Pour une provision budgétaire de **11.800.000 (onze millions huit cent mille) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont regroupés en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2019. Pour une provision budgétaire de 11.800.000 00 (onze millions huit cent mille) francs CFA.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au ler étage, BP 7029 LOGBABA Douala, TEL 674838363, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1er étage, BP 7029 LOGBABA Douala, TEL 674838363, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25.000) francs CFA** versée à la Recette Municipale de Douala

9. Remises des offres

Sous peine de rejet, chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à l'hôtel de ville de Douala 111, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au ler étage, au plus tard le **02 avril 2019 à 14 heures** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 001/AONO/CAD3/CIPM/2019 du 6 MARS 2019
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE FOURRIERE MUNICIPALE POUR ANIMAUX DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les offres doivent parvenir au plus tard le **02 avril 2019 à 14 heures** précises, heure locale, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics(CIPM), sis au ter étage, de l'hôtel de ville de Douala Sème.
Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet de son offre, une caution de soumission de d**eux cent trente six mille (236.000) Francs CFA**, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et valable pendant **cent vingt (120) jours a**u-delà de la date initiale de validité des offres.
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément à la loi ou à la réglementation.
Ces pièces devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de ladite caution de soumission.

12. Ouverture des Plis
L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, à la salle de réunions de l'hôtel de ville de Douala Ill, au le' étage, le **02 avril 2019 à 15 heures,** heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.
La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments cités.
Le soumissionnaire doit prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre valablement son dossier et ses droits.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera au triple plan administratif, technique, et financier selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (oui/non).

Critères éliminatoires particuliers

En plus des cas d'élimination ou d'irrecevabilité déjà cités à travers le présent DAO, toute offre objet des cas particuliers suivants est également sujette à l'élimination ou à l'irrecevabilité :

- absence d'un pli ou d'une pièce Administrative (la caution de soumission)
- absence d'un prix unitaire quantifié ;
- présence de fausses déclarations, de pièces fausses ou falsifiées.
- Absence ou fausse déclaration sur l'honneur du non défaillance dans l'exécution des marchés antérieurs.

Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

Présentation générale de l'Offre.....	Oui/non
Références techniques de l'entreprise	Oui/non
Qualification et l'expérience du personnel d'encadrement.....	Oui/non
Disponibilité du matériel et des équipements essentiels.....	Oui/non
Méthodologie d'exécution	Oui/non
Capacité financière	Oui/non

Qualification Technique
Chaque offre technique est validée après satisfaction de **70%** au moins de ses **six (06) critères.**
Evaluation financière :
L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives. Elle intègrera l'analyse de la cohérence technico-financière de l'offre, et des prix proposés.

14. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativeme

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date initiale de dépôt

16. Renseignements Complémentaires
Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Gé
Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux nur

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E (BASSA)

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CAD3/CIPM/2019 DU 11 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES TOILETTES PUBLIQUES MODERNES EN DEUX LOTS AU MARCHÉ DE LOGBESSOU-PK14 ET AU CARREFOUR YASSA DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ÈMEFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-EXERCICE 2019ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2019, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 111 (Maitre d'Ouvrage), lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de construction des toilettes publiques modernes au marché de LOGBESSOU-PKI4 et au carrefour Yassa dans l'Arrondissement de Douala 3eme.

2. Consistance des prestations
Les travaux comprennent principalement:

1. TRAVAUX PREPARATOIRES
2. FONDATIONS
3. MAÇONNERIE — ÉLÉVATION
4. CHARPENTE — COUVERTURE
5. ÉLECTRICITÉ
6. PLOMBERIE SANITAIRE
7. MENUISERIE
8. REVETEMENT

3. Cout Prévisionnel

Pour une provision budgétaire de **10 200 000 (Dix millions deux cent mille) francs CFA par lots.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont regroupés en deux (02) lots.

- Construction de toilettes publiques au marché de LOGBESSOU : **10 200 000 F CFA**
- Construction de toilettes publiques au carrefour Yassa : **10 200 000 F CFA**

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2019. Pour une provision budgétaire de **10 200 000 (Dix millions deux cent mille) francs CFA** par lots

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1er étage, BP 7029 LOGBABA Douala, TEL 674838363, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au1er étage, BP 7029 LOGBABA Douala, TEL 674838363, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quarante mille (40.000) francs CFA** versée à la Recette Municipale de Douala III.

9. Remises des offres

Sous peine de rejet, chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1er étage, au plus tard le **08 avril 2019 à 14 heures** et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/CAD3/CIPM/2019 du 11 Mars 2019
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES TOILETTES PUBLIQUES MODERNES EN DEUX LOTS AU Marché DE LOBESSOU-PK14 ET AU CARREFOUR YASSA DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3
<< A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT >>

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les offres doivent parvenir au plus tard le **08 avril 2019 à 14 heures** précises, heure locale, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics(CIPM), sis au 1er étage, de l'hôtel de ville de Douala 3ème.
Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet de son offre, une caution de soumission de deux cent quatre **mille (204.000) Francs CFA** par lot, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et valable pendant **cent vingt (120) jours** au-delà de la date initiale de validité des offres.
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément à la loi ou à la réglementation.
Ces pièces devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de ladite caution de soumission, ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres.

12. Ouverture des Plis
L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, à la salle de réunions de l'hôtel de ville de Douala III, au 1er étage. le **08 avril 2019 à 15 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.
La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments cités.
Le soumissionnaire doit prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre valablement son dossier et ses droits.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera au triple plan administratif, technique, et financier selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (oui/non).
Critères éliminatoires particuliers
En plus des cas d'élimination ou d'irrecevabilité déjà cités à travers le présent DAO, toute offre objet des cas particuliers suivants est également sujette à l'élimination ou à l'irrecevabilité :

- absence d'un pli ou d'une pièce Administrative

- absence d'un prix unitaire quantifié
- présence de fausses déclarations, de pièces fausses ou falsifiées.
- Absence ou fausse déclaration sur l'honneur du non défaillance dans l'exécution des marchés antérieurs.

Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

Présentation générale de l'Offre.....	Oui/non
Références techniques de l'entreprise	Oui/non
Qualification et l'expérience du personnel d'encadrement	Oui/non
Disponibilité du matériel et des équipements essentiels.....	Oui/non
Méthodologie d'exécution	Oui/non
Capacité financière	Oui/non

Qualification Technique
Chaque offre est validée après satisfaction de 70% au moins de ses sous-critères.
Evaluation financière :
L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives. Elle intègrera l'analyse de la cohérence technico-financière de l'offre, et des prix proposés.

14. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement, techniquement, financièrement, et évaluée la moins-disante.
N.B : un soumissionnaire peut être attributaire de deux lots

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date initiale de dépôt des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au ter étage, BP 7029 LOGBABA Douala, TEL 674838363.
Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros ci-après : 673 20 57 25 — 699 37 07 48

DOUALA le 11 Mars 2019

Le MAIRE

KWAPNANG Job Théophil

SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008.19 / AONO / SONARA / CIPM / 2019 DU 04/03/2019 POUR LE NETTOYAGE DES AIRES BETONNEES ET ANNEXES, DES CANALISATIONS DES EAUX USEES / PLUVIALES ET DES CHENAUX DES UNITES

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
(FE119-X36-0218)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le souci de maintenir les installations en état de propreté, le Directeur Général de la SONARA, lance un Appel d'Offres National Ouvert portant sur le nettoyage des aires bétonnées et annexes, des canalisations des eaux usées / pluviales et des chenaux des unités.

2. Consistance des prestations

Le prestataire retenu à l'issue de cette procédure aura à charge d'assurer tous services de nettoyage des aires bétonnées et annexes, des canalisations des eaux usées / pluviales et des chenaux des unités suivant les descriptions des termes de référence (TDR) à savoir :

(a) surfaces bétonnées des anciennes unités (39135m^2) ;

(b) surfaces bétonnées des appontements et du poste de chargement camion y compris le parking PCCC (38970m^2) ;

(c) surfaces bétonnées des unités novelles phase 1 (36300m^2).

Les prestations à réaliser portent sur :

- le nettoyage des surfaces au sol bétonnées ;
- le nettoyage sous les fours 10F1 et 15F1 ;
- le nettoyage des plateformes bétonnées ;
- le nettoyage des caniveaux;
- le nettoyage des chenaux et le débouchage des descentes verticales des bâtiments de la raffinerie ;
- le nettoyage de l'unité U330 ;
- le ramassage et l'évacuation des déchets.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération l'issue des études préalables est de **FCFA 125.212.500** (cent vingt-cinq millions deux cent douze mille cinq cent) Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les prestations ne sont pas alloties

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprisesde droit camerounais ayant les compétences et l'expertise requises dans ce domaine spécifique.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de la SONARA *(FE119-X36-0218)*

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent à la SONARA B.P. 365 Limbé (Direction Générale/**Département des Marchés**).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dès publication du présent avis au **Département des Marchés** de la SONARA B.P. 365 Limbé, contre présentation du reçu de versement d'une somme de FCFA **100.000** (cent mille) payable à la BICEC sous les références suivantes : **BICEC**

Compte / 335 98800001 89

Client Compte Spécial CAS - ARMP

Remettant : Nom du Soumissionnaire / AO n°008.19

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, seront établies en six (6) exemplaires, dont un (1) original et cinq (5) copies respectivement marquées comme telles. L'ensemble devra parvenir au **Département des Marchés** de la Société Nationale de Raffinage (SONARA) B.P. 365 LIMBE - Cameroun, Tel : 233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : 233.42.41.99 ou 233.33.22.35, contre décharge dans le registre y consacré au plus tard le **29/03/2019**à 10h00, heure locale et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES N°008.19 / AONO / SONARA / CIPM / 2019 DU 04/03/2019

NETTOYAGE DES AIRES BETONNES ET ANNEXES, DES CANALISATIONS DES EAUX USEES / PLUVIALES ET DES CHENAUX DES UNITES

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de : Trente-six (36) mois subdivisés en trois (03) tranches comme ci-après, à compter de la date de notification de l'ordre de service correspondant, de commencer les prestations:

- Tranche ferme : douze (12) mois
- Première tranche conditionnelle : douze (12) mois
- Deuxième tranche conditionnelle : douze (12) mois

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **FCFA 2.100.000** (deux millions cent mille) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative Préfet, Sous-préfet,…), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps ; l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **29/03/2019** à10h30 au Restaurant d'Entreprise de la SONARA à Limbé, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points sur 100.

14. Critères d'évaluation

14.1. CRITERES ESSENTIELS

L'examen des critères essentiels va consister en une vérification de la conformité de l'offre du soumissionnaire par rapport aux exigences des Termes de Référence (TDR) et ce, conformément aux stipulations du RPAO. Les points à vérifier porteront sur:

- Présentation et consistance de l'offre …… .15 points
- Solutions techniques …….. ……...40 points
- Organisation / Moyens humains / Qualification…….25 points
- Planning général……..... 20 points

TOTAL ……..…….100 points

14.2. CRITERES ELIMINATOIRES.

- Dossier administratif incomplet,
- Le soumissionnaire n'est pas titulaire d'un Permis Environnemental délivré par le MINEPDED *(joindre copie du Permis ou récépissé de dépôt auprès du MINEPDED, de la demande de délivrance du Permis) ;*
- N'avoir pas obtenu au moins 70 points sur 100 lors de l'addition des notes des critères essentiels.

15. Attribution

Le Prestataire choisi sera celui dont la combinaison de l'offre technique et financière est évaluée la mieux disante sur la base de formule **NG = 0.7 NT + 0.3 NF**.

16. Durée Validité des Offres

Les SOUMISSIONNAIRES restent tenus par leur offre pendant trois mois (03) à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus aux heures ouvrables à la Société Nationale de Raffinage (Direction Générale/ **Département des Marchés**) B.P. 365 LIMBE - Cameroun, Tel : 233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : 233.42.41.99 ou 233.33.22.35.

LIMBE le 4 Mars 2019

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

TALBA MALLA IBRAHIM

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/MINRESI/CIPM/19 DU 11 MARS 2019 POUR L'ELABORATION DE L'INVENTAIRE GENERAL DE BASE DANS LES SERVICES CENTRAUX, DECONCENTRES ET STRUCTURES OPERATIONNELLES DU MINRESI: PHASE I EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
53 19 259 04 340010 2079.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de son Budget d'Investissement Public 2019, le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (**MINRESI**) lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert aux Cabinets d'Etudes/ou de consultants pour l'élaboration de l'inventaire général de base dans les services centraux, déconcentrés et structures opérationnelles duMINRESI: Phase I.

2. Consistance des prestations

Procéder à la consolidation globale de tous les biens meubles et immeubles du MINRESI, de même que les bases de données nécessaires aux actions de suivi. I l s'agira spécifiquement de :
• Faire un état des lieux des capacités organisationnelles et scientifiques des Instituts de recherche sous tutelle du MINRSI ;
• Ouvrir les fiches détenteurs effectifs aux personnels;
• Identifier, localiser et documenter les possessions immobilières du MINRESI par Région, Département, Arrondissement et par structure ;
• Actualiser les fiches de détenteurs pour ceux qui en ont déjà ;
• Recenser et évaluer tous les biens durables ;
• Utiliser une application informatique dynamique pour la gestion de ces matériels et équipements ;
• Consolider la base des données pour l'Inventaire Général ;
• Proposer des mesures de sécurisation du patrimoine du MINRESI ;
• Evaluer et chiffrer en termes de coûts lesdites mesures de sécurisation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est d'un montant de **vingt sept millions quatre cent mille** (**27 400 000**) francs CFA.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent marché sont constituées d'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux cabinets de consultants ou bureaux d'Etudes de droit camerounais exerçant dans le domaine.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINRESI de l'exercice 2019, sur la ligne d'imputation budgétaire **53 19 259 04 340010 2079**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au MINRESI, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (Bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au MINRESI, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (Bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **vingt cinq mille (25 000) francs CFA**payable au Trésor public.

9. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINRESI, au plus tard le **09 AVRIL 2019** à **14 heures** et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/MINRESI/CPMM/19 DU 11 MARS 2019 POUR L'ELABORATION DE L'INVENTAIRE GENERAL DE BASE DANS LES SERVICES CENTRAUX, DECONCENTRES ET STRUCTURES OPERATIONNELLES DU MINRESI: Phase I

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **cinq cent mille** (**500 000**) francs CFA, et d'une validité de trente (30) jours au-delà de la validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **09 AVRIL 2019** à **15 heures** par la Commission de Passation des Marchés dans la salle de réunion du MINRESI.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de soixante-dix (70) points sur cent (100).

14. Critères d'évaluation

1Critères éliminatoires

- fausses déclarations ou des pièces falsifiées;
- Absence de caution de soumission dans le dossier administratif;
- Note technique inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100) ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;

2Critères essentiels

Les critères d'évaluation porteront sur :

N°	Critères	Points
A	Présentation	02
B	Expérience du soumissionnaire, pertinente pour la mission	15
C	Compréhension des Termes de références, Plan de travail et méthodologie proposés	17
D	Logistique	10
F	Personnel	56
Total		**100**

Seules les soumissions dont les propositions techniques auront obtenues une note supérieure ou égale à 70/100 seront admises à l'analyse financière.
N.B : Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille d'évaluation figurant au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

15. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.
Il sera attribué aux offres financières de chaque entreprise, une note financière, calculée de la manière suivante :
NFi= MMD x 100/MS
Avec NFi= Note financière, MMD= Montant de l'offre la moins-disante, MS= montant évalué du soumissionnaire.
La note finale (NF) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :
NF= [(NT x70) + (NFix30)]/100
Avec NF= note finale, NT= note technique
Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera adjudicataire du marché.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur dépôt dans les services du MINRESI.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINRESI, bâtiment principal, BP 1457, téléphone 222 23 24 42.

YAOUNDE le 11 Mars 2019

Le MINISTRE

TCHUINTE Madeleine

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINRESI/CIPM/19 DU 11 MARS 2019 POUR LA CONSTRUCTION DES REFERENTIEL TECHNICO-ECONOMIQUES POUR LES COUTS DE LA TRANSFORMATION ET DE LA CONSERVATION DES FRUITS COMME SUPPORT A LA VALORISATION ECONOMIQUE DES RESULTATS DE LA RECHERCHE ET INNOVATIONS : PHASE 2

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
53 19 259 02 330003 2079.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de son Budget d'Investissement Public 2019, le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (**MINRESI**) lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de la seconde phase de l'étude portant sur la construction des référentiel technico-économiques pour les coûts de la transformation et de la conservation des fruits comme support à la valorisation économique des résultats de la recherche et innovations.

2. Consistance des prestations

L'objet de la présente prestation, est L'amélioration de la valorisation économique des résultats de la recherche et des innovations pour l'émergence du Cameroun par la construction des référentiels technico-socio-économiques opérationnels portant sur les coûts des méthodes de transformation et conservation des fruits de saison. . Il s'agira spécifiquement de :
- Disposer d'un référentiel des techniques de transformation et conservation des fruits selon la zone écologique sur la base des résultats de recherche existants ;
- Disposer d'un éventail de variables sociologiques et économiques liées à la transformation et la conservation des fruits selon la zone écologique ;
- Bâtir un modèle économique de transformation et de conservation par fruits selon la zone écologique.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est d'un montant de **quarante cinq millions** (**45 000 000**) francs CFA.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent marché sont constituées d'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux cabinets de consultants ou bureaux d'Etudes de droit camerounais exerçant dans le domaine.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINRESI de l'exercice 2019, sur la ligne d'imputation budgétaire **53 19 259 02 330003 2079**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au MINRESI, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (Bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au MINRESI, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (Bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**payable au Trésor public.

9. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINRESI, au plus tard **le 09 AVRIL 2019 à 14 heures** et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONR/MINRESI/CMPM/19 DU 11 MARS 2019 POUR LA CONSTRUCTION DES REFERENTIEL TECHNICO-ECONOMIQUES POUR LES COUTS DE LA TRANSFORMATION ET DE LA CONSERVATION DES FRUITS COMME SUPPORT A LA VALORISATION ECONOMIQUE DES RESULTATS DE LA RECHERCHE ET INNOVATIONS : Phase II»
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **neuf cent mille** (**900 000**) francs CFA, et d'une validité de trente (30) jours au-delà de la validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.
L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 09 AVRIL 2019 à 15 heures par la Commission de Passation des Marchés dans la salle de réunion du MINRESI.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de soixante-dix (70) points sur cent (100).

14. Critères d'évaluation

1Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet, fausses déclarations ou des pièces falsifiées;
- Absence de caution de soumission dans le dossier administratif;
- Note technique inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100) ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique.

2Critères essentiels

Les critères d'évaluation porteront sur :

N°	Critères	Points
A	Présentation	02
B	Expérience du soumissionnaire, pertinente pour la mission	15
C	Compréhension des Termes de références, Plan de travail et méthodologie proposés	18
D	Logistique	10
F	Personnel	55
Total		**100**

Seules les soumissions dont les propositions techniques auront obtenues une note supérieure ou égale à 70/100 seront admises à l'analyse financière.
N.B : Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille d'évaluation figurant au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

15. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.
Il sera attribué aux offres financières de chaque entreprise, une note financière, calculée de la manière suivante :
NFi= MMD x 100/MS
Avec NFi= Note financière, MMD= Montant de l'offre la moins-disante, MS= montant évalué du soumissionnaire.
La note finale (NF) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :
NF= [(NT x70) + (NFix30)]/100
Avec NF= note finale, NT= note technique
Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera adjudicataire du marché.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur dépôt dans les services du MINRESI.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINRESI, bâtiment principal, BP 1457, téléphone 222 23 24 42.

YAOUNDE le 11 Mars 2019

Le MINISTRE

TCHUINTE Madeleine

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°S2/43/005/AONO/MINFOPRA/CIPM/2019 DU 11 MARS 2019 POUR L'ACQUISITION DE QUARANTE-CINQ (45) MICRO-ORDINATEURS COMPLETS AU MINFOPRA(EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BIP MINFOPRA-EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINFOPRA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail du personnel, le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres pour la fourniture de quarante-cinq (45) micro-ordinateurs complets au MINFOPRA.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Marché comprennent la fourniture de quarante-cinq (45) micro-ordinateurs complets y compris quarante-cinq (45) imprimantes, quarante-cinq (45) onduleurs et quarante-cinq (45) para-sur tenseurs.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de quatre-vingt-dix millions de francs (90 000 000) CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à tout établissement ou entreprise de droit camerounais.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative pour le compte de l'exercice 2019.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent Avis au Service des Marchés, 5ème étage, porte 506 du bâtiment principal du MINFOPRA.

7. Acquisition du Dossier

L'acquisition du DAO se fera sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de FCFA 100 000 (cent mille francs).

8. Remises des offres

Chaque offre doit être rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, sera déposée contre récépissé au plus tard le **03 Avril à 14 heures (heure locale)** au Service des Marchés, 5ème étage, porte 506 du bâtiment principal du MINFOPRA, téléphone 222 22 05 23 et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°S2/43/005/AONO/MINFOPRA/CIPM/2019 DU 11 MARS 2019 POUR LA FOURNITURE DE QUARANTE-CINQ (45) MICRO-ORDINATEURS COMPLETS AU MINFOPRA.
EN PROCEDURE D'URGENCE
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum des prestations est de quarante-cinq (45) jours. Il court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer l'exécution de la prestation.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce N°11 dudit Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de un million huit cent mille (1 800 000) francs CFA, d'une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de dépôt desdites offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ; le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 03 Avril 2019 à 15 heures précises (heure locale), par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINFOPRA dans la salle de réunions du 5ème étage du bâtiment principal.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères ci-après déclinés.
.Critères éliminatoires
Le non respect des critères éliminatoires entraine le rejet de l'offre du soumissionnaire notamment :
- figurer sur la liste des entreprises suspendues de la commande publique ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- absence de l'autorisation du fabricant ou de l'agrément délivré par le fabricant ;
- absence d'un prospectus et fiches techniques détaillées du fabricant pour chaque fourniture ;
- spécifications techniques non conformes ;
- absence du certificat de garantie de la fourniture ;
- absence ou omission d'un sous-détail de prix quantifié ;
- non-conformité de la soumission ;
- non respect des modèles de caution ;
- note technique inférieure à 80% de OUI.

. Critères essentiels
La notation des critères essentiels ci-après se fera suivant le mode binaire en attribuant à chaque critère la valeur positive (OUI) ou la négative (NON).
Les critères essentiels feront l'objet d'une notation binaire et porteront sur :
- la présentation générale des Offres (sommaire, pièces dans l'ordre et intercalaires couleur) ;
- la chiffre d'affaires de l'exercice 2018 de cent millions de francs au moins et surface financière de cent millions de francs au moins ;
- les spécifications techniques des machines ;
- les références du soumissionnaire dans les prestations similaires ;
- le délai de livraison ;
- la garantie de six (06) mois minimum ;
- le service après-vente ;
- la conformité à 80% aux spécifications techniques ;
- les preuves d'acceptation des conditions du Marché (CCAP et descriptif de la fourniture paraphé à chaque page, signé et cacheté à la dernière page).

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires.
Le Marché sera attribué au Soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture de celles-ci.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés, 5ème étage, porte 506 du bâtiment principal du MINFOPRA, téléphone 2 22 22 05 23.

YAOUNDE le 11 Mars 2019

Le MINISTRE

LE JOSEPH

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00002/AONO/MINEPIA/CMPM/2019 DU _06 MARS 2019_ EN VUE DE L'ACQUISITION DE 1 200 CAGES POUR LE TRANSPORT DES VOLAILLES AU MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPIA, EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
53 31 406 09 330021 2226

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration du transport dans la filière avicole, le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert en vue de l'acquisition de 1 200 cages pour le transport de volailles.

2. Consistance des prestations

Le présent appel d'offres consiste en l'acquisition de mille deux cent (1200) Cages en PVC de transport de volailles répartis ainsi qu'il suit :
- 600 cages de grand modèle
- 600 cages de petit modèle

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quarante millions (40 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

La prestation ne fait pas l'objet d'un allotissement.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est réservée à toute entreprise de droit Camerounais.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget d'investissement public du MINEPIA, Exercice 2019, sur la ligne d'imputation budgétaire n°53 31 406 09 330021 2226.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 224 541, courriel : servicemarchesminepia @outlook.com, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 224 541, courriel : servicemarchesminepia@outlook.com, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante-cinq mille (55 000) francs CFA, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone **: 222 224 541, courriel : servicemarchespublics@outlook.com, au plus tard le 10 avril 2019 à 13 heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00002 /AONO/MINEPIA/CMPM/2019 DU _06 MARS 2019_ EN VUE DE L'ACQUISITION DE 1 200 CAGES POUR LE TRANSPORT DES VOLAILLES.
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.
Les cages, objet du présent appel d'offres, seront livrées à la Direction du Développement des Productions et des Industries Animales à Mvog-Betsi / Yaoundé

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, acquittée à la main par l'émetteur, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du dossier d'appel d'offres, d'un montant de huit cent mille (800 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète, conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres, sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.
L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 10 avril 2019 à 14 heures, par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés, dans la salle de réunions de ladite Commission, sise à Mvog-Betsi/Yaoundé.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
- dossier administratif incomplet ou pièces non conformes en dehors de la caution de soumission au-delà de 48 heures après l'ouverture des offres ;
- fausse (s) déclaration (s) ou pièce (s) falsifiée (s) ;
- absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de marché et de ne pas figurer dans la liste des entreprises défaillantes au cours des trois (03) dernières années ;
- non-respect de la matière des cages ;
- non-respect de plus de deux (02) sur les sept (07) critères techniques essentiels.

2 –Critères essentiels
- présentation générale de l'offre ;
- références de l'entreprise ;
- accès à une ligne de crédits et autres ressources financières ;
- proposition technique conforme à 100% des caractéristiques techniques mineures précisées dans le DAO ;
- photos en couleur, conforme aux spécifications techniques du DAO ;
- chronogramme et délai de livraison ;
- preuves d'acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP paraphés et signés avec la mention « lu et approuvé »).

N.B : Toute offre n'ayant pas obtenu cent pour cent (100%) d'avis favorables (oui) pour les critères éliminatoires et au moins soixante-onze pour cent (71%) d'avis favorables (oui) pour les critères essentiels sera éliminée.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont les offres administratives et techniques seront conformes pour l'essentiel aux prescriptions du DAO et présentant l'offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Pêches, de l'Aquaculture et des industries Halieutiques, sise à Mvog-Betsi/Yaoundé./-

YAOUNDE le 6 Mars 2019

Le MINISTRE

DR TAIGA

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION CONSULTATION N° 002/DC/SNI/CIPM/19 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RENOVATION DE CERTAINS BUREAUX DU 11EME ET DU 15EME ETAGES DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Directeur Général de la SNI envisage de faire exécuter les prestations décrites à la pièce 2.2 du présent dossier de demande de cotation.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de **30 millions de FCFA TTC**

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises ayant une expérience dans le domaine concerné.

4. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté et retiré au secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières (porte 802 de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), BP 423 Yaoundé, Tél. : 222 22 44 22, Fax : 222 23 13 32, e-mail : sni@sni.cm, contre versement d'une somme de Trente mille (30 000) francs CFA dans le compte BICEC intitulé « Compte Spécial CAS-ARMP ».

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté et retiré au secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières (porte 802 de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), BP 423 Yaoundé, Tél. : 222 22 44 22, Fax : 222 23 13 32, e-mail : sni@sni.cm, contre versement d'une somme de Trente mille (30 000) francs CFA dans le compte BICEC intitulé « Compte Spécial CAS-ARMP ».

6. Remises des offres

Les offres présentées en sept exemplaires dont un original et six copies marquées comme tels devront être déposées au secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières (porte 802 de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), au plus tard le **27 mars 2019 à 14 h 00, heure locale,** sous enveloppe scellée adressée au Maître d'Ouvrage et portant uniquement la mention :
Consultation N°002/DC/SNI/CIPM/19 pour l'exécution des travaux de rénovation de certains bureaux du 11ème et du 15 ème étages de l'immeuble siège de la SNI.

7. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

8. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le **27 mars 2019 à 15 h 00, heure locale,** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNI dans la salle de réunions 721, 7ème étage, de l'immeuble siège de la SNI.

9. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Fausse déclaration ou pièce administrative falsifiée - Non-respect de sept (7) sous-critères essentiels sur dix (10) - Non justification d'au moins une (1) référence dans le domaine de la réfection ou de la construction de bâtiments au cours des trois (3) dernières années d'un montant minimal de 15 millions de FCFA - Omission d'un prix unitaire du devis quantitatif et estimatif - Délai d'exécution supérieur à trente (30) jours
Critères essentiels
- Présentation des offres (deux sous-critères) - Références dans les prestations similaires (trois sous-critères) - Personnel d'encadrement (quatre sous-critères) - Délai d'exécution (un sous-critère)

YAOUNDE le 11 Mars 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAOU AISSATOU

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00002/DC/MINEPIA/CMPM/2019 DU 05 MARS 2019 EN VUE DE L'ACQUISITION DES KITS POUR L'INSTALLATION DES VETERINAIRES EN CLIENTELE PRIVEEFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPIA, EXERCICE 2019.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
53 31 407 05 330012 2279

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de l'offre des services vétérinaires à travers la mise à disposition des produits et médicaments à usage vétérinaire de qualité, le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, Maître d'Ouvrage, lance un avis de consultation pour une demande de cotation en vue de l'acquisition des kits pour l'installation des vétérinaires en clientèle privée.

2. Consistance des prestations

La présente consultation consiste en l'acquisition des kits pour l'installation des vétérinaires en clientèle privée ainsi qu'il suit :
- Vingt (20) Réfrigérateurs;
- Vingt (20) Stéthoscopes;
- Vingt (20) Spéculums vaginaux;
- Vingt (20) Thermomètres électroniques ;
- Vingt (20) Boites Inox ;
- Vingt (20) Manches de Bistouri n° 4 + 100 lame n° 24 ;
- Vingt (20) Sondes Cannelées 14 cm ;
- Vingt (20) Portes aiguilles ;
- Vingt (20) Pinces à disséquer sans griffe 16cm ;
- Vingt (20) Pinces à disséquer avec griffe 16cm ;
- Vingt (20) pinces à disséquer fine pointue 11 cm ;
- Vingt (20) Pinces à dent de souris 16cm ;
- Vingt (20) Paires de ciseaux mousse droit 14 cm ;
- Vingt (20) Paires de ciseaux pointu 18 cm ;
- Vingt (20) Pinces hémostatiques droites 16cm ;
- Vingt (20) Pinces hémostatiques courbes 16cm ;
- Vingt (20) Couteaux à autopsie lame de 22cm.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt millions (20 000 000) FCFA.

4. Allotissement

La prestation ne fait pas l'objet d'un allotissement.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toute entreprise installée en République du Cameroun et justifiant de capacités techniques et financières pour la fourniture du matériel vétérinaire.

6. Financement

Les prestations objet de la présente consultation, sont financées par le budget d'investissement public du MINEPIA, Exercice 2019, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 53 31 407 05 330012 2279.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 22 45 41, courriel : servicemarchesminepia@outlook.com, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 22 45 41, courriel : servicemarchesminepia@outlook.com, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 22 45 41, courriel : servicemarchespublics@outlook.com, au plus tard le 10 Avril 2019à 13 heures et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION N° 00002 /DC/MINEPIA/CMPM/2019 DU 05 MARS 2019 EN VUE DE L'ACQUISITION DES KITS POUR L'INSTALLATION DES VETERINAIRES EN CLIENTELE PRIVEE
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.
Le matériel, objet de la présente consultation, seront livrés à la Direction des Services Vétérinaires du MINEPIA sis à Mvog-Betsi – Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et acquittée à la main par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du dossier de consultation, d'un montant de quatre cent mille (400 000) francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de consultation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.
L'ouverture des pièces administratives ainsi que des offres techniques et financières aura lieu le 10 Avril 2019 à 14 heures, par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés, dans la salle de réunions de ladite Commission, sise à Mvog-Betsi/Yaoundé.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1-Critères éliminatoires
- Dossier administratif incomplet ou pièce(s) non conforme(s) 48 heures au-delà de la date d'ouverture des plis ;
- Fausse (s) déclaration (s) ou pièce (s) falsifiée (s) ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de marché et de ne pas figurer dans la liste des entreprises défaillantes au cours des trois (03) dernières années ;
- Absence d'un prix à un poste quantifié du détail quantitatif et estimatif;
- Non-respect de plus de deux (02) sur les sept (07) critères techniques essentiels.

2 –Critères essentiels
- Présentation générale de l'offre ;
- Accès à une ligne de crédits et autres ressources financières ;
- Références de l'Entreprise ;
- Prospectus en couleur conforme aux spécifications techniques du DAO ;
- Proposition technique conforme aux spécifications techniques du DAO ;
- Chronogramme et délai de livraison ;
- Preuves d'acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP paraphés et signés avec la mention « lu et approuvé »).

N.B : Toute offre n'ayant respecté tous les critères éliminatoires et obtenu au moins cinq (05) « oui » sur sept (07) des critères essentiels sera éliminée.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont les offres administrative et technique seront conformes pour l'essentiel aux prescriptions du DAO, et présentant l'offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Services Vétérinaires du MINEPIA sise à Mvog-Betsi / Yaoundé. /-

YAOUNDE le 5 Mars 2019

Le MINISTRE

DR TAIGA

COMMUNE DE NGAMBE

AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/C18/C-NGBE/CDPM/ 2019 DU 08 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 04 TOILETTES AU CENTRE VILLE DE NGAMBE, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , COMMUNE DE NGAMBE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de Ngambe, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de NGAMBE, une Demande de Cotation pour les travaux de Construction d'un bloc de 04 toilettes au centre-ville de Ngambe, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans le cadre du bordereau des prix unitaires, le cadre du devis estimatif et quantitatif, ainsi que le cahier des clauses techniques particulières, annexés au présent dossier de cotation.

3. Allotissement

Lesdites prestations constituent un lot unique.

4. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais ayant soumis un dossier de demande de pré-qualification et étant enregistrées dans le répertoire de la Cellule Régionale de Coordination du Programme National de Développement Participatif pour le Littoral.
La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de Demande de Cotation.
Une visite du site ainsi qu'un rapport de visite de site sont exigés à tous les éventuels soumissionnaires de la présente cotation.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget du Programme National de Développement Participatif (PNDP) et de la **Commune de NGAMBE, exercice 2019.**

6. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la **Mairie de Ngambe ou à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP Littoral**

7. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenu **gratuitement tous les jours ouvrables entre 7h30 à 15h30 à la Mairie de Ngambe, ou à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP Littoral, dès publication du présent Avis.**

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles et conformes aux prescriptions du dossier de Demande de Cotation, devra être déposée contre récépissé ou lettre recommandée avec accusé de réception à la **Préfecture de la Sanaga Maritime, au plus tard Le 29 mars 2019, à 11h00 heures précises.** Les plis fermés contenant les offres devront uniquement porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/C18/C-NGBE/CDPM/ 2019 DU 08 mars 2019
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 04 TOILETTES AU CENTRE VILLE DE NGAMBE, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL (En procédure d'urgence)

«À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum des travaux pour mettre le chantier en état de réception provisoire est de ***Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires*** à compter de la date de notification à l'Entrepreneur de l'ordre de service de démarrer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Toute offre incomplète et/ou non conforme aux prescriptions du Dossier de demande de cotation sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administrative, technique et financière se fera en un temps Le 29 mars 2019 à 11 h précises, heure locale, chez le Secrétaire particulier du Préfet du Département de la Sanaga-Maritime en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les offres doivent être chiffrées hors taxes (HT) sur la valeur ajoutée (TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Prestataire non enregistrés

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet ;
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions de qualification requise ;
- Absence du Sous détail des prix unitaire ;
- Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la Déclaration sur l'honneur non abandon de marché et de non appartenance à la liste des Entreprises défaillantes ;
- Cas de corruption avérée ;
- Insuffisance de la note technique requise (nombre oui inférieur à 21 sur 29) ;
- Modification des quantités du cadre du devis ;
- Fausse déclaration.

Prestataires enregistrés pour leur pré-qualification

- Absence du Sous détail des prix unitaire

- Modification des quantités du cadre du devis ;
- Absence de Déclaration de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des Entreprises défaillantes ;
- Cas de corruption avérée ;
- Fausse déclaration ;

Critères essentiels

Les critères essentiels sont les suivants :

1. Références de l'entreprise ;
2. Moyens matériels permanents ou mobilisables ;
3. Qualification du personnel du chantier ;
4. Méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux ;
5. Capacité financière 30% du TTC de la soumission

Les soumissionnaires seront soumis à une évaluation binaire des critères essentiels conformément à la grille ci-dessous :

Pièces n°	Désignation	Pondération
B.1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC	Oui/Non
	Intercalaires	Oui/Non
	Lisibilité	Oui/Non
	Pagination	Oui/Non
B.2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste du personnel de chantier cohérent avec les tâches	Oui/Non
	-Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur de Travaux deGR/Hydraulicien) daté et signé	Oui/Non
	-Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé	Oui/Non
	-Ancienneté ? 3 ans	Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GR/Hydraulicien) daté et signé	Oui/Non
	-Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé	Oui/Non
	-Ancienneté ? 3ans	Oui/Non
B.3	Matériel de Chantier	
	-Au moins un Camion ou unPick up (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location), bétonnière et vibreur	Oui/Non
	-Au moins bétonnière et vibreur(produire photocopie certifié de possession ou contrat de location)	Oui/Non
	-Liste de matériel cohérent avec les tâches (voir CCTP)	Oui/Non
B.4	Méthodologie d'exécution des travaux	

	-Production d'un organigramme du projet	Oui/Non
	-Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux	Oui/Non
	-Description des règles de protection socio-environnementale	Oui/Non
	-Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais ? 120 jours	Oui/Non
	-Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non
B.5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphées à chaque page, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
B.6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
B.7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphées à chaque page, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
B.8	Attestation de visite de sites	Oui/Non
B.9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
B.10	Déclaration sur l'honneur de Non Exclusion des Marchés Publics	Oui/Non
B.11	Déclaration sur l'honneur de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des entreprises défaillantes	Oui/Non
B.12	Sous détail des prix unitaire paraphé	Oui/Non
B.13	Bordereau des prix paraphé et signé à la dernière page	Oui/Non
B.14	Capacité financière ? 30% du TTC de la soumission	Oui/Non
	Total des oui	**….. /29**

Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel satisfaisant (nombre oui inférieur à 21 sur 29) aux conditions de qualifications minimales imposées verront leurs offres financières analysées et prises en compte.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date de l'ouverture des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les Renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à la Préfecture du Département de la Sanaga Maritime, Téléphon : _____ , ou à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP pour le Littoral sis
à Bonamoussadi immeuble Congelcam, Ier étage, Téléphone :233 247 74 68 / 690 203 800

NGAMBE le 8 Mars 2019

Le MAIRE

YEDE Gilbert

COMMUNE DE NGAMBE

AVIS DE CONSULTATION DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C18/C-NGBE/CDPM/ 2019 DU 08 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MOTEL MUNICIPAL AU CENTRE VILLE DE NGAMBE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , COMMUNE DE NGAMBE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de Ngambe, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de NGAMBE, une Demande de Cotation pour les travaux de Construction d'un Motel Municipal au centre-ville de Ngambe, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans le cadre du bordereau des prix unitaires, le cadre du devis estimatif et quantitatif, ainsi que le cahier des clauses techniques particulières, annexés au présent dossier de cotation.

3. Allotissement

Lesdites prestations constituent un lot unique.

4. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais ayant soumis un dossier de demande de pré-qualification et étant enregistrées dans le répertoire de la Cellule Régionale de Coordination du Programme National de Développement Participatif pour le Littoral.
La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de Demande de Cotation.
Une visite du site ainsi qu'un rapport de visite de site sont exigés à tous les éventuels soumissionnaires de la présente cotation.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget du Programme National de Développement Participatif (PNDP) et de la **Commune de NGAMBE, exercice 2018.**

6. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la **Préfecture de la Sanaga Maritime.**

7. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenu **gratuitement tous les jours ouvrables entre 7h30 à 15h30 à la Préfecture de la Sanaga Maritime, ou à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP Littoral, dès publication du présent Avis.**

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles et conformes aux prescriptions du dossier de Demande de Cotation, devra être déposée contre récépissé ou lettre recommandée avec accusé de réception à la **Préfecture de la Sanaga Maritime, au plus tard le 29 Mars 2019, à 11h00 heures précises.** Les plis fermés contenant les offres devront uniquement porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C18/C-NGBE/CDPM/ 2019 DU 08 mars 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MOTEL MUNICIPAL AU CENTRE VILLE DE NGAMBE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL (En procédure d'urgence)
«À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum des travaux pour mettre le chantier en état de réception provisoire est de **cent vingt (120) jours calendaires** à compter de la date de notification à l'Entrepreneur de l'ordre de service de démarrer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Toute offre incomplète et/ou non conforme aux prescriptions du Dossier de demande de cotation sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administrative, technique et financière se fera en un temps le 29 Mars 2019 à 11 h précises, heure locale, chez le secrétaire particulier du Préfet du Département de la Sanaga-Maritime en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les offres doivent être chiffrées hors taxes (HT) sur la valeur ajoutée (TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Prestataire non enregistrés

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet ;
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions de qualification requise ;
- Absence du Sous détail des prix unitaire ;
- Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la Déclaration sur l'honneur non abandon de marché et de non appartenance à la liste des Entreprises défaillantes ;
- Cas de corruption avérée ;
- Insuffisance de la note technique requise (nombre oui inférieur à 21 sur 29) ;
- Modification des quantités du cadre du devis ;
- Fausse déclaration.

Prestataires enregistrés pour leur pré-qualification

- Absence du Sous détail des prix unitaire
- Modification des quantités du cadre du devis ;
- Absence de Déclaration de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des Entreprises défaillantes ;
- Cas de corruption avérée ;
- Fausse déclaration ;

Critères essentiels

Les critères essentiels sont les suivants :

- Références de l'entreprise ;
- Moyens matériels permanents ou mobilisables ;
- Qualification du personnel du chantier ;

- Méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux ;
- Capacité financière 30% du TTC de la soumission

Les soumissionnaires seront soumis à une évaluation binaire des critères essentiels conformément à la grille ci-dessous :

Pièces n°	Désignation	Pondération
B.1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC	Oui/Non
	Intercalaires	Oui/Non
	Lisibilité	Oui/Non
	Pagination	Oui/Non
B.2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste du personnel de chantier cohérent avec les tâches	Oui/Non
	-Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur de Travaux deGR/Hydraulicien) daté et signé	Oui/Non
	-Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé	Oui/Non
	-Ancienneté ? 3 ans	Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GR/Hydraulicien) daté et signé	Oui/Non
	-Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé	Oui/Non
	-Ancienneté ? 3ans	Oui/Non
B.3	Matériel de Chantier	
	-Au moins un Camion ou unPick up (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location), bétonnière et vibreur	Oui/Non
	-Au moins bétonnière et vibreur(produire photocopie certifié de possession ou contrat de location)	Oui/Non
	-Liste de matériel cohérent avec les tâches (voir CCTP)	Oui/Non
B.4	Méthodologie d'exécution des travaux	

	-Production d'un organigramme du projet	Oui/Non
	-Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux	Oui/Non
	-Description des règles de protection socio-environnementale	Oui/Non
	-Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais ? 120 jours	Oui/Non
	-Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non
B.5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphées à chaque page, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
B.6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
B.7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphées à chaque page, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
B.8	Attestation de visite de sites	Oui/Non
B.9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
B.10	Déclaration sur l'honneur de Non Exclusion des Marchés Publics	Oui/Non
B.11	Déclaration sur l'honneur de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des entreprises défaillantes	Oui/Non
B.12	Sous détail des prix unitaire paraphé	Oui/Non
B.13	Bordereau des prix paraphé et signé à la dernière page	Oui/Non
B.14	Capacité financière ? 30% du TTC de la soumission	Oui/Non
	Total des oui	**….. /29**

Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel satisfaisant (nombre oui inférieur à 21 sur 29) aux conditions de qualifications minimales imposées verront leurs offres financières analysées et prises en compte.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date de l'ouverture des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les Renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à la Préfecture du Département de la Sanaga Maritime, Téléphon : _____ , ou à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP pour le Littoral sis à Bonamoussadi immeuble Congelcam, ler étage, Téléphone :233 247 74 68 / 690 203 800

NGAMBE le 8 Mars 2019

Le MAIRE

YEDE Gilbert

COMMUNE D'EBONE

AVIS DE CONSULTATION DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CIPM/C-EBONE/2019 DU 05/03/2019 POUR LES,TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR PANNEAUX PHOTOVÔLTAIQUES DANS LE VILLAGE NDOUNGUE, COMMUNE D'EBONE, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Ebone, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence, une Demande de Cotation pour les travaux d'éclairage public par panneaux photovoltaïques dans le village Ndoungué, commune d'Ebone, Département du Moungo, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans le cadre du bordereau des prix unitaires, le cadre du devis estimatif et quantitatif, ainsi que le cahier des clauses techniques particulières, annexés au présent dossier de cotation.

3. Allotissement

Lesdites prestations constituent un lot unique.

4. Participation et origine
La participation à cet appel à concurrence est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais ayant soumis un dossier de demande de pré-qualification et étant enregistrées dans le répertoire de la Cellule Régionale de Coordination du Programme National de Développement Participatif pour le Littoral.
La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de Demande de Cotation.
Les entreprises concernées ne doivent pas avoir abandonné au moins un marché au cours des trois dernières (03) années d'une part et n'être pas inscrites sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP d'autre part.
Une visite du site ainsi qu'un rapport de visite de site sont exigés à tous les éventuels soumissionnaires de la présente cotation.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget du Programme National de Développement Participatif (PNDP), **exercice 2018.**

6. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables dès publication **du** présent avis au Secrétariat Particulier du Maire.

7. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenu **gratuitement tous les jours ouvrables entre 7h30 et 15h30 au Secrétariat Particulier du Maire, ou à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP Littoral, dès publication du présent Avis.**

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles et conformes aux prescriptions du dossier de Demande de Cotation, devra être déposée contre récépissé ou lettre recommandée avec accusé de réception au lieu indiqué dans la Demande de Cotation, au plus tard le **26/03/2019, à10h00** heures précises. Les plis fermés contenant les offres devront uniquement porter la mention :

DEMANDE DE COTATION N° M/DC/CIPM/C-EBONE/2019 DU 05/03/2019
POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR PANNEAUX PHOTO VOLTAIQUES DANS LE VILLAGE NDOUNGUE, COMMUNE D'EBONE, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL
(En procédure d'urgence)
«À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

9. Delai de Livraison

Le délai maximum des travaux pour mettre le chantier en état de réception provisoire est de ***cent vingt (120) jours calendaires*** à compter de la date de notification à l'Entrepreneur de l'ordre de service de démarrer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Toute offre incomplète et/ou non conforme aux prescriptions du Dossier de demande de cotation sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administrative, technique et financière se fera en un temps le **26/03/2019** à 11 heures précises, heure locale, à la Salle des actes de la Commune d'Ebone, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, Les offres doivent être chiffrées hors taxes (HT) sur la valeur ajoutée (TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Prestataire non enregistrés

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplète
- Qualifications non satisfaisant aux conditions de qualification requise
- Absence du Sous détail des prix unitaire
- Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de Déclaration de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des Entreprises défaillantes ;
- Cas de corruption avérée ;
- Insuffisance de la note technique requise (nombre oui inférieur à 21 sur 29) ;
- Modification des quantités du cadre du devis ;
- Fausse déclaration ;

e• Prestataires enregistrés pour leur pré-qualification

- Absence du Sous détail des prix unitaire
- Modification dés quantités du cadre du devis ;
- Absence de Déclaration de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des Entreprises défaillantes ;
- Cas de corruption avérée ;
- Fausse déclaration ;

ii. **Critères essentiels**

Les critères essentiels sont les suivants :

a. References de l'entreprise;
b. Moyens matériels permanents ou mobilisables;
c. Qualification du personnel du chantier;

d. Méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux;
e. Capacité d'autofinancement (justifier d'une capacité financière de 30% du montant TTC de la soumission)

Les soumissionnaires non enregistrés seront soumis à une évaluation binaire des critères essentiels conformément à la grille ci-dessous **(attention : les soumissionnaires enregistrés pour leurs qualifications suite ù la campagne du PNDP de 2018 en vue de la pré-qualification d'entreprises, sont dispensés de soumettre une déclaration de qualification administrative, technique, et financière)**

Pièces n°	Désignation	Pondération
B.1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC	Oui/Non
	Intercalaires	Oui/Non
	Lisibilité	Oui/Non
	Pagination	Oui/Non
B.2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste du personnel de chantier cohérent avec les tâches	Oui/Non
	-Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur de Travaux deGR/Hydraulicien) daté et signé	Oui/Non
	-Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé	Oui/Non
	-Ancienneté ? 3 ans	Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GR/Hydraulicien) daté et signé	Oui/Non
	-Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé	Oui/Non
	-Ancienneté ? 3ans	Oui/Non
B.3	Matériel de Chantier	
	-Au moins un Camion ou unPick up (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location), bétonnière et vibreur	Oui/Non
	-Au moins bétonnière et vibreur(produire photocopie certifié de possession ou contrat de location)	Oui/Non
	-Liste de matériel cohérent avec les tâches (voir CCTP)	Oui/Non
B.4	Méthodologie d'exécution des travaux	

	-Production d'un organigramme du projet	Oui/Non
	-Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux	Oui/Non
	-Description des règles de protection socio-environnementale	Oui/Non
	-Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais ? 120 jours	Oui/Non
	-Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non
B.5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphées à chaque page, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
B.6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
B.7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphées à chaque page, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
B.8	Attestation de visite de sites	Oui/Non
B.9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
B.10	Déclaration sur l'honneur de Non Exclusion des Marchés Publics	Oui/Non
B.11	Déclaration sur l'honneur de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des entreprises défaillantes	Oui/Non
B.12	Sous détail des prix unitaire paraphé	Oui/Non
B.13	Bordereau des prix paraphé et signé à la dernière page	Oui/Non
B.14	Capacité financière ? 30% du TTC de la soumission	Oui/Non
	Total des oui	**….. /29**

Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel satisfaisant aux conditions de qualifications minimales imposées verront leurs offres financières analysées et prises en compte.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90)jours calendaires, à compter de la date de l'ouverture des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les Renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au Secrétariat Particulier du Maire, Téléphone : **691 83 52 41,** ou à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP pour le Littoral sis à Bonamoussadi immeuble Congelcam, **1er** étage, Téléphone : **233 247 74 68 / 690 203 800**

EBONE le 5 Mars 2019

Le MAIRE

MME SIDIKI ÉPSE MANON FÉLICITÉ

COMMUNE DE DIBOMBARI

LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS N°002/DC/CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 7 MARS 2019 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU POUR LA RADIO COMMUNAUTAIRE DE DIBOMBARI :LOT1 MATERIEL DE BUREAU ET DIVERS : 02 ORDINATEURS DE BUREAU COMPLET, 01 IMPRIMANTE MONOCHROMME LASER, 04 VENTILATEURS, 01 SPLIT.LOT2 MOBILIER DE BUREAU : 01 ARMOIRE DE RANGEMENT, 02 CHAISES SALLE D'ATTENTE, 01 FAUTEUIL DIRECTEUR, 01 FAUTEUIL SECRETAIRE, 16 FAUTEUILS BLEU, 02 CHAISES EN SIMILI CUIR OU TISSU, 01 TABLE DE CONFERENCE, 01 BUREAU SECRETAIRE SIMPLE EN BOIS MASSIF +TROIS TIROIRS, 01 TABLE EN BOIS MASSIF, 01 BUREAU DIRECTEUR, 02 BUREAUX PETIT MODELE

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Réf.: **COMMUNE DE DIBOMBARI**

Mesdames/Messieurs les Directeurs de :

LOT 1 :

- ETS DUKSCO Sarl, Tél : 699 932 7801669 777 777
- ETS ZMP BP 15048 TEL ; 677 60 27 32
- ETS GENERAL INDUSTRIES AND BUSINESS BP 596 DOUALATEL 396 15 69 79

LOT 2:

- ETS DUKSCO Sarl, Tél 699 932 7801669 777 777
- ETS ZMP BP 15048 TEL ; 677 60 27 32
- ETS GENERAL INDUSTRIES AND BUSINESS BP 596 DOUALA TEL 396 15 69 79

Le Maire de la Commune de Dibombari, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de DIBOMBARI, une Demande de Cotation pour L'ACQUISITION DU MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU POUR LA RADIO COMMUNAUTAIRE DE DIBOMBARI :

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans le cadre du bordereau des prix unitaires, le cadre du devis estimatif et quantitatif, ainsi que les spécifications techniques, annexés au présent dossier de cotation.

3. Allotissement

Lesdites prestations constituent deux lots.

4. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais ayant soumis un dossier de demande de pré-qualification et étant enregistrées dans le répertoire de la Cellule Régionale de Coordination du Programme National de Développement Participatif pour le Littoral.
La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de Demande de Cotation.
Les entreprises concernées ne doivent pas avoir abandonné au moins un marché au cours des trois dernières (03) années d'une part et n'être pas inscrites sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP d'autre part.
Une visite du site ainsi qu'un rapport de visite de site sont exigés à tous les éventuels soumissionnaires de la présente cotation.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget du Programme National de Développement Participatif (PNDP), exercice 2019.

6. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables dés publication du présent avis à la Commune de Dibombari.

7. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenu gratuitement tous les jours ouvrables entre 7h30 et 15h30 à la Commune de Dibombari, ou à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP Littoral, dès publication du présent Avis.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais. en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles et conformes aux prescriptions du dossier de Demande de Cotation, devra être déposée contre récépissé ou lettre recommandée avec accusé de réception au Secrétariat de la Mairie de Dibombari, au plus tard le **28 MARS 2019, à 11 heures** précises. Les plis fermés contenant les offres devront uniquement porter la mention:

DEMANDE DE COTATION OUVERTE N° 002/DC/CD/SG/STADU/CIPM/ 2019 DU 7 MARS 2019 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU POUR LA RADIO COMMUNAUTAIRE DE DIBOMBARI :
LOT1 MATERIEL DE BUREAU ET DIVERS : 02 ordinateurs DE BUREAU COMPLET, 01 IMPRIMANTE MONOCHROMME LASER, 04 VENTILATEURS, 01 SPLIT.
LOT2 MOBILIER DE BUREAU : 01 ARMOIRE DE RANGEMENT, 02 CHAISES SALLE D'ATTENTE, 01 FAUTEUIL DIRECTEUR, 01 FAUTEUIL SECRETAIRE, 16 FAUTEUILS BLEU, 02 CHAISES EN SIMILI CUIR OU TISSU, 01 TABLE DE CONFERENCE, 01 BUREAU SECRETAIRE SIMPLE EN BOIS MASSIF +TROIS TIROIRS, 01 TABLE EN BOIS MASSIF, 01 BUREAU DIRECTEUR, 02 BUREAUX PETIT MODELE

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est de trente jours (30) jours calendaires à compter de la date de notification à l'Entrepreneur de l'ordre de service de démarrer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Toute offre incomplète et/ou non conforme aux prescriptions du Dossier de demande de cotation sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administrative, technique et financière se fera en un temps le **28 MARS 2019 à 12 heures** précises, heure locale. à la Salle réunion de la préfecture. à Edéa, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les offres doivent être chiffrées hors taxes (HT) sur la valeur ajoutée (TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.

12. Critères d'évaluation
Critères éliminatoires

- Prestataire non enregistrés
- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplète
- Qualifications non satisfaisant aux conditions de qualification requise
- Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- Cas de corruption avérée ;
- Modification des quantités du cadre du devis ;
- Fausse déclaration ;
- La non-conformité des articles proposés ;
- L'absence de la lettre d'engagement datée et signée sur le respect des délais de livraison
- Prestataires enregistrés pour leur pré-qualification
- La non-conformité des articles proposés
- L'absence de la lettre d'engagement datée et signée sur le respect des délais de livraison4

Principaux critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Prestataire non enregistrés
- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplète
- Qualifications non satisfaisant aux conditions de qualification requise
- Omission d'un prix unitaire quantifié
- Cas de corruption avérée ;
- Modification des quantités du cadre du devis ;
- Fausse déclaration ;
- La non-conformité des articles proposés ;
- L'absence de la lettre d'engagement datée et signée sur le respect des délais de livraison
- Prestataires enregistrés pour leur pré-qualification
- La non-conformité des articles proposés ;
- L'absence de la lettre d'engagement datée et signée sur le respect des délais de livraison

Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel satisfaisant aux conditions de qualifications minimales imposées verront leurs offres financières analysées et prises en compte.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date de l'ouverture des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les Renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à la Mairie de Dibombari, Téléphone : 696 76 21 20/696 76 50 35, ou à la Cellule Régionale de Coordination de la Commune de Dibombari pour le Littoral sis à Bonamoussadi immeuble Congelcam, er étage, Téléphone : 233 247 74 68 / 690 203 800

DIBOMBARI le 7 Mars 2019

Le MAIRE

NGUIME EKOLLO Frédéric

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BERTOUA

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°01/ASMI/CUB/DDG/C2DCR/CLS/2019 DU 07 MARS 2019 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES CHARGES DU CONTROLE DES TRAVAUX DE : CONSTRUCTION DU JARDIN FACE PALAIS DE JUSTICE, DANS LE CADRE DU PROGRAMMME C2D URBAIN « CAPITALES REGIONALES » - BERTOUA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

Dans le cadre du programme C2D-Urbain « Capitales Régionales, le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain a élaboré avec les Communautés Urbaines de Bafoussam, Bertoua et Garoua auxquelles se sont ajoutées celles de Bamenda et Maroua, des Programmes d'Investissements Prioritaires (PIP) dans ces cinq (05) villes.

2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt vise à la pré qualification des
Bureaux d'études (BET) devant participer aux Appels d'Offres Restreints pour le contrôle des travaux de construction du jardin face palais de justice de la composante Espaces publics dans la ville de Bertoua dans le cadre du Programme C2D Urbain « Capitales Régionales ».

3. Consistance des prestations

Composante 1 : Programme d'Investissement Prioritaires (PIP) visant à combler le déficit d'infrastructures des trois villes et rattraper leurs besoins en la matière : il s'agit d'un programme estimé prioritaire arrêté à 67 milliards de FCFA portant sur (i) des infrastructures de voirie et de drainage (66%), (ii) des équipements marchands (26%), (iii) des services urbains de proximité (3%), (iv) des espaces publics (5%).
La mise en oeuvre de ce programme se fera sous six (06) maîtrises d'ouvrage, une centrale auprès du MINHDU (66% des investissements), et cinq (05) locales auprès des Communautés urbaines de Bafoussam, Bertoua, Garoua, Bamenda et Maroua (34% des investissements).
Composante 2 : Renforcement des capacités des maîtrises d'ouvrage locales pour que les cinq villes soient en mesure de mettre en oeuvre les PIP et au-delà, mieux assurer la gestion municipale des services urbains.

4. Financement

Les travaux sont financés par : **Convention CCM 1274 01M du 24 novembre 2014 portant affectation à la Subvention C2D ;**

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature doivent être remis en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies marquées comme tels, comportant les volumes 1 et 2 sous pli fermé à la Cellule Locale de Suivi du Programme C2D Urbain sis à l'immeuble des Ateliers Municipaux, Avenue Yellem MADI, route National n°1 au lieu dit village artisanal (localisable sur GOOGLE MAPS à l'adresse : Ateliers Municipaux/C2D Urbain Bertoua) tél : 673 212 338 / 650 282 655 au plus tard le **21 mars 2019 à 10 heures** précises, heure locale. Avec mention :
AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°01/ASMI/CUB/DDG/C2DCR/CLS/2019 DU 07 MARS 2019 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES CHARGES DU CONTROLE DES TRAVAUX DE :CONSTRUCTION DU JARDIN FACE PALAIS DE JUSTICE, DANS LE CADRE DU PROGRAMMME C2D URBAIN « CAPITALES REGIONALES » - BERTOUA.
FINANCEMENT: -*Convention CCM1274 O1M du 24 novembre 2014portant affectation à la subvention C2D*
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

6. Composition du dossier

Les intéressés par le présent Appel à Manifestation d'Intérêt, devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes :
IV.1 Volume 1 : (Pièces administratives)
Le « volume 1 » comprendra les documents administratifs (copies certifiées conformes, datées d'au plus trois (03)

mois et en cours de validité) suivantes :
1) Une lettre de motivation dûment signée du candidat ;
2) L'accord de groupement, le cas échéant ;
3) Le pouvoir de signature, en cas de groupement ;
4) La copie certifiée de la carte de contribuable en cours de validité, certifiée par le service émetteur ;
5) La copie certifiée de la patente en cours de validité ;
6) Une copie certifiée du certificat d'imposition ;
7) Une copie certifiée de l'attestation de non-redevance ;
8) De l'attestation de non-faillite délivrée par le Greffier du Tribunal de Première instance territorialement compétent ;
9) L'original de l'attestation signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance
Sociale, ou d'un de ses représentants dûment mandatés, certifiant qu'il a effectivement versé à la Caisse les sommes dont il est redevable et précisant l'objet de la soumission ;
10) L'original de l'attestation de non-exclusion des marchés publics délivrés par l'Agence
de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
11) L'original de l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire délivrée par une banque agréée par le Ministre des Finances ;
12) Le bilan comptable des trois (03) derniers exercices (2015, 2016 et 2017) ;
13) Les chiffres d'affaires moyens annuels pour les prestations de même nature durant les trois dernières années.
NB 1: En cas de groupement chaque Bureau d'étude doit présenter un dossier administratif conforme et complet, à l'exception de l'attestation de domiciliation bancaire, présentée uniquement par le mandataire du groupement;
NB 2. : L'absence ou la non-validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera le rejet pur et simple de la candidature;
NB3 : Les groupements entre les BET internationaux et locaux sont encouragés.
IV-2 Volume 2 (Dossier technique)
IV-2-1 : Composition du dossier technique
Le dossier technique devra comprendre des pièces ci-après:
a) Lettre de soumission à la proposition technique b) Références dans les travaux similaires avec justification (première page du contrat, page du contrat décrivant les prestations, page de signature et P.V de réception);
c) Justification de la mobilisation des moyens (personnels expérimentés et matériels
adéquats tous genre pour ce type de prestation) ;
d) Propositions techniques et méthodologiques;
e) Liste du personnel du Bureau d'étude ou Groupement ;
f) Méthodologie de suivi et contrôle environnementale et des aspects ESSH
(environnementaux, sociaux, sécurité, et hygiène); et conformité à la norme Iso 14001;
g) Une capacité financière délivrée par une banque reconnue par le MINFI de l'ordre de 120 000 000 FCFA;
h) Une déclaration sur l'honneur de non abandon des prestations;
IV-2-1-1 ; La liste du personnel du Bureau d'Etude Le BET ou le groupement devra fournir la liste du personnel disposant de l'expertise requise et exigée pour l'exécution desdites prestations et la justification de l'expérience de ce personnel
doit comprendre :
- Un curriculum vitae signé de chaque personnel ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;
- De l'attestation de présentation de l'original du diplôme de chaque personnel signé par le Préfet ;
Une attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC)
pour les personnels Ingénieurs du Génie Civil ; ou de l'ordre dans lequel il appartient
(nationaux ou expatriés).
La non production de l'une de ces pièces entraînera pour l'expert considéré, la note zéro (o).
Le personnel technique des études et/ou contrôle des travaux sera composé comme suit :
> Un Chef de Mission, Architecte/ Paysagiste:
• Formation Architecte/Paysagiste (BAC+5);
• Expérience générale : au moins 15 ans d'expérience dans l'aménagement et les ouvrages d'art;
• Expérience Spécifique : au moins 08 ans d'expérience dans le contrôle des travaux
d'infrastructures, aménagement paysager et ouvrages d'art en zone urbaine depuis moins de 15 ans ;
• Avoir travaillé au moins dans un Programme/Projet financé par les bailleurs de fonds dans le secteur du développement urbain
• Savoir lire et écrire le français et l'anglais ;
• Participation à au moins trois (03) projets de contrôle des travaux similaires en zone urbaine dont deux (02) en tant que chef de mission, projets dont les montants des missions sont supérieurs à 100 000 000 de FCFA.
> Expert Génie Civil
• Formation Ingénieur génie civil (BAC+5) ;
• Expérience et qualifications générales :
- Au moins dix (10) ans d'expérience générale Qualification et expérience avérée dans le suivi des travaux de terrassement, aménagement VRD et ouvrages d'art ;
• Expériences spécifiques :
Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience spécifique dans les études et contrôle
des travaux types terrassement, aménagement VRD et ouvrages d'art.
Participation à au moins trois (03) projets des travaux similaires et dont deux
(02) dont les montants des missions sont supérieurs à 100 000 OOOFCFA
> Expert en menuiserie et construction bois

• Formation Ingénieur Menuiserie ou construction bois (BAC +3)
• Expérience Minimale :
- Au moins Sept (07) ans d'expérience générale et quatre (04) ans d'expérience spécifique dans le contrôle des travaux type Infrastructures, construction et menuiserie bois ;
- Participation à au moins deux (02) projets de contrôle des travaux similaires en zone urbaine, et dont un (01) dont le montant de la mission est supérieur à 50 000 000 de FCFA.
> Expert Paysagiste
• Formation en aménagement paysager (BAC+3) ;
• Expérience minimale :
- Au moins sept (07) ans d'expérience générale et cinq (05) ans d'expérience spécifique dans le contrôle des travaux d'aménagement paysagiste ;
- Participation à au moins deux (02) projets de contrôle des travaux similaires en zone urbaine dont les montants des missions sont supérieurs à 40 000 000 de FCFA.
> Expert Environnementaliste
• Formation d'Environnementaliste (BAC+5)
• Spécialiste en analyse de risques environnementaux naturels ou urbains ;
• Expérience minimale :
Sept (07) ans d'expérience générale et trois (03) ans d'expérience spécifique dans le contrôle de la mise en oeuvre du plan ESSH dans les travaux types infrastructures, aménagements et ouvrage d'art ;
- Participation à au moins deux (02) projets de contrôle des travaux similaires, dont au moins un (01) en zone urbaine dont le montant de la mission est supérieur à 50 000 000 FCFA.
> Expert Electrotechnicien
• Formation en électrotechnique (électricité, électromécanique ou électronique) (BAC+5) ;
• Expérience minimale :
- Sept (07) ans d'expérience générale et cinq (05) ans d'expérience spécifique dans le contrôle des travaux électriques et électromécaniques;
- Participation à au moins trois (03) projets de contrôle des travaux électriques et électromécaniques, dont au moins deux (02) en zone urbaine ; projets dont les montants des missions sont supérieurs à 50 000 000 FCFA.
W-l'l-l : L'organigramme complet du personnel du BET
L'organigramme du BET ou du groupement comportera les postes, les noms et les fonctions des différents responsables d'encadrement de celui-ci.
IV-2-1-3 : Les références du BET
Le Bureau d'Etude ou le groupement présentera ses références. Le nombre d'années d'expériences générales et spécifiques dans le contrôle des travaux d'Infrastructures, aménagements et Ouvrages d'art :
• Le nombre d'années d'expérience dans le contrôle des travaux d'Infrastructures, aménagements et Ouvrages d'art similaires en zone urbaine au Cameroun et en Afrique ;
• Les références durant les cinq (05) dernières années avec quatre (04) PV de réception provisoire et/ou définitive parmi lesquels 02 projets dont les montants des missions sont supérieurs à 100 millions FCFA et 02 autres dont les montants des missions sont supérieurs à 70 millions FCFA;
• Les références spécifiques dans le contrôle des travaux horticoles, VRD, Génie Civil et construction bois ;
• Les références spécifiques dans le contrôle des travaux de menuiserie bois et aluminium ;
• Les références spécifiques dans le contrôle des installations réseaux (Electrique, Mécanique, électromécanique ou électronique);
• Les références dans le domaine des projets financés par les bailleurs de fonds (AFD,BAD, EU) ;
• Les références dans le contrôle du respect critères AFD concernant la Main d'OEuvre ;
• Les références dans le contrôle de la mise en oeuvre du PGES ;
• Les références dans les projets similaires réalisés par le même Groupement le cas échéant.
Pour être validée, chaque référence en exécution du contrôle des travaux types ou similaires devra être justifiée par l'extrait du contrat comportant les premières et dernières pages, les pages de signatures et les attestations de bonne fin correspondantes (ou lettres de validations de la dernière phase des études) délivrées par les services du Maître d'Ouvrage concerné. Ces documents devront être claire et lisibles.
Seules les références provenant des structures étatiques (Ministères, Maires, Sociétés de Développement, etc.) seront acceptées.
lV-2-1-4 : Les moyens techniques et matériels
Le Bureau d'Etude ou le groupement fournira en propre la liste des moyens techniques et matériels à mettre en place pour la réalisation des prestations :
Matériels du laboratoire (ensemble) pour les différents essais lors des études, et de contrexpertises (lors du contrôle). Matériels Topographiques, Matériels Informatiques.

V-2-1-5 : Méthodologie d'études environnementale et de contrôle de la mise en place du Plan environnementale, sociale, de sécurité et de santé (ESSS)
• Transfert des compétences notamment sur les études environnementales, le contrôle de la mise en place du plan ESSS et le contrôle de la mise en place du PGES, le contrôle techniques des travaux à la Cellule Locale et à la Communauté Urbaine
Bertoua ;
• Contrôle de la prise en compte de la question du genre pour favoriser le développement local ;
• Proposition de solutions pour encourager les retombées économiques de chaque
projet.
IV-2-1-6 : L'autorisation de vérification des déclarations
Cette autorisation dûment signée du Directeur Général du BET ou du Groupement (01 pour chacun des membres du Groupement), devra permettre au Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Bertoua, Maître d'ouvrage de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence du matériel annoncé dans le dossier de candidature, et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées.

7. Critères d'évaluation

Le dossier technique sera évalué suivant les critères ci-après :
• Références sur le BET 30 points ;
• Matériels sur 10 points ;
• Personnel sur 50 points ;
• Méthodologie 10 points.
Seuls les candidats ayant totalisé une note technique au moins égale à 80 points sur 100 seront retenus.

8. Renseignements Complémentaires

Pour des besoins de renseignements complémentaires d'ordre technique, les BET intéressés sont invités à appeler au n° 673 212 338 / 650 282 655 ou écrire à l'adresse suivante Email : alain.ubaman@c2durbainbertoua.cin: avec copie à c2dcapitalesregionales@gmail.com au plus tard 7 jours avant la date limite de remise des offres.

9. Evaluation et publication des resultats

Les offres seront évaluées par une Sous-Commission Ad-Hoc mise sur pieds par décision du Maître d'Ouvrage. Les BET retenues à l'issue de cette évaluation, seront consultées dans le cadre de l'appel d'offres National restreint pour ces travaux sur financement de la : Convention CCM 1274 CI M du 24 novembre 2014.

BERTOUA le 6 Mars 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

WOUAMANE MBELE

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BERTOUA

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 03/ASMI/CLW DDG/C2DCR/CLS/2019 DU 11 MARS 2019 POUR LA PRESELECTIONDES BUREAUX D'ETUDES CHARGES DU CONTROLE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L' ESPACE COMMERCIAL DE LA VILLE DE BERTOUAV DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D URBAIN « CAPITALES REGIONALES » - BERTOUA-

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

Dans le cadre du programme C2D-Urbain « Capitales Régionales, le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain a élaboré avec les Communautés Urbaines de Bafoussam, Bertoua et Garoua auxquelles se sont ajoutées celles de Bamenda et Maroua, des Programmes d'Investissements Prioritaires (PIP) dans ces cinq (05) villes.

2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt vise à la pré qualification des
Bureaux d'études (BET) devant participer aux Appels d'Offres Restreints pour le contrôle des travaux de construction du jardin face palais de justice de la composante Espaces publics dans la ville de Bertoua dans le cadre du Programme C2D Urbain « Capitales Régionales ».

3. Consistance des prestations

Composante 1 : Programme d'Investissement Prioritaires (PIP) visant à combler le déficit d'infrastructures des trois villes et rattraper leurs besoins en la matière : il s'agit d'un programme estimé prioritaire arrêté à 67 milliards de FCFA portant sur (i) des infrastructures de voirie et de drainage (66%), (ii) des équipements marchands (26%), (iii) des services urbains de proximité (3%), (iv) des espaces publics (5%).
La mise en oeuvre de ce programme se fera sous six (06) maîtrises d'ouvrage, une centrale auprès du MINHDU (66% des investissements), et cinq (05) locales auprès des Communautés urbaines de Bafoussam, Bertoua, Garoua, Bamenda et Maroua (34% des investissements).
Composante 2 : Renforcement des capacités des maîtrises d'ouvrage locales pour que les cinq villes soient en mesure de mettre en oeuvre les PIP et au-delà, mieux assurer la gestion municipale des services urbains.

4. Financement

Les travaux sont financés par : **Convention CCM 1274 01M du 24 novembre 2014 portant affectation à la Subvention C2D ;**

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature doivent être remis en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies marquées comme tels, comportant les volumes 1 et 2 sous pli fermé à la Cellule Locale de Suivi du Programme C2D Urbain sis à l'immeuble des Ateliers Municipaux, Avenue Yellem MADI, route National n°1 au lieu dit village artisanal (localisable sur GOOGLE MAPS à l'adresse : Ateliers Municipaux/C2D Urbain Bertoua) tél : 673 212 338 / 650 282 655 au plus tard le **27 mars 2019 à 10 heures** précises, heure locale. Avec mention :

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 03/ASMI/CLW DDG/C2DCR/CLS/2019 DU 11 MARS 2019 POUR LA PRESELECTIONDES BUREAUX D'ETUDES CHARGES DU CONTROLE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L' ESPACE COMMERCIAL DE LA VILLE DE BERTOUAV DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D URBAIN « CAPITALES REGIONALES » - BERTOUA-

FINANCEMENT:-*Convention CCM1274 O1M du 24 novembre 2014portant affectation à la subvention C2D*
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

6. Composition du dossier

Les intéressés par le présent Appel à Manifestation d'Intérêt, devront fournir les pièces ci-après,présentées en deux volumes :

III. Volume 1 Pièces administratives

Le « volume 1 » comprendra les documents administratifs (copies certifiées conformes, datées d'au plus trois (03) mois et en cours de validité) suivantes :

1) La copie certifiée de la carte de contribuable en cours de validité, certifiée par le service émetteur ;

2) De l'attestation de non-faillite délivrée par le Greffier du Tribunal de Première instance territorialement compétent ;

3) L'original de l'attestation de non-exclusion des marchés publics délivrés par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

4) La déclaration d'intégrité et de responsabilité sociale de l'AFD dûment signé joint en annexe du présent ASMI

NB : En cas de groupement chaque entreprise doit présenter un dossier administratif conforme et complet, dont l'accord de groupement indiquant le mandataire et le pouvoir de signature.

-**2 Volume 2 Dossier technique**

2-1 : Composition du dossier technique

Le dossier technique devra comprendre les pièces ci-après:

a) Références récentes dans les travaux similaires (avec le cout et une description sommaire du projet en études et/ou contrôle);

b) Justification de la mobilisation des moyens (personnels expérimentés mobilisables pour le projet : architecte, architecte urbaniste, environnementaliste, ingénieurs des lots technologiques, géotechnicien, topographe etc...)

c) Le chiffre d'affaire du candidat des trois dernières années minimum (2018, 2017, 2016....)

7. Renseignements Complémentaires

Pour des besoins de renseignements complémentaires d'ordre technique, les BET intéressés sont invités à appeler au n° 673 212 338 / 650 282 655 ou écrire à l'adresse suivante Email : alain.ubaman@c2durbainbertoua.cin: avec copie à c2dcapitalesregionales@gmail.com au plus tard 7 jours avant la date limite de remise des offres.

BERTOUA le 7 Mars 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

WOUAMANE MBELE

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

AVIS D'APPEL A MANISTATION D'INTERETN°002/AAMI/MINEFOP/SG/DAG/2019 DU 28 FEVRIER 2019POUR LE RÉCRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES (BET) EN VUE D'ASSURER LE SUIVI ET LE CONTROLE DES TRAVAUX DU PROJET DE CONSTRUCTION, RÉHABILITATION ET ÉQUIPEMENTS DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE NANGA EBOKO.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

Le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Cameroun dans l'optique de fournir une formation de qualité aux jeunes Camerounais, adaptée aux réalités des métiers des grands chantiers prônés par le Chef de l'État et pour atteindre l'émergence en 2035, a engagé un programme progressif de construction, réhabilitation et d'équipements des Centres de Formations Professionnelles aux Métiers sur l'ensemble du territoire National.

C'est dans cette perspective, que la Région du Centre plus précisément le Département de la Haute Sanaga à Nanga Eboko, a bénéficié du projet de construction, réhabilitation et équipements d'un Centre de Formation Professionnelle. Ce projet est financé par l'International Bank d'Autriche suivant la convention de prêt signé entre le Gouvernement de la République du Cameroun et la Raiffeisen Bank Internationale AG de la République d'Autriche. Sa mise en œuvre est assurée par la société KUHN International Project.

Pour une exécution optimale de ce projet, le MINEFOP entend recruter un BET chargé du suivi, de contrôle technique des travaux et de normalisation des risques.

Le projet concerne la construction des bâtiments, la réhabilitation des bâtiments existants et l´équipements du Centre de Formation Professionnelle aux Métiers de Nanga Eboko.

2. Objet

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des bureaux/cabinets d'études devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour le contrôle et la surveillance de l'exécution des travaux de construction, de réhabilitation et d'équipements du Centre de Formation Professionnelle aux Métiers de Nanga Eboko.

Le prestataire sélectionné, aura pour mission principale d'assurer la mission de contrôle et de surveillance de l'exécution des travaux de construction, de réhabilitation et d'équipements du Centre de Formation Professionnelle aux Métiers de Nanga Eboko.

3. Consistance des prestations

Assistance au Maitre d'Ouvrage (MO)

a) Réponses aux demandes d'informations complémentaires, en provenance Maître d'Ouvrage.
b) Vérification des variantes et des détails proposés par les Entreprises. Lecture et interprétation des résultats d'essais effectués par le laboratoire de contrôle de matériaux agréé du choix du Maître d'Ouvrage.
c) Vérification du plan d'installation du chantier proposé par l'entreprise adjudicataire, et le cas échéant, modifications diverses à y apporter tant sur la disposition des locaux et matériel que sur la qualité des engins à mettre en place pour l'exécution des travaux. En cas de désaccord il y aura lieu d'établir un nouveau plan et une liste de matériel qui devra être respectés par l'entrepreneur.

Surveillance de l'exécution de prestations

La surveillance de l'exécution des travaux comprend les opérations suivantes :
• contrôle des différentes pièces destinées au suivi du chantier, en particulier les cahiers de chantier ou sont consignés les procès-verbaux des réunions et des visites de chantier faisant état :
- des remarques relatives à l'exécution qualitative des travaux ;
- de l'avancement hebdomadaire des travaux;
- des problèmes relatifs à l'exécution et aux modifications, aux requêtes venant de l'entrepreneur ou des autorités administratives ;
- des observations concernant la sécurité du chantier ;
- les jours d'arrêt des travaux, indépendants de la volonté de l'entrepreneur ;

• contrôle des conditions d'hygiène et de sécurité sur le chantier ;
• validation des projets d'exécution, contrôle de conformité sur l'exécution des ouvrages, par référence aux règles de l'art, aux prescriptions techniques et plans contractuels. Rédaction des procès-verbaux mensuels sur la qualité des réalisations ;
• élaboration des rapports techniques pour la présentation des travaux supplémentaires nécessaires à la stabilité de l'ouvrage ou à la poursuite des travaux, sur la demande du Maître d'Ouvrage ou de l'ingénieur du marché;
• élaboration d'un bordereau de prix supplémentaire sur la demande du Maître d'Ouvrage ou de l'ingénieur du marché pour l'évaluation d'éventuels travaux supplémentaires ;
• assistance à la vérification des états quantitatifs mensuels relatifs aux travaux exécutés sur la demande du Maître d'Ouvrage ou de l'ingénieur du marché ;
• vérification des décomptes mensuels et du décompte définitif sur la demande du Maître d' Ouvrage ou de l'ingénieur du marché ;

• assistance aux opérations de réception partielles des phases des travaux engageant la stabilité de l'ouvrage :
- réception du bornage et de l'implantation ;
- réception des fonds de fouilles ;
- réception des ferraillages, des bétons, des coffrages, des granulats, des ciments, du bois pour charpente et étayage et autres matériaux ;
- réception de l'étanchéité ;

• assistance au Maître d'ouvrage pour les opérations relatives aux réceptions provisoires et définitive (réception technique, réception provisoire et réception définitive, regroupant à chaque fois, le prestataire, l'ingénieur du marché, le chef de service du marché et le représentant du maître d'ouvrage). Rédaction d'un procès-verbal suivant ces réceptions en relevant les réserves. Inscription des mémoires et réclamations faites par le prestataire en charge de l'exécution des travaux) ;
• rédaction d'un rapport d'analyse à la fin des travaux : le concepteur devra analyser le déroulement des travaux en soulignant les difficultés de tous ordres rencontrées, et susceptibles de diminuer le rendement du chantier. Par ailleurs, les renseignements techniques destinés à renseigner le Maître d'ouvrage sur la nature du sol, les matériaux, les productions locales et autres éléments qui seraient de nature à faciliter l'extension du projet sur le même site et dans les mêmes conditions, devront figurer dans ce rapport ;
• vérification de la situation administrative du chantier ;
• élaboration et transmission des ordres de service ;
• direction des réunions de chantier, et production des comptes rendus et rapports ;
• assistance à la vérification des états quantitatifs mensuels relatifs aux travaux exécutés contradictoirement avec l'entreprise ;

• fourniture dans un délai de sept jours, des documents architecturaux et techniques en rapport avec les insuffisances observées dans les études ;
• gestion de l'exercice des garanties par l'entreprise et de la levée des réserves ;
• assistance au Maître d'ouvrage pour l'arbitrage et le règlement des litiges ;
• élaboration des dossiers des travaux exécutés ;
• assistance au maître d'ouvrage pour la passation des avenants éventuellement.

Contrôle géotechnique

Ce contrôle consiste à exécuter une campagne d'essais géotechniques afin de vérifier :
- la qualité technique des remblais ;
- La qualité des matériaux entrant dans la composition des bétons et mortiers : sable, ciment, aciers, graviers ;

- Les dosages en eau ;
- La régularité des types de coffrage ;
- Les compositions des bétons et mortiers conformes aux formulations fournies par l'Entreprise.

Ces essais seront réalisés sur place au chantier à l'aide du petit matériel d'essai dont le cocontractant en charge du contrôle et surveillance devra disposer en propriété pour les besoins de la cause.

Le contrôle de la résistance des bétons sera fait soit dans le laboratoire de chantier de l'Entreprise, soit par un bureau de contrôle géotechnique agréé. Ce contrôle sera supervisé par le titulaire du marché de contrôle et surveillance qui est tenu d'assister aux prélèvements d'échantillons, d'interpréter les résultats et de faire les prescriptions qui en découleront à l'Entreprise, ainsi que les planches d'essais nécessaires à la définition des normes de compactage. A cet effet, le titulaire du marché de contrôle et surveillance, devra mobiliser en permanence sur le site en appui à l'ingénieur du suivi un laborantin équipé du matériel nécessaire à l'identification des emprunts et au contrôle du compactage.

Sans être exhaustifs, la réalisation de l'ensemble des essais nécessaires au contrôle des travaux (structure, géotechniques, matériaux, topographie, etc…). Ces essais sont:
a. essais sur les granulats (granulométrie, équivalent de sable, essais de propreté, de dosage en matières organiques) ;
b. essais sur les bétons hydrauliques (teneur en eau des agrégats ; poids spécifiques des agrégats, analyse de béton frais, essais d'ouvrabilité, essais de compression et de traction sur éprouvette) ;
c. essais sur les aciers (étirement) ;
d. essais sur fondations d'ouvrage d'art et terrassements (confirmation des portances des sols de fondations, compacité des remblais sous dallage).

Contrôle de la gestion environnemental et sociale
Le contrôle environnemental consistera à vérifier que l'Entreprise exécute tous les travaux spécifiés dans le devis descriptif et la consistance des travaux conformément aux clauses de protection de l'environnement ou lois et directives visées à l'article 3 du C.C.A.P.

En cas de refus de l'Entreprise de se conformer aux clauses et directives environnementales en vigueur, le prestataire en charge du contrôle et de la surveillance de la réalisation des travaux, sera tenu d'en informer le Maître d'Ouvrage dans un délai de huit (8) jours sous peine des pénalités prévues à l'article 26.1 du C.C.A.P.

Lors des réunions de chantier hebdomadaires, les agents de la mission de contrôle et de surveillance de l'exécution des travaux, devront en permanence sensibiliser les chefs de chantier de l'entreprise sur le respect des prescriptions environnementales lors de l'ouverture ou la fermeture des zones d'emprunt.

À la fin des travaux, la mission de contrôle et de surveillance de l'exécution des travaux, veillera à ce que tous les travaux nécessaires à la remise en état des lieux soient exécutés. Il devra vérifier que l'entrepreneur a replié tout son matériel, ses engins et ses matériaux, de même qu'elle s'assurera qu'il a démoli toute installation fixe telle que fondations, supports en béton ou métallique, les aires bétonnées, décontaminé le sol s'il y a lieu, et d'une manière générale remis le site d'installation dans un état le plus proche possible de son état initial. Il devra s'assurer que l'Entrepreneur n'a abandonné aucun équipement ni matériaux sur le site, ni dans les environs.

Après le repli du matériel, un procès-verbal établi sous la responsabilité du Chef de la mission de contrôle et de surveillance de l'exécution des travaux, constatera la remise en état du site. Il devra être dressé et joint au P.V. de la réception des travaux.

Sans être exhaustifs le contrôle de la gestion environnemental et sociale s'articulera s'attèlera à :

- faire respecter les mesures visant à mieux protéger l'environnement
- diminuer les nuisances pendant les travaux ;
- réduire le risque d'accident de travail ;

- réduire les risques de conflits entre le personnel et la population environnante;
- réduire la pollution de l'air et le risque des maladies oculaires et pulmonaires pendant les travaux ;

- lutter contre l'érosion, la déstructuration et la pollution des sols ;
- minimiser les impacts du projet sur l'écosystème et la végétation;

Les rapports mensuels devront consacrer une rubrique au suivi de la gestion environnementale et social, ressortant les difficultés rencontrées et les propositions de solution.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature, rédigés en français ou en anglais doivent être remis en trois (03) exemplaires dont un original et deux copies marqués comme tel, sous pli fermé et scellé, au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP), Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget et des Marchés Publics), sis à Nlongkak au plus tard le **21 MARS 2019 à 15 heures 30 min** avec la mention :

« AVIS D'APPEL A MANISTATION D'INTERET N°002/AAMI/MINEFOP/SG/DAG/2019 DU 28 FEVRIER 2019 POUR LE RÉCRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES (BET) EN VUE D'ASSURER LE SUIVI ET LE CONTROLE DES TRAVAUX DU PROJET DE CONSTRUCTION, RÉHABILITATION ET ÉQUIPEMENTS DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE NANGA EBOKO ».

5. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après présentées en deux volumes :

a- Volume 1 : Dossier administratif
Ce volume comprend les documents administratifs suivants en originaux ou en copie certifiée conforme, selon les cas datant de moins de trois (03) mois :
- une lettre de motivation dûment signée du candidat ;
- une copie de la carte de contribuable en cours de validité, certifiée par le service compétant ;
- une attestation de non faillite délivrée par le greffier du Tribunal de Grande Instance du domicile du candidat ;
- une attestation de non redevance fiscale datant de moins de trois (03) mois ;
- un certificat de non exclusion des marchés publics ;
- une patente en cours de validité.

b- Volume 2 : offre Technique
b1- Renseignements sur les qualifications du personnel et le matériel à utiliser
- liste du personnel accompagné de l'Organigramme du BET ;
- le curriculum vitae daté et signé de chaque personnel ;
- la copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;

b2- Propositions techniques et références du Bureau d'Etudes
Les candidats fourniront la liste des moyens techniques et matériels à mettre en place pour la bonne organisation du carrefour des métiers et de la bourse de l'emploi. Il s'agit de :
- la liste des moyens logistiques (véhicules, téléphones, fax, matériel informatique, etc.) à mobiliser pour la réalisation des prestations ;
- une description détaillée de la méthodologie, le calendrier, le planning ainsi que les différentes articulations prévues ;
- le procès verbal de réception définitive de trois (03) prestations au moins effectuées dans le contrôle et le suivi des travaux des bâtiments ;
- le certificat de bonne exécution ou une attestation de bonne séparation délivrée par le Maître d'Ouvrage, ou la copie du décompte final y compris la photocopie des premières et dernières pages du contrat enregistré y afférent ;
- la description sommaire de la mission.

6. Critères d'évaluation

a- Critères éliminatoires
- dossier administratif incomplet ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- expérience non requise du personnel présenté ;
- diplômes proposés non conformes ;
- non compréhension de la mission.

b- Critères essentiels
L'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous :
- Qualification et expérience des personnels clés : 45 points
- Référence du Bureau/Cabinet d'Etudes : 35 points
- Moyens techniques et matériels : 15 points
- Présentation du dossier : 05 points

Total:…… 100 points

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur (100), seront retenus pour participer à l'Appel d'Offres National Restreint.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires pourront éventuellement être obtenus à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'emploi et de la formation Professionnelle, sis immeuble ministériel de Nlongkak».

YAOUNDE le 8 Février 2019

Le MINISTRE

ISSA TCHIROMA BAKARY

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

AVIS D'APPEL A MANISTATION D'INTERETN°003/AAMI/MINEFOP/SG/DAG/2019 DU 28 FEVRIER 2019POUR LE RECRUTEMENT DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DU CONTROLE ET DU SUIVI DES TRAVAUX DE CONTRUCTIONS DES CENTRES DE FORMATION PROFESIONNELLE SECTORIELS EN MAINTENANCE INDUSTRIELLE, TRANSPORT/LOGISTIQUE A EDEA ET EN AGROINDUSTRIE A DOUALA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

Dans le cadre du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) de deuxième génération signé en 2011 entre la France et le Cameroun, 9 839 355 000 FCFA ont été octroyés au secteur de la Formation Professionnelle pour la mise en place de deux Centres de Formation Professionnelle Sectoriels (CFPS), en Maintenance Industrielle, Transport/Logistique et en Agro-industrie. Une convention de financement (CCM 1277 01 P) a ainsi été signée le 19 décembre 2014 entre la République du Cameroun et l'Agence Française de Développement (AFD) pour la mise en place dudit projet.

Le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle entend utiliser une partie des fonds qui lui sont ainsi alloués pour recruter un Bureau d'Etudes Techniques (BET) pour le contrôle et le suivi des travaux d'aménagement et de constructions de chaque Centres de Formation Professionnelle Sectoriels (CFPS), répartis en deux lots distincts :
Lot 1 : contrôle et suivi des travaux d'aménagement et de construction du CFPS en Maintenance Industrielle, Transport/Logistique à EDEA ;
Lot 2 : contrôle et suivi des travaux d'aménagement et de construction du CFPS en Agro-industrie à DOUALA.
Pour chaque CFPS, les prestations concernent le contrôle et la supervision des travaux de génie civil, de terrassement, d'aménagement, des sites et de constructions des bâtiments (bloc administratif, ateliers, salles spécialisées, salles des cours, clôture, etc.).

2. Objet

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour le contrôle et le suivi des travaux de de génie civil, de terrassement, d'aménagement des sites et de constructions des Centres de Formation Professionnelle Sectoriels (CFPS) à Edéa et à Douala.

3. Consistance des prestations

En détail, les tâches du BET, assurant la fonction de l'Ingénieur Conseil auprès du Maitre d'Ouvrage, seront les suivantes:

*. Contrôle permanent du chantier
Le BET sera chargé du contrôle permanent du chantier pour la durée effective des travaux, objets de la prestation. Il aura ainsi le titre de Maître d'œuvre du projet. La permanence sur les chantiers sera donc assurée par un personnel ayant les qualifications techniques nécessaires. Sa méthodologie de travail sera agréée par le Maître d'Ouvrage.

Le BET devra développer la méthode qu'il pense pouvoir appliquer pour le contrôle des travaux, y compris la cohérence des interventions des autres corps de métiers et les modalités des différents essais nécessaires et leurs fréquences.

Le BET travaillera conjointement avec l'architecte du projet.
*. Contrôle général
Avant le démarrage des travaux, le BET sera chargé :

- du contrôle de la disponibilité sur le terrain, du matériel et des équipements prévus par l'Entreprise ;
- de la vérification des dossiers d'exécution établis par les entreprises avant le démarrage des travaux ;
- du contrôle de l'installation sur le chantier des entreprises.

Pendant l'exécution des travaux, le BET sera chargé de :
- de la supervision et du contrôle de l'implantation des bâtiments, des ouvrages, de la voirie et des réseaux divers ;
- de l'organisation des réunions hebdomadaires de chantier avec les différents responsables des services déconcentrés du Maitre d'Ouvrage, des Administrations partenaires et des Entreprises ;
- de l'organisation des réunions mensuelles de chantiers avec les responsables des services centraux du Maitre d'Ouvrage, des Administrations partenaires et des Entreprises ;
- du contrôle de la conformité de l'exécution des travaux aux prescriptions des pièces et clauses contractuelles du marché passé avec les entreprises en matière de qualité, de délais et de coût ;
- de la réalisation des essais sur les matériaux, y compris de manière inopinée (bétons, agrégats, sols, etc.) qui devront apparaître dans les rapports mensuels ;
- de l'établissement des rapports journaliers de chantier ;
- de l'établissement des attachements et des métrés contradictoirement avec les entreprises ;
- de la vérification et du visa des décomptes financiers mensuels pour les travaux ;
- de la rédaction et la diffusion des comptes rendus des réunions mensuelles de chantiers ;
- de l'établissement et la diffusion mensuelle d'un rapport sur l'état d'avancement des travaux et sur les dépenses engagées, les résultats techniques de mise en œuvre des différents matériaux et agrégats ;
- de l'organisation des réceptions provisoires et ou définitives des bâtiments et ouvrages ;
- de l'établissement, avec le dernier décompte, des plans de recollement.

Par ailleurs, le BET aura la charge de :
- instruire les mémoires de réclamations éventuelles des Entreprises exécutant les marchés en vue de prononcer la validité de celles-ci ;
- aider le Maître d'Ouvrage ou son représentant à régler les différends qui peuvent survenir entre le Maître d'Ouvrage et l'Entreprise, sauf cas d'arbitrage ou de procès ;
- établir les correspondances avec (le ou les) Entrepreneur(s) dans le cadre de ses attributions, ou d'informer par courrier des anomalies survenant au cours des travaux. Les ordres de services seront signés par le Maître d'Ouvrage ou son représentant ;
- le BET ne pourra en aucun cas, sans consentement préalable du Maître d'Ouvrage ou de son représentant (Coordonnateur du Projet C2D/CFPS), ainsi que du bailleur de fonds, engager des transformations qui entraîneraient des frais supplémentaires ;
- le BET ne pourra pas effectuer de paiement au nom du Maître d'Ouvrage à l'intention des entreprises ou des fournisseurs. Cependant, il transmettra au Maître d'Ouvrage ou à son Représentant les situations de travaux mensuelles qui devront être établies d'après les attachements contradictoires, métrés divers concernant l'ouvrage ou la partie de l'ouvrage portée sur l'attachement et tout autre calcul nécessaire à sa justification.

Au moment de l'exécution des travaux de béton armé, des réceptions partielles seront établies ainsi que lors de la réception des coffrages, des ferraillages, des implantations, etc.

Les résultats des essais en laboratoire feront l'objet de procès-verbaux signés conjointement par le BET et le ou les représentants des Entreprises.

Le BET sera chargé d'aviser le Maître d'Ouvrage de la fin des travaux et de la réception possible d'un ouvrage.
Rapport :

Le rapport mensuel comprendra :
- le résumé des principales caractéristiques techniques et financières des travaux entrepris et en cours, les principales dates d'installation et de démarrage des travaux, les difficultés rencontrées,
- la description des travaux effectués durant le mois, les résultats des contrôles, les dépenses engagées partielles ou totales avec une comparaison avec les estimations initiales et le reliquat,
- un résumé des actions de contrôle exécutées,
- les différentes contraintes rencontrées et les solutions retenues.

Des images seront également introduites dans le rapport et qui permettront de voir l'évolution des travaux.

Après l'exécution des travaux
A la fin des travaux, le BET organisera les différentes réceptions indiquées.

Après la réception provisoire des travaux, un rapport de fin de travaux sera fourni en 05 exemplaires pour chaque lot. Ce rapport comprendra les plans de recollement, la description sommaire du déroulement des travaux, le coût de

chaque ouvrage, y compris les quantités finales mises en place, une récapitulation de toutes les données pouvant servir ultérieurement à l'exécution de projets semblables. Une comparaison entre les coûts prévus et le coût total de chaque ouvrage ainsi qu'une comparaison des quantités mises en place avec les prévisions.

Une banque d'images sera réalisée sur un support numérique.

4. Participation et origine

Le présent avis d'appel à manifestation est ouvert aux BET installés au Cameroun spécialisés dans le contrôle et le suivi des travaux d'aménagement et de constructions des bâtiments et autres édifices. Les candidats devront montrer une capacité technique et financière suffisante pour exécuter le marché. Un candidat peut postuler pour l'ensemble des deux lots.

5. Financement

Les prestations, objet du présent avis, seront financées par une subvention mise à disposition à travers la Convention CCM 1277 01 P signée entre l'Agence Française de Développement et la République du Cameroun le 19 décembre 2014.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature, rédigés en français ou en anglais doivent être remis en cinq (05) exemplaires dont un original et quatre copies marqués comme tel, sous pli fermé et scellé, au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget), sis à Nlongkak au plus tard le **10 mars 2017 à 15 heures 30 min** avec la mention :

AVIS D'APPEL A MANISTATION D'INTERET N°003/AAMI/MINEFOP/SG/DAG/2017 DU 07 FEVRIER 2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE EN VUE DU CONTROLE ET DU SUIVI DES TRAVAUX DE CONTRUCTIONS DES CENTRES DE FORMATION PROFESIONNELLE SECTORIELS EN MAINTENANCE INDUSTRIELLE, TRANSPORT/LOGISTIQUE A EDEA ET EN AGROINDUSTRIE A DOUALA. « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

7. Composition du dossier

Le dossier de candidature devra comporter les pièces suivantes :

a- Volume 1 : Dossier administratif
Ce volume comprend les documents administratifs suivants en originaux ou en copie certifiée conforme, selon les cas datant de moins de trois (03) mois :
- une lettre de motivation dûment signée du candidat ;
- une attestation de non exclusion des marchés publics ;
- une attestation de non redevance fiscale ;
- l'original de l'attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du lieu d'implantation du Candidat.

b- Volume 2 : offre Technique
- la composition de l'équipe que le BET estime mobiliser pour conduire la mission, cette liste devra ressortir la qualification et l'expérience dans les projets similaires de chaque personnel proposé ; à ce stade du processus il n'est pas demandé de produire des CV complets mais un tableau synthétisant les principales qualifications et expériences du personnel proposé ;
- la liste des moyens logistiques (véhicules, téléphones, fax, matériel informatique, etc.) à mettre à la disposition de la mission ;
- une note, signée par le responsable du BET, comprenant les informations sur les capacités et expériences démontrant que le BET est qualifié pour la prestation (description sommaire de la mission) ;
- les références, les certificats de bonne exécution ou des attestations de bonne séparation délivrées par les Maîtres d'Ouvrage, les procès-verbaux de réception d'au moins (03) prestations effectuées dans le domaine similaire.

8. Critères d'évaluation

a- Critères éliminatoires
- dossier administratif incomplet ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique

b- Critères essentiels
L'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous :
- Qualification et expérience des personnels clés : 25 points
- Références générales du Bureau d'Etudes : 35 points
- Compréhension de la mission : 25 points
- Moyens techniques et matériels : 15 points

Total:…… …… 100 points

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique supérieure ou égale à soixante-dix (70) points sur (100), seront retenus pour participer à l'Appel d'Offres National Restreint.

9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires pourront être fournis aux candidats qui le désirent par le Coordonnateur ou le Chargé des Marchés du Programme C2D Formation Professionnelle au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, sise au deuxième étage de l'immeuble MAMCH au lieu-dit Rond-point Nlongkak– Yaoundé, téléphone : 222 218 572, email : ngathe_kom@yahoo.com, mboulata72@gmail.com.

10. Evaluation et publication des resultats

Les dossiers enregistrés seront examinés par une Commission technique mise en place par le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Les Candidats retenus seront informés par voie de communiqué portant avis d'appel d'offres restreint.

YAOUNDE le 28 Février 2019

Le MINISTRE

ISSA TCHIROMA BAKARY

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BERTOUA

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°02/ASMI/CUB/ DDG/C2DCR/CLS/2019 DU 11 MARS 2019 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES CHARGES DES ETUDES : COMPLEMENTAIRES ET DU CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE HISTORIQUE DE LA VILLE DE BERTOUA; DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D URBAIN « CAPITALES REGIONALES »-BERTOUA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

Dans le cadre du programme C2D-Urbain « Capitales Régionales, le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain a élaboré avec les Communautés Urbaines de Bafoussam, Bertoua et Garoua auxquelles se sont ajoutées celles de Bamenda et Maroua, des Programmes d'Investissements Prioritaires (PIP) dans ces cinq (05) villes.

2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt vise à la pré qualification des
Bureaux d'études (BET) devant participer aux Appels d'Offres Restreints pour le contrôle des travaux de construction du jardin face palais de justice de la composante Espaces publics dans la ville de Bertoua dans le cadre du Programme C2D Urbain « Capitales Régionales ».

3. Consistance des prestations

Composante 1 : Programme d'Investissement Prioritaires (PIP) visant à combler le déficit d'infrastructures des trois villes et rattraper leurs besoins en la matière : il s'agit d'un programme estimé prioritaire arrêté à 67 milliards de FCFA portant sur (i) des infrastructures de voirie et de drainage (66%), (ii) des équipements marchands (26%), (iii) des services urbains de proximité (3%), (iv) des espaces publics (5%).
La mise en oeuvre de ce programme se fera sous six (06) maîtrises d'ouvrage, une centrale auprès du MINHDU (66% des investissements), et cinq (05) locales auprès des Communautés urbaines de Bafoussam, Bertoua, Garoua, Bamenda et Maroua (34% des investissements).
Composante 2 : Renforcement des capacités des maîtrises d'ouvrage locales pour que les cinq villes soient en mesure de mettre en oeuvre les PIP et au-delà, mieux assurer la gestion municipale des services urbains.

4. Financement

Les travaux sont financés par : **Convention CCM 1274 01M du 24 novembre 2014 portant affectation à la Subvention C2D ;**

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature doivent être remis en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies marquées comme tels, comportant les volumes 1 et 2 sous pli fermé à la Cellule Locale de Suivi du Programme C2D Urbain sis à l'immeuble des Ateliers Municipaux, Avenue Yellem MADI, route National n°1 au lieu dit village artisanal (localisable sur GOOGLE MAPS à l'adresse : Ateliers Municipaux/C2D Urbain Bertoua) tél : 673 212 338 / 650 282 655 au plus tard le **27 mars 2019 à 10 heures** précises, heure locale. Avec mention :

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°02/ASMI/CUB/ DDG/C2DCR/CLS/2019 DU 11 MARS 2019 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES CHARGES DES ETUDES : COMPLEMENTAIRES ET DU CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE HISTORIQUE DE LA VILLE DE BERTOUA; DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D URBAIN « CAPITALES REGIONALES »-BERTOUA.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

6. Composition du dossier

Les intéressés par le présent Appel à Manifestation d'Intérêt, devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes :

Volume 1 Pièces administratives

Le « volume 1 » comprendra les documents administratifs (copies certifiées conformes, datées d'au plus trois (03) mois et en cours de validité) suivantes :

1) La copie certifiée de la carte de contribuable en cours de validité, certifiée par le service émetteur ;

2) De l'attestation de non-faillite délivrée par le Greffier du Tribunal de Première instance territorialement compétent ;

3) L'original de l'attestation de non-exclusion des marchés publics délivrés par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

4) La déclaration d'intégrité et de responsabilité sociale de l'AFD dûment signé joint en annexe du présent ASMI

NB : En cas de groupement chaque entreprise doit présenter un dossier administratif conforme et complet, dont l'accord de groupement indiquant le mandataire et le pouvoir de signature.

2 Volume 2 Dossier technique

I1I-2-1 : Composition du dossier technique

Le dossier technique devra comprendre les pièces ci-après:

a) Références récentes dans les travaux similaires (avec le cout et une description sommaire du projet en études et/ou contrôle);

b) Justification de la mobilisation des moyens (personnels expérimentés mobilisables pour le projet : architecte, architecte urbaniste, environnementaliste, ingénieurs des lots technologiques, géotechnicien, topographe etc...)

c) Le chiffre d'affaire du candidat des trois dernières aimées minimum (2018, 2017, 2016....)

7. Renseignements Complémentaires

Pour des besoins de renseignements complémentaires d'ordre technique, les BET intéressés sont invités à appeler au n° 673 212 338 / 650 282 655 ou écrire à l'adresse suivante Email : alain.ubaman@c2durbainbertoua.cin: avec copie à c2dcapitalesregionales@gmail.com au plus tard 7 jours avant la date limite de remise des offres.

BERTOUA le 7 Mars 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

WOUAMANE MBELE

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

AVIS D'APPEL A MANISTATION D'INTERET N°001/AAMI/MINEFOP/SG/DAG/2019 DU 28 FEVRIER 2019POUR LA REALISATION D'UN AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROJET C2D-CFPS AU MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE POUR LES EXERCICES 2019, 2020, 2021 ET 2022.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

Dans le cadre du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) de deuxième génération signé en 2011 entre la France et le Cameroun, 9 839 350 000 FCFA ont été octroyés au secteur de la formation professionnelle pour la mise en œuvre du projet de Centre de Formation Professionnelle Sectoriels (CFPS) en Maintenance Industrielle et Transport/Logistique à EDEA et en Agro-industrie à Douala. Une convention de financement (CCM 1277 01 P) a ainsi été signée le 19 décembre 2014 entre la République du Cameroun et l'Agence française de Développement (AFD). Le Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle entend utiliser une partie des fonds qui lui sont ainsi alloués pour recruter un cabinet d'audit en vue de la réalisation des audits comptables et financiers du projet C2D/CFPS pour les exercices 2019, 2020 et 2021.

2. Objet

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré qualification des Cabinets d'audit ou d'Expertise Comptable devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour la réalisation des audits comptables et financiers du Projet C2D/CFPS pour les exercices 2019, 2020, 2021 et 2022.

3. Participation et origine

Le présent avis d'appel à manifestation est ouvert aux Cabinets d'audit ou d'expertise comptable installés au Cameroun spécialisés dans la réalisation des audits institutionnels, comptables et des évaluations des projets. Le Cabinet devrait être conduit par un Expert-comptable agrée ou diplômé CEMAC, régulièrement inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables du Cameroun (ONECCA). Les candidats devront également montrer une capacité technique et financière pour exécuter ce marché.

4. Financement

Les prestations, objet du présent avis, seront financées par la Convention CCM 1277 01 P signée entre l'AFD et la République du Cameroun le 19 décembre 2014.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature, rédigés en français ou en anglais doivent être remis en cinq (05) exemplaires dont un original et quatre copies marqués comme tel, sous pli fermé et scellé, au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget), sis à Nlongkak au plus tard le 28 MARS 2019 à 15 heures 30 min avec la mention :
AVIS D'APPEL A MANISTATION D'INTERET N°001/AAMI/MINEFOP/SG/DAG/2019 DU 28 FEVRIER 2019 POUR LA REALISATION D'UN AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROJET C2D-CFPS AU MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE POUR LES EXERCICES 2019, 2020, 2021 ET 2022. « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

6. Composition du dossier

Le dossier d'Appel à Manifestation d'Intérêt devra comporter les pièces suivantes :
1. Une lettre de motivation dûment signée et datée du candidat;
2. Une note, signée par le responsable du Cabinet, comprenant les informations sur les capacités et expériences démontrant que le postulant est qualifié pour la prestation (documentation, références de prestations similaires) ;
3. Une note de présentation de la méthodologie que le postulant compte utiliser pour l'accomplissement de la mission ;
4. La Composition de l'équipe que le consultant estime nécessaire pour conduire la mission ;
5. Une attestation de non exclusion des marchés publics ;
6. une attestation de non redevance fiscale datant de moins de trois (3) mois précédant la date de remise des offres ;
7. L'accord de groupement (en cas de groupement) ;
8. Le pouvoir du mandataire (en cas de groupement).
Tous les cabinets constituant un groupement devront fournir individuellement les pièces ci-dessus citées.

7. Critères d'évaluation

Pour la réalisation de cette mission d'audit, le Consultant devra avoir les compétences suivantes :

. Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après les 48 heures ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- note technique

. Critères de qualification

N°	CRITERES	POINTS
5.2.1	Expériences du Cabinet/Consortium pour des prestations comparables	/60pts
	Expert-Comptable ou Cabinet d'expertise Comptable Agréé par l'ONECCA (joindre la pièce justificative)	10 points
	Expérience d'au moins 10 ans dans les pays ACP en matière d'audit comptable/financier/évaluation des Projets de développement, notamment ceux qui touchent les secteurs de l'enseignement technique, de la formation professionnelle et plus largement du secteur rural (joindre les pièces justificatives)	20 points dont 1pt/année d'expérience
	Avoir réalisé au moins quatre audits comptable/financier/évaluation des Projets de développement, notamment ceux qui touchent les secteurs de l'enseignement technique, de la formation professionnelle et plus largement du secteur rural (joindre les pièces justificatives)	20 points dont 05 pts/projet
	Moyens logistiques et techniques de mise en œuvre	10 points

5.2.2	Qualifications et expériences du personnel clé	/40 points

	Un Directeur d'audit : chef de mission	16 points
	Un Expert senior en audit	14 points
	Un auditeur assistant	10 points
	TOTAL	/100 points

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires pourront être fournis aux candidats qui le désirent par le Coordonnateur du Programme C2D Formation Professionnelle au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, sise immeuble MAMCH au lieudit Rond-point Nlongkak–Yaoundé. Tél. 222 21 85 72/222 20 45 81, email : ngathe_kom@yahoo.com, mboulata72@gmail.com.

9. Evaluation et publication des resultats

Les dossiers enregistrés seront examinés par une Commission technique mise en place par le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. A l'issue de l'évaluation, seuls les candidats ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 points sur 100, seront retenus pour participer à l'Appel d'Offres National Restreint.

Les Candidats retenus seront informés par voie de communiqué portant avis d'appel d'offres national restreint relatif à la réalisation d'un audit comptable et financier du projet C2D-CFPS au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle pour les exercices 2019, 2020 et 2021.

YAOUNDE le 28 Février 2019

Le MINISTRE

ISSA TCHIROMA BAKARY

COMMUNE DE NDOM

COMMUNIQUE N° 003/C/C-NDOM/CIPM/03-2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 21 JANVIER 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP DE KAY NYAANG (LOT 1) ET À L'EM ANGLOPHONE DE LOG MANDENG (LOT 2) ; DE LA CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ DE NDAIMBOG (LOT 3) ET DE LA RÉHABILITATION DU LOGEMENT COMMUNAL (LOT 4), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019IMPUTATION :53 15 197 01 641415 2222 821.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de NDOM communique

Lot 1 : Construction d'un (01) bloc de deux salles de classe à l'EP de KAY NYAANG.

L'entreprise : **Ets FEUKOUN & FILS, BP :** 189 Edéa, **Tél** : 677 59 68 68 / 698 43 43 06, est retenue pour les travaux d'appel d'offres susmentionné, pour les montants et délai d'exécution portés dans le tableau ci-après :

N° d'Ordre	Désignation du projet	Lot	Attributaire	Montant TTCF CFA	Délai d'exécution
01	Construction d'un (01) bloc de deux salles de classe à l'EP de KAY NYAANG	Lot 1	**Ets FEUKOUN & FILS, BP :** 189 Edéa, **Tél** : 677 59 68 68 / 698 43 43 06	15 847 910	03 mois

Le représentant de ladite entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué dans les services de la Mairie de NDOM pour souscription du projet de Lettre Commande.

Par ailleurs, le soumissionnaire dont les offres n'ont pas été retenues, est prié de passer sous quinzaine retirer ses offres au Secrétariat de la Commission de Passation des Marché. Passé ces délais, ces offres seront purement et simplement détruites. s'agit de :

N° d'Ordre	Désignation du projet	Lot	Entreprise	Motifs de rejets	Observations
01	Construction d'un (01) bloc de deux salles de classe à l'EP de KAY NYAANG	Lot 1	**ETS MAFFA,** **BP :** 12661 Ydé	- Plus disant	Critère éliminatoire

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour le soumissionnaire n'ayant pas été retenu.

NDOM le 8 Mars 2019

Le MAIRE

BATI Luc

COMMUNE DE NDOM

COMMUNIQUE N° 008/C/C-NDOM/CIPM/03-2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°02/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 21 JANVIER 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA VOIE D'ACCÈS AU CERCLE MUNICIPAL DE NDOM (LOT 1), ET D'OUVERTURE-RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE LOG SAGAL – NONKEE (LOT 2), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019IMPUTATION :53 36 03 641415 2250 821.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de NDOM communique

Lot 2 : Ouverture-réhabilitation de la piste agricole LOG SAGAL – NONKEE.

Le Lot 2 pour les travaux d'appel d'offres susmentionné, suivant autorisation spéciale ***N°0001/C/MINMAP/SG/DGMI*** du ***28 Fév 2019***, portant autorisation d'exécution en régie des travaux d'entretien des routes communales, des voiries et des pistes agric en terre sur le financement des ressources transférées du BIP 2019 passera en Régie selon le tableau ci-après :

N° d'Ordre	Désignation du projet	Lot	Attributaire	Montant TTCF CFA	Délai d'exécution	Observations
01	Ouverture-réhabilitation de la piste agricole LOG SAGAL – NONKEE	Lot 2	**-**	-	-	Travaux exécutés en Régie sur autorisatio spéciale du MINMA

Par ailleurs, les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues, sont priés de passer sous quinzaine retirer ses offres Secrétariat de la Commission de Passation des Marché. Passé ces délais, ces offres seront purement et simplement détruite s'agit de :

N° d'Ordre	Désignation du projet	Lot	Entreprise	Motifs de rejets	Observations
01	Ouverture-réhabilitation de la piste agricole LOG SAGAL – NONKEE	Lot 2	**ETS BG & FRERES,** **BP :** 12661 Ydé	- Travaux exécutés en Régie sur autorisation spéciale du MINMAP	Moins disant
02		Lot 2	**FIRST SERVICES Sarl,** **BP :** 13145 Douala	- Plus disant	Critère éliminatoire
03		Lot 2	**Ets TIOFACK,** **BP :** Yaoundé	- Défaut de dépôt à temps de la Caution de soumission corrigée	Critère éliminatoire

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour le soumissionnaire n'ayant pas été retenu.

COMMUNE DE NDOM

COMMUNIQUE N°004/C/C-NDOM/CIPM/03-2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 21 JANVIER 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP DE KAY NYAANG (LOT 1) ET À L'EM ANGLOPHONE DE LOG MANDENG (LOT 2) ; DE LA CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ DE NDAIMBOG (LOT 3) ET DE LA RÉHABILITATION DU LOGEMENT COMMUNAL (LOT 4), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019IMPUTATION :53 15 197 01 641415 2222 821.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de NDOM communique

Lot 2 : Construction d'un (01) bloc de deux salles de classe à l'EM Anglophone de LOG MANDENG.

L'entreprise : **Ets FEUKOUN & FILS, BP :** 189 Edéa, **Tél** : 677 59 68 68 / 698 43 43 06, est retenue pour les travaux d'appel d'offres susmentionné, pour les montants et délai d'exécution portés dans le tableau ci-après :

N° d'Ordre	Désignation du projet	Lot	Attributaire	Montant TTCF CFA	Délai d'exécution
01	Construction d'un (01) bloc de deux salles de classe à l'EM Anglophone de LOG MANDENG	Lot 2	**Ets FEUKOUN & FILS,** **BP :** 189 Edéa, **Tél** : 677 59 68 68 / 698 43 43 06	15 847 910	03 mois

Le représentant de ladite entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué dans les services de la Mairie de NDOM pour souscription du projet de Lettre Commande.

Par ailleurs, le soumissionnaire dont les offres n'ont pas été retenues, est prié de passer sous quinzaine retirer ses offres au Secrétariat de la Commission de Passation des Marché. Passé ces délais, ces offres seront purement et simplement détruites. Il s'agit de :

N° d'Ordre	Désignation du projet	Lot	Entreprise	Motifs de rejets	Observations
01	Construction d'un (01) bloc de deux salles de classe à l'EM Anglophone de LOG MANDENG	Lot 2	**ETS MAFFA,** **BP :** 12661 Ydé	- Plus disant	Critère éliminatoire

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour le soumissionnaire n'ayant pas été retenu.

NDOM le 8 Mars 2019

Le MAIRE

BATI Luc

COMMUNE DE NDOM

COMMUNIQUE N° 009/C/C-NDOM/CIPM/03-2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°03/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 21 JANVIER 2019, RELATIF AUX TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU VILLAGE NONN, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019IMPUTATION :53 27 351 01 641415 2248 821.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de NDOM communique

L'entreprise : **Société MONGO Sarl, BP :** 7333 Douala, **Tél** : 699 98 98 31 /677 78 55 51, est retenue pour les travaux d'appe d'offres susmentionné, pour les montants et délai d'exécution portés dans le tableau ci-après :

N° d'Ordre	Désignation du projet	Lot	Attributaire	Montant TTCF CFA	Délai d'exécution
01	Electrification du Village NONN	-	**Société MONGO Sarl,** **BP :** 7333 Douala, **Tél** : 699 98 98 31 /677 78 55 51	40 184 600	02 Mois

Par ailleurs, les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues, sont priés de passer sous quinzaine retirer ses offres au Secrétariat de la Commission de Passation des Marché. Passé ces délais, ces offres seront purement et simplement détruites. s'agit de :

N° d'Ordre	Désignation du projet	Lot	Entreprise	Motifs de rejets	Observations
01	Electrification du Village NONN	-	**ABS Sarl,** **BP :** 8213 Ydé	- Plus disant	Critère éliminatoire
02		-	**ETS MAFFA,** **BP :** 12661 Ydé	- Plus disant et absence des offres techniques dans le support numérique	Critères éliminatoires
03		-	**Ets ARIZONA GENERALIS** **BP :** 24158 Ydé	- Absence du support numérique à l'ouverture des plis et délais d'exécution trop long	Critères éliminatoires

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour le soumissionnaire n'ayant pas été retenu.

NDOM le 8 Mars 2019

Le MAIRE

BATI Luc

COMMUNE DE DEMDENG

COMMUNIQUEN°002/C/C-DDG/SG/S1GAMP/CDPM-KK/2019 DU 08 MARS 2019PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES.N° 02 /AONO/C~DDG/SG/SIGAMP/CDPM-KK/2019 DU 28/01/2019.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1- **Objet**:TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU CAMWATER DANS LA LOCALITE DE MAGUE DANS LA COMMUNE DE DEMDENG, ARRONDISSEMENT DE DJEBEM, DEPARTEMENT DE KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST.
(EN PROCEDURE D'URGENCE)
2- **Maitre d'ouvrage**: Maire de la commune de Demdeng.

3- **Financement**; Budget d'Investissement Public (BIP) 2019- MINEE.

4- **Attribution:**

Montant TTC (en FCFA)	Lieu d'exécution	Entreprise
29 755 143 (Vingt neuf millions sept-cent cinquante cinq mille cent quarante trois francs)	MAGUE	ETS PHONCSPACE, Tél:674 99 74 27

5- **Délai**: Quatre (04) mois.
6- Ladite Entreprise, attributaire de la Lettre-Commande est Invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent, sous peine d'annulation, au Service Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Demdeng, pour l'établissement de sa Lettre-Commande.

DEMDENG le 8 Mars 2019

Le MAIRE

KAPTUE LAZARRE

COMMUNE DE DEMDENG

COMMUNIQUEN°001/C/C-DDG/SG/SIGAMP/CDPM-KK/2019 DU 08 MARS 2019PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES.N° 01 /AONO/C-DDG/SG/SIGAMP/CDPM-KK/2019 DU 28/01/2019.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1- **Objet**:Travaux de renforcement du réseau électrique MT triphasé de
la localité de FAMWOUO dans l'arrondissement de Djebem, Département du Koung-khl Région de l'Ouest.
2- **Maitre d'Ouvrage**: Maire de la Commune de Demdeng.
3- **Financement**: Budget d'Investissement Public (BIP) 2019-MINEE.
4- **Attribution**:

Montant TTC (en FCFA)	Lieu d'exécution	Entreprise
30 400 000 (Trente millions quatre-cent mille francs)	FAMWOUE	OBUTRASCOM-BTP, Tél: 699 96 62 14

Délai: Trois (03) mois.
6- Ladite Entreprise, attributaire de la Lettre-Commande est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) Jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service Interne de Gestion Administrative des Marctiés Publics (SIGAMP) de la Commune de Demdeng, pour l'établissement de sa Lettre-Commande.

DEMDENG le 8 Mars 2019

Le MAIRE

KAPTUE LAZARRE

IMPRIMERIE NATIONALE

COMMUNIQUÉ N°001/C/IN/D/DA/SC/BMA/SM DU11/03/2019 MARS 2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/IN/CIPM-IN/SC/BMA/SM/19 DU 31 JANVIER 2019 POUR LA FOURNITURE DES PAPIERS SÉCURISÉS À L'IMPRIMERIE NATIONALE (LOT 1).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Les ETS GMA BP : 15 340 Yaoundé, tel : 243 85 04 87 ont été adjudicataires, après examen des Offres par la Commission Interne de Passation des Marchés, pour l'exécution de la prestation, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence susindiqué.

SOCIÉTÉ	NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT FCFA TTC	DELAI D'ÉXÉCUTION
ETS GMA BP : 15 340 **YAOUNDE,** **TEL : 243 85 04 87**	LA FOURNITURE DES PAPIERS SECURISÉS À L'IMPRIMERIE NATIONALE	**CINQUANTE QUATRE MILLIONS SEPT CENT TRENTE CINQ MILLE SEPT CENT CINQUANTE**	10 (DIX) JOURS

Les ETS GMA BP : 15 340 Yaoundé, tel : 243 85 04 87 sont invités à se présenter, dès publication du présent communiqué, au Bureau des Marchés et des Achats de l'Imprimerie Nationale sis au Service Commercial, pour les modalités d'élaboration du Marché y relatif.

Les autres soumissionnaires sont priés de venir retirer leurs Offres sous huitaine. A défaut, elles seront détruites.

YAOUNDE le 11 Mars 2019

Le DIRECTEUR

KOMO Walter Paul

IMPRIMERIE NATIONALE

COMMUNIQUÉ N°001 /C/IN/D/DA/SC/BMA/SM DU 11/03/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DES APPELS D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/IN/CIPM-IN/SC/BMA/SM/19 ET N° 002/AONO/IN/CIPM-IN/SC/BMA/SM/19 DU 31 JANVIER 2019 POUR LA FOURNITURE DES PAPIERS (BLANC OFFSET 80G, BOUFFANTS, SÉCURISÉS ET AUTOCOPIANTS) À L'IMPRIMERIE NATIONALE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Conformément au Procès-Verbal n° 0028293 du 28 février 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés, les offres concernant les lots 1 et 2 du DAO N°002 et le lot 2 du DAO N°001 ne sont pas parvenues dans les délais réglementaires au secrétariat de la Commission.

Par conséquent l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 002 (lot 1 et lot 2) et le lot 2 de l'Appel d'Offres N°001 ont été déclarés infructueux.

RAISON SOCIALE	N° LOTS	NATURE DES PRESTATIONS	MONTANT FCFA TTC	DÉLAI D'ÉXÉCUTION
Appel d'offres N°001/AONO/IN/CIPM-IN/SC/BMA/Sm/19 du 31 janvier 2019				
NÉANT	**LOT 2**	**FOURNITURE DES PAPIERS AUTOCOPIANTS**	**QUARANTE-DEUX MILLIONS DEUX CENT SOIXANTE MILLE**	**20 JOURS**
Appel d'Offres N° 002/AONO/IN/CIPM-IN/SC/BMA/Sm/19 du 31 janvier 2019				
NÉANT	**LOT 1**	**FOURNIUTE DES PAPIERS BLANC OFFSET 80G**	**CINQUANTE SEPT MILLIONS DEUX CENT QUARANTE MILLE**	**20 JOURS**
	LOT 2	**FOURNITURE DES PAPIERS BOUFFANTS ET BLANC OFFSET 80G**	**QUARANTE DEUX MILLIONS SEPT CENT SOIXANTE MILLE**	

YAOUNDE le 11 Mars 2019

Le DIRECTEUR

KOMO Walter Paul

COMMUNE DE NDOM

COMMUNIQUE N° 007/C/C-NDOM/CIPM/03-2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°02/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 21 JANVIER 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA VOIE D'ACCÈS AU CERCLE MUNICIPAL DE NDOM (LOT 1), ET D'OUVERTURE-RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE LOG SAGAL – NONKEE (LOT 2), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019IMPUTATION :53 38 498 01 641415 2250 821.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de NDOM communique

Lot 1 : Réhabilitation de la voie d'accès au Cercle Municipal de NDOM.

L'entreprise : **Ets TIOFACK, BP :** Yaoundé, **Tél** : 679 16 10 77 / 699 70 24 29, est retenue pour les travaux d'appel d'offres susmentionné, pour les montants et délai d'exécution portés dans le tableau ci-après :

N° d'Ordre	Désignation du projet	Lot	Attributaire	Montant TTCF CFA	Délai d'exécution
01	Réhabilitation de la voie d'accès au Cercle Municipal de NDOM	Lot 1	**Ets TIOFACK,** **BP :** Yaoundé **Tél** : 679 16 10 77 / 699 70 24 29	35 199 798	04 mois

Le représentant de ladite entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué dans les services de la Mairie de NDOM pour souscription du projet de Lettre Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues, sont priés de passer sous quinzaine retirer ses offres au Secrétariat de la Commission de Passation des Marché. Passé ces délais, ces offres seront purement et simplement détruites. s'agit de :

N° d'Ordre	Désignation du projet	Lot	Entreprise	Motifs de rejets	Observations
01	Réhabilitation de la voie d'accès au Cercle Municipal de NDOM	Lot 1	**ETS BG & FRERES,** **BP :** 12661 Ydé	- Plus disant	Critère éliminatoire
02		Lot 1	**FIRST SERVICES Sarl,** **BP :** 13145 Douala	- Plus disant	Critère éliminatoire

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour le soumissionnaire n'ayant pas été retenu.

COMMUNE DE NGAMBE TIKAR

COMMUNIQUE N°03/C/RC/D-MK/C-NT/SG/2019 DU 11 MARS 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/RC/D-MK/C-NT/SG/CDPM-MK/2019 DU 29 JANVIER 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES POSITIFS ÉQUIPÉS D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE NGAMBÉ-TIKAR, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.LOT 1: FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À NDITAM, LOT 2: FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À YINDJI, LOT 3: FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À MAMGBLANG, LOT 4: FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À GAH,LOT 5: FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À BENG BENG.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Ngambé-Tikar (Autorité contractante),
COMMUNIQUE :
Par DECISION N°03/D/RC/D-MK/C-NT/SG/2019 DU 11 MARS 2019
Le résultat se présente comme suit :

LOT	Soumissionnaire	Montant HTVA	Montant TTC	Délai
Forage positif équipé de PMH à NDITAM	**ETS ATN BUSINESS**	**6 309 000**	**7 523 483**	**4 mois**
Forage positif équipé de PMH à YINDJI	**BP : 12 292 YAOUNDE**	**6 809 000**	**8 119 733**	**4 mois**
Forage positif équipé de PMH à MAMGBLANG		**6 809 000**	**8 119 733**	**4 mois**
Forage positif équipé de PMH à GAH		**6 809 000**	**8 119 733**	**4 mois**
Forage positif équipé de PMH à BENG BENG		**6 809 000**	**8 119 733**	**4 mois**

Le soumissionnaire **ETS ATN BUSINESS BP : 12 292 YAOUNDE** est retenu pour **LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CIN (05) FORAGES POSITIFS ÉQUIPÉS D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE NGAMBÉ-TIKAR, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.**
LOT 1: FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À NDITAM,
LOT 2: FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À YINDJI,
LOT 3: FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À MAMGBLANG,
LOT 4: FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À GAH,
LOT 5: FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À BENG BENG.
LOT 1 : ÉCOLE PUBLIQUE DE OURO-ARDO 2.
LOT 2 : ÉCOLE PUBLIQUE DE NGOUNG-MANGONG
Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent **à la Mairie de Ngambé-Tikar,** pour l'établissement de la Lettre-commande correspondante.

NGAMBE-TIKAR le 6 Mars 2019

Le MAIRE

BELINGA IYAWA MATHIEU

COMMUNE DE NGAMBE TIKAR

COMMUNIQUE N°02/C/RC/D-MK/C-NT/SG/2019 DU 11 MARS 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001 /AONO/RC/D-MK/C-NT/SG/CDPM-MK/2019 DU 29 JANVIER 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.LOT 1 : ÉCOLE PUBLIQUE DE OURO-ARDO 2.LOT 2 : ÉCOLE PUBLIQUE DE NGOUNG-MANGONG

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Ngambé-Tikar (Autorité contractante),
COMMUNIQUE :
Par DECISION N°02/C/RC/D-MK/C-NT/SG/2019 DU 11 MARS 2019
Le résultat se présente comme suit :

LOT	Soumissionnaire	Montant HTVA	Montant TTC	Délai	Observatio
Lot 1: EP OURO-ARDO 2	**MEACAM Sarl**	**14 112 995**	**16 829 746**	**4 mois**	**RAS**
Lot 2: EP NGOUNG-MANGONG		**14 112 995**	**16 829 746**	**4 mois**	**RAS**

Le soumissionnaire **MEACAM Sarl, BP : 15 896 YAOUNDE** est retenu pour **LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02 BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE NGAMBE-TIK DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.**
LOT 1 : ÉCOLE PUBLIQUE DE OURO-ARDO 2.
LOT 2 : ÉCOLE PUBLIQUE DE NGOUNG-MANGONG
Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui su **la Mairie de Ngambé-Tikar,** pour l'établissement de la Lettre-commande correspondante.

NGAMBE-TIKAR le 6 Mars 2019

Le MAIRE

BELINGA IYAWA MATHIEU

COMMUNE DE NDOM

COMMUNIQUE N° 010/C/C-NDOM/CIPM/03-2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°04/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 21 JANVIER 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES ÉQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITÉS DE NGIBO (KOMBE 2) (LOT 1), DE EPAKO A L'EM (LOT 2), DE LOG NOO (LOT 3), DE LOG SAGAL (LOT 4) ET DE BODI (IKOLLONG) (LOT 5) ET EXTENSION DE L'AEP À NDOM (LOT 6), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019IMPUTATION :53 30 393 02 641415 2246 821 ; 53 30 393 02 641415 2246 821 ; 53 30 393 02 641415 2246 821 ; 53 30 393 02 641415 2246 821 ; 53 30 393 02 641415 2246 821 ; 53 32 423 02 641415 2246 821.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de NDOM communique

Le Lot 1, 2, 3, 4, 5 et 6 pour les travaux d'appel d'offres susmentionné, n'ont connu aucune soumission et sont déclarés infructueu selon le tableau ci-après :

N° d'Ordre	Désignation du projet	Lot	Attributaire	Montant TTCF CFA	Délai d'exécution	Observations
01	Construction d'un forage équipé de PMH à NGIBO (KOMBE 2)	Lot 1	**-**	-	-	Infructueux
02	Construction d'un forage équipé de PMH à l'EM EPAKO	Lot 2	**-**	-	-	Infructueux
03	Construction d'un forage équipé de PMH à LOG NOO	Lot 3	**-**	-	-	Infructueux
04	Construction d'un forage équipé de PMH à LOG SAGAL	Lot 4	**-**	-	-	Infructueux
05	Construction d'un forage équipé de PMH à BODI (IKOLLONG)	Lot 5	**-**	-	-	Infructueux
06	Extension de l'AEP à NDOM	Lot 6	**-**	-	-	Infructueux

NDOM le 8 Mars 2019

Le MAIRE

BATI Luc

COMMUNE DE NDOM

COMMUNIQUE N° 005/C/C-NDOM/CIPM/03-2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 21 JANVIER 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP DE KAY NYAANG (LOT 1) ET À L'EM ANGLOPHONE DE LOG MANDENG (LOT 2) ; DE LA CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ DE NDAIMBOG (LOT 3) ET DE LA RÉHABILITATION DU LOGEMENT COMMUNAL (LOT 4), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019IMPUTATION :53 27 351 01 641415 2225 821.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de NDOM communique

Lot 3 : Construction du Centre de Sante Intégré de NDAIMBOG.

Le Lot 3 pour les travaux d'appel d'offres susmentionné, n'a connu aucune soumission et est déclaré infructueux selon le tableau ci-après :

N° d'Ordre	Désignation du projet	Lot	Attributaire	Montant TTCF CFA	Délai d'exécution	Observations
01	Construction du Centre de Sante Intégré de NDAIMBOG	Lot 3	**-**	-	-	Infructueux

NDOM le 8 Mars 2019

Le MAIRE

BATI Luc

COMMUNE DE NDOM

COMMUNIQUE N° 006/C/C-NDOM/CIPM/03-2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 21 JANVIER 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP DE KAY NYAANG (LOT 1) ET À L'EM ANGLOPHONE DE LOG MANDENG (LOT 2) ; DE LA CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ DE NDAIMBOG (LOT 3) ET DE LA RÉHABILITATION DU LOGEMENT COMMUNAL (LOT 4), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019IMPUTATION :53 27 351 01 641415 2225 821.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de NDOM communique

Lot 4 : Réhabilitation du Logement Communal.

L'entreprise : **Ets FEUKOUN & FILS, BP :** 189 Edéa, **Tél** : 677 59 68 68 / 698 43 43 06, est retenue pour les travaux d'appel d'offres susmentionné, pour les montants et délai d'exécution portés dans le tableau ci-après :

N° d'Ordre	Désignation du projet	Lot	Attributaire	Montant TTCF CFA	Délai d'exécution	Observations
01	Réhabilitation du Logement Communal	Lot 4	**Ets FEUKOUN & FILS,** **BP :** 189 Edéa, **Tél** : 677 59 68 68 / 698 43 43 06	6 998 186	03 mois	Unique soumissionnaire

Le représentant de ladite entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué dans les services de la Mai de NDOM pour souscription du projet de Lettre Commande.

NDOM le 8 Mars 2019

Le MAIRE

BATI Luc

COMMUNE DE NDOM

COMMUNIQUE N° 011/C/C-NDOM/CIPM/03-2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°01/DC/C-NDOM/CIPM/2019 DU 21 JANVIER 2019, POUR LA RÉHABILITATION DU PARC COMMUNAL D'ENGINS DE GÉNIE CIVIL (NIVELEUSE, PELLE CHARGEUSE, CAMION 20 TONNES), DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019IMPUTATION :53 27 351 01 641415 2274 821.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de NDOM communique

L'entreprise : **Ets WESTERN SERVICES, BP :** 4154 Yaoundé, **Tél** : 677 72 24 87 / 698 89 24 67, est retenue pour les trava d'appel d'offres susmentionné, pour les montants et délai d'exécution portés dans le tableau ci-après :

N° d'Ordre	Désignation du projet	Lot	Attributaire	Montant TTCF CFA	Délai d'exécution	Observations
01	Réhabilitation du Logement Communal	Lot 4	**Ets WESTERN SERVICES,** **BP :** 4154 Ydé, **Tél** : 677 72 24 87 / 698 89 24 67	14 966 710	60 Jours	Unique soumissionnaire

Le représentant de ladite entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué dans les services de la Mai de NDOM pour souscription du projet de Lettre Commande.

NDOM le 8 Mars 2019

Le MAIRE

BATI Luc

COMMUNE DE NDOM

DECISION MUNICIPALE N°2019/020/DM/CND/CIPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°01/A0NO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 21 JANVIER 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP DE KAY NYAANG (LOT 1) ET À L'EM ANGLOPHONE DE LOG MANDENG (LOT 2) ; DE LA CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ DE NDAIMBOG (LOT 3) ET DE LA RÉHABILITATION DU LOGEMENT COMMUNAL (LOT 4), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BI P), EXERCICE 2019IMPUTATION : 53 27 351 01 641415 2225 821.LOT 4 : RÉHABILITATION DU LOGEMENT COMMUNAL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOM

Vu la Constitution ;
Vu la loi N° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation
. Vu la loi N° 2004/ 018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
Vu la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu le décret N° 77/203 du 29 Juillet 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;
Vu le décret N°2 0 1 8/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;
Vu l'arrêté N°00000162/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de NDOM ;
Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28/12/2018 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2019
Considérant l'Avis d'Appel d'Offre N° **01/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 du 21 Janvier 2019** , relatif aux travaux de construction d'un (01) bloc de deux salles de classe à l'EP de KAY NYAANG (lot 1) et à l'EM Anglophone de LOG MANDENG (lot 2) ; de la construction du Centre de Sante Intégré de NDAIMBOG (lot 3) et de la réhabilitation du Logement Communal (lot 4). Département de la SANAGA MARITIME. Région du LITTORAL;
Considérant les nécessités de service.

- DECIDE.

Article 1er: La Lettre Commande objet de l'Avis d'Appel d'Offre susvisé et lancé en procédure d'urgence est pour compter de la date de signature de la présente Décision Municipale. attribuée à l'entreprise **Ets FEUKOUN & FILS, BP : 189 Edéa, Tél 677 59 68 68 / 698 43 43 06.** pour un montant de **6 998 186 (Six millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille cent quatre-vingt-six) Francs CFA TTC** ; délai d'exécution de **Trois (03) mois**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiqué partout où besoin sera

NDOM le 8 Mars 2019

Le MAIRE

BATI Luc

COMMUNE DE NDOM

DECISION MUNICIPALE N°2019/022/DM/CND/CIPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NR03/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 21 JANVIER 2019, RELATIF AUX TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU VILLAGE NONN, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019IMPUTATION : 53 27 351 01 641415 2248 821.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOM

Vu la Constitution ;
Vu la loi N° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation
Vu la loi N° 2004/ 018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes
Vu la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées :
Vu le décret N° 77/203 du 29 Juillet 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial
Vu le décret N°2 01 8/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics:
Vu l'arrêté N°00000162/A,MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de NDOM
Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28/12/2018 portant instructions relatives à I-Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour [exercice 2019
Considérant l'Avis d'Appel d'Offre N° **03/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 du 21 Janvier 2019** , relatif aux travaux d'Electrification du Village NONN. Département de la SANAGA MARITIME. Région du LITTORAL:
Considérant les nécessités de service

— DECIDE?

Article 1er La Lettre Commande objet de l'Avis d'Appel d'Offre susvisé et lancé en procédure d'urgence est pour compter de la date de signature de la présente Décision Municipale, attribué à l'entreprise Société MONGO Sarl, BP : 7333 Douala, Tél 699 98 98 31 / 677 78 55 51, pour un montant de 40 184 600 (Quarante millions cent quatre-vingt-quatre mille six cent) Francs CFA TTC ; délai d'exécution de Deux (02) mois.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

NDOM le 8 Mars 2019

Le MAIRE

BATI Luc

COMMUNE DE NDOM

DECISION MUNICIPALE N°2019/18/DM/CND/CIPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°01/A6NO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 21 JANVIER 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP DE KAY NYAANG (LOT 1) ET À L'EM ANGLOPHONE DE LOG MANDENG (LOT 2) ; DE LA CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ DE NDAIMBOG (LOT 3) ET DE LA RÉHABILITATION DU LOGEMENT COMMUNAL (LOT 4), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019IMPUTATION : 53 15 197 01 641415 2222 821.LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP DE KAY NYAANG.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOM

Vu la Constitution ;
Vu la loi N° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
Vu la loi N° 2004/ 018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
Vu la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées :
Vu le décret N° 77/203 du 29 Juillet 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;
Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;
Vu l'arrêté N°00000162/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de NDOM ;
Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28/12/2018 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2019
Considérant l'Avis d'Appel d'Offre **N°011A0NOIC-NDOM/CIPM/2019** du **21 Janvier 2019,** relatif aux travaux de construction d'un (01) bloc de deux salles de classe à l'EP de KAY NYAANG (lot 1) et à l'EM Anglophone de LOG MANDENG (lot 2) ; de la construction du Centre de Sante Intégré de NDAIMBOG (lot 3) et de la réhabilitation du Logement Communal (lot 4), Département de la SANAGA MARITIME, Région du LITTORAL;
Considérant les nécessités de service.

- DECIDE?

Article 1er: La Lettre Commande objet de l'Avis d'Appel d'Offre susvisé et lancé en procédure d'urgence est pour compter de la date de signature de la présente Décision Municipale, attribué **à l'entreprise Ets FEUKOUN & FILS, BP :** 189 Edéa, **Tél** 677 59 68 68 / 698 43 43 06, pour un montant de **15 847 910** (Quinze millions huit cent quarante-sept mille neuf cent dix) **Francs CFA TTC ;** délai d'exécution de **Trois (03) mois.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiqué partout où besoin sera

NDOM le 8 Mars 2019

Le MAIRE

BATI Luc

COMMUNE DE NDOM

DECISION MUNICIPALE N°2019/019/DM/CND/CIPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°01/A0NO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 21 JANVIER 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP DE KAY NYAANG (LOT 1) ET À L'EM ANGLOPHONE DE LOG MANDENG (LOT 2) ; DE LA CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ DE NDAIMBOG (LOT 3) ET DE LA RÉHABILITATION DU LOGEMENT COMMUNAL (LOT 4), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019IMPUTATION : 53 15 197 01 641415 2222 821.LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EM ANGLOPHONE DE LOG MANDENG.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOM

Vu la Constitution
Vu la loi N° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ,
Vu la loi N° 2004/ 018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
Vu la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu le décret N° 77/203 du 29 Juillet 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;
Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;
Vu l'arrêté N°00000162/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de NDOM ;
Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28/12/2018 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2019 ,
Considérant l'Avis d'Appel d'Offre N°011A0NO/C-NDOM/CIPM12019 du 21 Janvier 2019, relatif aux travaux de construction d'un (01) bloc de deux salles de classe à l'EP de KAY NYAANG (lot 1) et à l'EM Anglophone de LOG MANDENG (lot 2) ; de la construction du Centre de Sante Intégré de NDAIMBOG (lot 3) et de la réhabilitation du Logement Communal (lot 4), Département de la SANAGA MARITIME, Région du LITTORAL;
Considérant les nécessités de service.

- DECIDE?

Article 1er: La Lettre Commande objet de l'Avis d'Appel d'Offre susvisé et lancé en procédure d'urgence est pour compter de la date de signature de la présente Décision Municipale, attribué à l'entreprise **Ets FEUKOUN & FILS, BP : 189 Edéa, Tél : 677 59 68 68 / 698 43 43 06**, pour un montant de **15 847 910 (Quinze millions huit cent quarante-sept mille neuf cent dix) Francs CFA TTC** ; délai d'exécution de **Trois (03) mois.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiqué partout où besoin sera

NDOM le 8 Mars 2019

Le MAIRE

BATI Luc

COMMUNE DE NDOM

DECISION MUNICIPALE N°2019/021/DM/CND/CIPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°02/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 DU 21. JANVIER 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA VOIE D'ACCÈS AU CERCLE MUNICIPAL DE NDOM (LOT 1), ET D'OUVERTURE?RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE LOG SAGAL— NONKEE (LOT 2), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019IMPUTATION : 53 38 498 01 641415 2250 821.LOT 1 : RÉHABILITATION DE LA VOIE D'ACCÈS AU CERCLE MUNICIPAL DE NDOM.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOM

Vu la Constitution
Vu la loi N° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ,
Vu la loi N° 2004/ 018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
Vu la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu le décret N° 77/203 du 29 Juillet 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;
Vu le décret N°2 0 18/3 66 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;
Vu l'arrêté N°00000162/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de NDOM
Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 2 8/1 2/201 8 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques
pour l'exercice 2019 ;
Considérant l'Avis d'Appel d'Offre N° **02/AONO/C-NDOM/CIPM/2019 du 21 Janvier 2019** , relatif aux travaux de réhabilitation de la voie d'accès au Cercle Municipal de NDOM (Lot 1), et d'ouverture-réhabilitation de la piste
agricole LOG SAGAL — NONKEE (Lot 2), Département de la SANAGA MARITIME, Région du LITTORAL; Considérant les nécessités de service

- DECIDE.

Article 1er: La Lettre Commande objet de l'Avis d'Appei d'Offre susvisé et lancé en procédure d'urgence est pour compter de la date de signature de la présente Décision Municipale, attribué à l'entreprise **Ets TIOFACK, BP : Yaoundé, Tél 679 16 10 77 / 699 70 24 29** , pour un montant de **35 199 798 (Trente-cinq millions cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent quatre-vingt-dix-huit) Francs CFA TTC** ; délai d'exécution de **Quatre (04) mois.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

NDOM le 8 Mars 2019

Le MAIRE

BATI Luc

SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

DÉCISION N°010/19/SONARA/DG/CAB DU 04 MARS 2019 PORTANT ATTRIBUTION À L'ENTREPRISE SERVITEL, DU MARCHÉ RELATIF À ''LA MAINTENANCE DES TROIS (03) AUTOCOMMUTATEURS ET DES ALVEOLES CONNEXES DE LA SONARA''

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

DÉCISION N°010/19**/SONARA/DG/CAB DU** 04 MARS 2019

PORTANT ATTRIBUTION À L'ENTREPRISE **SERVITEL**,

DU MARCHÉ RELATIF À ''LA MAINTENANCE DES TROIS (03) AUTOCOMMUTATEURS ET DES ALVEOLES CONNEXES DE LA SONARA''

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SONARA,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;

Vu le décret n°73/135 du 24 mars 1973 portant création d'une Société Nationale de Raffinage ;

Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la résolution n°03/CA/2019 du 14 Janvier 2019 portant nomination d'un nouveau Directeur Général à la Société Nationale de Raffinage (SONARA) ;

Vu la résolution n°2/SONARA/AGE/07/2018 de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juillet 2018 approuvant la modification des Statuts de la Société Nationale de Raffinage, mis en conformité avec la Loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu la résolution n°02/CA/2018, adoptant les Modalités de Passation des Marchés de la SONARA ;

Vu la correspondance n°CIPM/S018/PA/067.18 du 28 Février 2019 portant proposition d'attribution de Marché;

DÉCIDE :

Article 1 : Le Marché relatif à la maintenance des trois (03) autocommutateurs et des alvéoles connexes de la SONARA, objet de l'Appel d'Offres n°067.18/AONO/SONARA/CIPM/2018 du 11/12/2018, est attribué à l'entreprise **SERVITEL,** B.P. 266 Douala, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **FCFA 143.085.690** *(cent quarante-trois millions quatre-vingt-cinq mille six cent quatre-vingt-dix),*et un délai d'exécution de **trente-six** (36) **mois**;

Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par

insertion dans le Journal des Marchés Publics édité par l'ARMP, et partout ou besoin sera.

Le Directeur Général,

Jean-Paul SIMO NJONOU

LIMBE le 4 Mars 2019

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

TALBA MALLA IBRAHIM

Ampliation :

(1) MINMAP - (2) ARMP - (3) SERVITEL - (4) CIPM/SONARA - (5) Chrono - (6) Archives

COMMUNE DE NGAMBE TIKAR

DECISION N°10/D/RC/D-MK/C-NT/SG/2019 DU 06 MARS 2019PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001 /AONO/RC/D-MK/C-NT/SG/CDPM-MK/2019 DU 29 JANVIER 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.LOT 1 : ÉCOLE PUBLIQUE DE OURO-ARDO 2.LOT 2 : ÉCOLE PUBLIQUE DE NGOUNG-MANGONG.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Ngambé-Tikar

(Autorité contractante),

Vu La Constitution ;

Vu La loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

Vu La loi N°2018/022 du 11 Décembre 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;

Vu La Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des entités publiques ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu Le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;

Vu L'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

Vu La Décision n° 00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 février 2018 constatant la composition des Commissions Départementales de passation des marchés publics ;

Vu La circulaire N° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;

Vu La Lettre Circulaire N° 005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature du décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 ;

Vu **L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001 /AONO/RC/D-MK/C-NT/SG/CDPM-MK/2019 DU 29 JANVIER 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.**

LOT 1 : ÉCOLE PUBLIQUE DE OURO-ARDO 2.

LOT 2 : ÉCOLE PUBLIQUE DE NGOUNG-MANGONG.

Vu Le procès-verbal d'attribution de la Commission Départementale de Passation des marchés du Mbam et Kim N° 008/PV/CDPM-MK/2019 du 28 FEVRIER 2019

DECIDE :

Article 1er–Le soumissionnaire **MEACAM Sarl, BP : 15 896 YAOUNDE ;** est retenu pour **LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.**

LOT 1 : ÉCOLE PUBLIQUE DE OURO-ARDO 2.

LOT 2 : ÉCOLE PUBLIQUE DE NGOUNG-MANGONG aux montants et conditions suivants :

LOT	Soumissionnaire	Montant HTVA	Montant TTC	Délai
Lot 1: EP OURO-ARDO 2	**MEACAM Sarl**	**14 112 995**	**16 829 746**	**4 mois**
Lot 2: EP NGOUNG-MANGONG		**14 112 995**	**16 829 746**	**4 mois**

NGAMBE-TIKAR le 6 Mars 2019

Le MAIRE

BELINGA IYAWA MATHIEU

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

DÉCISION N°011/19/SONARA/DG/CAB DU 04 MARS 2019 PORTANT ATTRIBUTION À L'ENTREPRISE MATRIX TELECOMS, DU MARCHÉ RELATIF À ''LA FOURNITURE DE LA BANDE PASSANTE INTERNET VSAT EN BANDE C ET PRTG MONITOR, ET L'ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS RESEAUX CONNEXES''

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

DÉCISION N°011/19**/SONARA/DG/CAB DU** 04 MARS 2019

PORTANT ATTRIBUTION À L'ENTREPRISE **MATRIX TELECOMS**,

DU MARCHÉ RELATIF À ''LA FOURNITURE DE LA BANDE PASSANTE INTERNET VSAT EN BANDE C ET PRTG MONITOR, ET L'ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS RESEAUX CONNEXES''

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SONARA,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;

Vu le décret n°73/135 du 24 mars 1973 portant création d'une Société Nationale de Raffinage ;

Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la résolution n°03/CA/2019 du 14 Janvier 2019 portant nomination d'un nouveau Directeur Général à la Société Nationale de Raffinage (SONARA) ;

Vu la résolution n°2/SONARA/AGE/07/2018 de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juillet 2018 approuvant la modification des Statuts de la Société Nationale de Raffinage, mis en conformité avec la Loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu la résolution n°02/CA/2018, adoptant les Modalités de Passation des Marchés de la SONARA ;

Vu la correspondance n°CIPM/S019/PA/070.18 du 1er Mars 2019 portant proposition d'attribution de Marché;

DÉCIDE :

Article 1 : le marché relatif à la fourniture de la bande passante Internet VSAT en bande C et PRTG Monitor, et l'entretien des équipements réseaux connexes, objet de l'Appel d'Offres n°070.18/AONO/SONARA/CIPM/2019 du 02/01/2019, est attribué à l'entreprise **MATRIX TELECOMS,** B.P. 4124 Yaoundé, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **FCFA 137.216.086** *(cent trente-sept millions deux cent seize mille quatre-vingt-six),* et un délai d'exécution de **trente-six** (36) **mois**;

Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés Publics édité par l'ARMP, et partout ou besoin sera.

Le Directeur Général,

Jean-Paul SIMO NJONOU

LIMBE le 4 Mars 2019

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

TALBA MALLA IBRAHIM

Ampliation :

(1) MINMAP - (2) ARMP - (3) MATRIX Télécoms - (4) CIPM/SONARA - (5) Chrono - (6) Archives

COMMUNE DE DEMDENG

DECISIONN°001/C-DDG/SG/SIGAMP/CDPM/-KK/2019 07 MARS 2019PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AL'APPELD'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 01/AONO/C-DDG/SG/SIGAMP/CDPM/-KK/2019 DU 28 JANVIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE MT MONOPHASE EN RESEAU MT TRIPHASE DE LA LOCALITE DE FAMWOUO, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DJEBEM, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI-REGION DE L'OUEST

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Considérant

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DEMDENG,

Vu la constitution ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics

Vu le Décret N' 2018/366 du 20juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté N°0051/A/MINATD/DCTD du 31 octobre 2013 constatant l'élection du Maire et des adjoints au maire à l'issue du scrutin municipal du 30 septembre 2013 dans la Commune de Demdeng, Départemental de Koung-Khi, Région de l'Ouest

Vu La circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N° 001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances au SUIVI et au contrôle de I 'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 '

Vu L'Appel d'Offres National Ouvert dont la référence et l'objet sont mentionnés ci-dessus

Vu Le Rapport d'analyse du 01 Mars 2019, l'examen et la proposition d'attribution contenue dans le Procès-Verbal N°19 du 02 Mars 2019 relatif au Dossier d'Appel d'Offres susmentionné.

DECIDE:

Article 1 : La Lettre Commande, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribuée à l'entreprise OBUTRASCOM-BTP, BP 618 Bafoussam, Tél : 699 96 62 14 pour un montant de 30 400 000 (Trente millions quatre cent mille) Francs CFA TTC ; et pour un délai d'exécution des travaux de trois (03) mois calendaires.

Article2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.

DEMDENG le 8 Mars 2019

Le MAIRE

KAPTUE LAZARRE

COMMUNE DE DEMDENG

DECISIONN°002/C-DDG/SG/SIGAMP/CDPM/-KK/2019 07 MARS 2019PORTANT AHRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°02 /AONO/C-DDG/SG/SIGAMP/CDPM-KK/2019 DU 29/01/2019 POUR LES TRAVAUXD'EXTENSION DU RESEAU CAMWATER DANS LA LOCALITE DE MAGUE DANS LA COMMUNE DE DEMDENG, ARRONDISSEMENT DE DJEBEM, DEPARTEMENT DE KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST.(EN PROCEDURE D'URGENCE)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Considérant

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DEMDENG,

Vu la constitution ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics

Vu le Décret N' 2018/366 du 20juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté N°0051/A/MINATD/DCTD du 31 octobre 2013 constatant l'élection du Maire et des adjoints au maire à l'issue du scrutin municipal du 30 septembre 2013 dans la Commune de Demdeng, Départemental de Koung-Khi, Région de l'Ouest

Vu La circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N° 001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances au SUIVI et au contrôle de I 'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 '

Vu L'Appel d'Offres National Ouvert dont la référence et l'objet sont mentionnés ci-dessus

Vu Le Rapport d'analyse du21 Février 2019, l'examen et ia proposition d'attribution contenue dansle Procès-verbai N°02 du22 Février 2019, le rèexamen de ia proposition d'attribution contenu dans le Procès verbal N°20 du 1 Mars 2019 relatifs au Dossier d'Appel d'Offres susmentionné.

DECIDE:

Article 1 : La Lettre Commande, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribuée à l'entreprise ETS PHONOSPACE, BP 15568 Yaoundé, Tél : 674 99 74 27, pour un montant de 29 755143 (Vingt neuf millions sept cent cinquante cinq mille cent quarante trois) Francs CFA TTC ; et pour un délai d'exécution des travaux de quatre (04) mois calendaires

Article2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.

DEMDENG le 8 Mars 2019

Le MAIRE

KAPTUE LAZARRE

COMMUNE DE NGAMBE TIKAR

DECISION N°11/D/RC/D-MK/C-NT/SG/2019 DU 06 MARS 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/RC/D-MK/C-NT/SG/CDPM-MK/2019 DU 29 JANVIER 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES POSITIFS ÉQUIPÉS D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE NGAMBÉ-TIKAR, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.LOT 1: FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À NDITAM, LOT 2: FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À YINDJI, LOT 3: FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À MAMGBLANG, LOT 4: FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À GAH,LOT 5: FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À BENG BENG.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Ngambé-Tikar

(Autorité contractante),

Vu La Constitution ;

Vu La loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

Vu La loi N°2018/022 du 11 Décembre 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;

Vu La Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des entités publiques ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu Le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;

Vu L'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

Vu La Décision n° 00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 février 2018 constatant la composition des Commissions Départementales de passation des marchés publics ;

Vu La circulaire N° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;

Vu La Lettre Circulaire N° 005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature du décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 ;

Vu **L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/RC/D-MK/C-NT/SG/CDPM-MK/2019 DU 29 JANVIER 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES POSITIFS ÉQUIPÉS D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE NGAMBÉ-TIKAR, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.**

LOT 1: FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À NDITAM,

LOT 2: FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À YINDJI,

LOT 3: FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À MAMGBLANG,

LOT 4: FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À GAH,

LOT 5: FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À BENG BENG.

Vu Le procès-verbal d'attribution de la Commission Départementale de Passation des marchés du Mbam et Kim N° 009/PV/CDPM-MK/2019 du 28 FEVRIER 2019

DECIDE :

Article 1er–Le soumissionnaire **ETS ATN, BP : 12 292 YAOUNDE ;** est retenu pour **LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES POSITIFS ÉQUIPÉS D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE NGAMBÉ-TIKAR, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.**
LOT 1: FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À NDITAM,
LOT 2: FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À YINDJI,
LOT 3: FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À MAMGBLANG,
LOT 4: FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À GAH,
LOT 5: FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) À BENG BENGaux montants et conditions suivants :

LOT		Soumissionnaire	Montant HTVA corrigé	Montant TTC corrigé	Délai
1	Forage positif équipé de PMH à NDITAM	ETS ATN BUSINESS	6 309 000	7 523 483	4 mois
2	Forage positif équipé de PMH à YINDJI	BP : 12 292 YAOUNDE	6 809 000	8 119 733	4 mois
3	Forage positif équipé de PMH à MAMGBLANG		6 809 000	8 119 733	4 mois
4	Forage positif équipé de PMH à GAH		6 809 000	8 119 733	4 mois
5	Forage positif équipé de PMH à BENG BENG		6 809 000	8 119 733	4 mois

NGAMBE-TIKAR le 6 Mars 2019
Le MAIRE
BEYINGA IYAWA MATHIEU

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE NDOM

DECISION MUNICIPALE N°2019/023/DM/CND/CIPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°01/DC/C?NDOM/CIPM/2019 DU 21 JANVIER 2019, POUR LA RÉHABILITATION DU PARC COMMUNAL D'ENGINS DE GÉNIE CIVIL (NIVELEUSE, PELLE CHARGEUSE, CAMION 20 TONNES), DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019IMPUTATION : 53 27 351 01 641415 2274 821.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOM

Vu la Constitution ;
Vu la loi N° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
Vu la loi N° 2004/ 018 du 22 Juillet 2004 fixant les régies applicables aux Communes ;
Vu la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu le décret N° 77/203 du 29 Juillet 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;
Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;
Vu l'arrêté N°00000162/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de
la Commune de NDOM ;
Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28/12/2018 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2019 ;
Considérant l'Avis de Consultation pour une Demande de Cotation N°**01/DC/C-NDOM/CIPM12019 du 21 Janvier 2019** , Pour la réhabilitation du Parc Communal d'Engins de Génie Civil (Niveleuse, Pelle Chargeuse,
Camion 20 tonnes), Département de la SANAGA MARITIME, Région du LITTORAL;
Considérant les nécessités de service

- DECIDE?

Article 1er : La Lettre Commande objet de l'Avis de Consultation pour une Demande de Cotation susvisé et lancé en procédure d'urgence est pour compter de la date de signature de la présente Décision Municipale, attribué à l'entreprise **Ets WESTERN SERVICES, BP : 4154 Yaoundé, Tél : 677 72 24 87 / 698 89 24 67**, pour un montant de **14 966 710 (Quatorze millions neuf cent soixante-six mille sept cent dix) Francs CFA TTC** ; délai d'exécution de **Soixante (60) jours**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

NDOM le 8 Mars 2019

Le MAIRE

BATI Luc

COMMUNE DE TOKOMBÉRÉ

ADDITIF RECTIFICATIF N°002/2019 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-TOK/CIPM/ROUTE/2019 DU 18/03/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE TALLA DIGUIRO-SERADJOUÉ-MOUNDOUVAYA (5,40KM) DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Acquisition du Dossier**
	Au lieu de ... Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Tokombéré au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Tokombéré à Tokombéré, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, au titre des frais d'achat du dossier, de cent mille **(100 000**) francs CFA auprès de la Recette municipale de la Commune de Tokombéré.
	Lire plutot Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Tokombéré au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Tokombéré à Tokombéré, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, au titre des frais d'achat du dossier, de cinquante mille **(50 000**) francs CFA auprès de la Recette municipale de la Commune de Tokombéré.

2	**Remises des offres**
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) **original** et six (06) **copies** marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Tokombéré au secrétariat de la Commission Interne De Passation des Marchés de la Commune de Tokombéré à Tokombéré, au plus tard le 12/03/2019 à **10 heures**, heure locale et devra porter la mention: **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT** **N°004/AONO/C-TOK/CIPM/ROUTE/2019 DU 18/03/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE Talla Diguiro-Seradjoué-Moundouvaya (5,40km) DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD** **FINANCEMENT : BUDGET MINTP- EXERCICE 2019,** Imputation :53 36 468 03 641372 2250 ***« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »*** ***Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.***

2	Remises des offres
	Lire plutot Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) **original** et six (06) **copies** marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Tokombéré au secrétariat de la Commission Interne De Passation des Marchés de la Commune de Tokombéré à Tokombéré, au plus tard le 14/03/2019 à **10 heures**, heure locale et devra porter la mention: **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT** **N°004/AONO/C-TOK/CIPM/ROUTE/2019 DU 18/03/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE Talla Diguiro-Seradjoué-Moundouvaya (5,40km) DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD** **FINANCEMENT : BUDGET MINTP- EXERCICE 2019,** Imputation :53 36 468 03 641372 2250 ***« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »*** ***Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.***

3	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le 12/03/2019 à **11 heures** précises dans la salle de réunion de la Commune de Tokombéré. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le 14/03/2019 à **11 heures** précises dans la salle de réunion de la Commune de Tokombéré. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

TOKOMBERE le 1 Mars 2019

Le MAIRE

TIKIRE BOUKAR

COMMUNE DE MENGUEME

ADDITIF N°001APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/C-MENGUEME/CDPM-NS/2019 DU 18/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOCDE DEUX (02) SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE MINTSAGOM DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE .FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019, MINEDUB.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... **A. Critères éliminatoires :** ***a. Offre Administrative*** 1) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà de 48 heures; 2) Pièce falsifiée ou non authentique; 3) Absence de la caution de soumission ***b. Offre technique*** 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; 2) N'avoir pas réuni au moins supérieur ou égal à **70%** de critères de qualification. ***c. Offre Financière*** 1) Offre financière incomplète ; 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans l'offre ; **B. Critères de qualification des offres techniques :** Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur : 1) Les références de l'Entreprise Oui/Non 2) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non 3) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non 4) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non
	Lire plutot **B. Critères de qualification des offres techniques :** Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur : 1) Les références de l'Entreprise Oui/Non 2) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non 3) L'expérience du personnel L'encadrement. Oui/Non 4) Le matériel et les équipement essentiels. Oui/Non 5) L'attestation et le rapport avec prise de vues de la de visite de site Oui/Non **NB : La date limite, l'heure et le lieu de remise des offres restent inchangée, par ailleurs les entreprises ayant acquis le Dossier d'Appel d'Offres sont priées de passer à la Mairie de MENGUEME, retirer les documents complémentaires dudit dossier.**

MENGUEME le 11 Mars 2019

Le MAIRE

MVONDO LUC HUBERT

COMMUNE DE NANGA EBOKO

ADDITIF N° 001, 002, 003 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AONO/CCIPM/CNE/HS/SPM/2019 DU 18/02/2019, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS DE KA'A, MENGUE, NYAMINKANG DANS LA COMMUNE DE NANGA-EBOKO, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, RÉGION DU CENTRE SUITE À LA LETTRE DE L'ARMP N° 000192/L/ARMP/CRRMPC/CCR/CCRA/CSE/MYB.NJ/19

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Autres**
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot Les soumissionnaires des appels d'offres N° 001, 002, 003 pour (énoncer l'intitulé du ou des projets) sont informés que les modifications ci-après sont portées à cette ou à ces procédures. -La référence à des textes règlementaire caducs dans certains articles du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP : 6, 22 et 23) -L'absence de justificatif des études préalables dans les DAO ; - La non retranscription intégrale de l'article 4 du Règlement Général de l'appel d'offres (RGAO) type notamment l'alinéa 2b ; -Le critère éliminatoire n° IV se retrouve également dans les éléments constitutifs du critère essentiel n° II de la grille d'évaluation des offres.

NANGA-EBOKO le 11 Mars 2019

Le Par Ordre le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

YANA XAVIER

COMMUNE DE BANGANTÉ

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 01/AONO/PR MINMAP/DRO/DD-NDE CIPM-BGTE/C-BGTE/20I9DU 18 FÉVRIER 2019 EN TROIS LOTS :LOT 1 ; CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP DE BITCHOUA :LOT 2 : CONSTRUCTION D 'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EM DU QUARTIER IILOT 3 : CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE À L EP DE BABOU ADDITIF 002PORTANT SUR:MODIFICATION DE LA DATE D'OUVERTURE ET DE DÉPÔT DES OFFRES

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Ouverture des Plis**
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 14 mars 2019 à 11 heures par la Commission interne de passation des marchés de Bangangté Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
	Lire plutot L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 23 mars 2019 à 11 heures par la Commission interne de passation des marchés de Bangangté Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

BANGANGTE le 11 Mars 2019

Le MAIRE

KOUAMOUO JONAS

COMMUNE DE TOKOMBÉRÉ

ADDITIF RECTIFICATIF N°002/2019 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-TOK/CIPM/ROUTE/2019 DU 18/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE MAKALINGAÏ-BIDEME (4,000KM) DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Remises des offres**

Au lieu de ...

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) **original** et six (06) **copies** marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Tokombéré au secrétariat de la Commission Interne De Passation des Marchés de la Commune de Tokombéré à Tokombéré, au plus tard le 12/03/2019 à **10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°005/AONO/C-TOK/CIPM/ROUTE/2019 DU 18/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE MAKALINGAÏ-BIDEME (4,000km) DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD

FINANCEMENT : BUDGET MINADER- EXERCICE 2019,

Imputation :53 30 393 03 641372 2250

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

1	Remises des offres
	Lire plutot Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) **original** et six (06) **copies** marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Tokombéré au secrétariat de la Commission Interne De Passation des Marchés de la Commune de Tokombéré à Tokombéré, au plus tard le 14/03/2019 à **10 heures**, heure locale et devra porter la mention: **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT** **N°005/AONO/C-TOK/CIPM/ROUTE/2019 DU 18/02/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE MAKALINGAÏ-BIDEME (4,000km) DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD** **FINANCEMENT : BUDGET MINADER- EXERCICE 2019,** Imputation :53 30 393 03 641372 2250 ***« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »*** ***Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.***

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le 12/03/2019 à **11 heures** précises dans la salle de réunion de la Commune de Tokombéré. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le 14/03/2019 à **11 heures** précises dans la salle de réunion de la Commune de Tokombéré. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

TOKOMBERE le 1 Mars 2019

Le MAIRE

TIKIRE BOUKAR

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 27 /02/2019 PORTANT SUR LES ETUDES EN VUE DE L'AMENAGEMENT DE LA VOIE D'ACCES A L'ATELIER DE MAINTENANCE DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.ADDITIF N°01 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN SA COMMUNIQUE :

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Autres**
	Au lieu de ... n/a
	Lire plutot Les soumissionnaires de l'appel d'offres ci-dessus visés sont informés que la visite de site, initialement prévue le 12 Mars 2019, est reportée au vendredi 15 Mars 2019 à 11 heures. Le lieu de rencontre est le secrétariat du Directeur de l'Aéroport International de Douala.

YAOUNDE le 11 Mars 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

PRÉFECTURE DU MFOUNDI

COMMUNIQUE N°000004/CH106/SIGAMP/CDPM/2019 DU_____PORTANT ADDITIF N° 000004/C/J06/SIGAMP/CDPM/2019 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE.D'URGENCE N°000004/AONOPU/J06/SIGAMP/CDPM/2019 DU 01 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CAMPUS DU LYCEE BILINGUE D'APPLICATION DE YAOUNDE, DEPARTEMENT DU MFOUNDI REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Autres**
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot **1- AJOUTER DANS LE RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRE (RPAO) ET DANS LA GRILLE DE NOTATION** En application de l'article 97 du Décret N°2018/366 du 20 JUIN 2019 portant Code des Marchés Publics : « Dans le cadre de la passation des marchés relevant du seuil des lettres commandes, et lorsqu'il est expressément prévu par le dossier de consultation, les références du promoteur ou d'un responsable technique d'une Petite et Moyenne Entreprise nationale nouvellement constituée, se substituent à celles de la personne morale lorsque celle-ci ne dispose pas encore du nombre d'années d'expérience ou des références requise. » **2- LE RESTE SANS CHANGEMENT.**

YAOUNDE le 12 Mars 2019

Le PRÉFET

TSILA JEAN-CLAUDE

PRÉFECTURE DU MFOUNDI

COMMUNIQUE N°000001/C/306/SIGANIP/CDPM/2019 DU_____ PORTANT ADDITIF N° 000001/C/J06/SIGAMP/CDPM/2019 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000001/AONOPU/J06/SIGAMP/CDPM/2019 DU 01 MARS 2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE AU CES DE TSINGA VILLAGE, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot **1- AJOUTER DANS LE RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRE (RPAO) ET DANS LA GRILLE DE NOTATION** En application de l'article 97 du Décret N°2018/366 du 20 JUIN 2019 portant Code des Marchés Publics : **« Dans le cadre de la passation des marchés relevant du seuil des lettres commandes, et lorsqu'il est expressément prévu par le dossier de consultation, les références du promoteur ou d'un responsable technique d'une Petite et Moyenne Entreprise nationale nouvellement constituée, se substituent à celles de la personne morale lorsque celle-ci ne dispose pas encore du nombre d'années d'expérience ou des références requise. »** **2- LE RESTE SANS CHANGEMENT.**

YAOUNDE le 12 Mars 2019

Le PRÉFET

TSILA JEAN-CLAUDE

PRÉFECTURE DU MFOUNDI

COMMUNIQUE N°000002/C/J06/SIGAMP/CDPM/2019 DU_____ PORTANT ADDITIF N° 000002/C/J06/SIGAMP/CDPM/2019 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000002/AONOPU/J06/SIGAMP/CDPM/2019 DU 01 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE AU SANCTUAIRE-PAROISSE D'ETOUDI ET AU QUARTIER ODZA, DEPARTEMENT DU MFOUNDI REGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot **1- AJOUTER DANS LE RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRE (RPAO) ET DANS LA GRILLE DE NOTATION** En application de l'article 97 du Décret N°2018/366 du 20 JUIN 2019 portant Code des Marchés Publics : **« Dans le cadre de la passation des marchés relevant du seuil des lettres commandes, et lorsqu'il est expressément prévu par le dossier de consultation, les références du promoteur ou d'un responsable technique d'une Petite et Moyenne Entreprise nationale nouvellement constituée, se substituent à celles de la personne morale lorsque celle-ci ne dispose pas encore du nombre d'années d'expérience ou des références requise. »** **2- LE RESTE SANS CHANGEMENT.**

YAOUNDE le 12 Mars 2019

Le PRÉFET

TSILA JEAN-CLAUDE

PRÉFECTURE DU MFOUNDI

COMMUNIQUE N°000003/C/J06/SIGAMP/CDPM/2019 DU_____PORTANT ADDITIF N° 000003/C/J06/SIGAMP/CDPM/2019 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000003/A0NOPU/J06/SIGAMP/CDPM/2019 DU 01 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AU LYCEE TECHNIQUE DE NKOLBISSON, DEPAR4NIENT DU MFOUNDI REGION DU CENTRE- PHASE 2.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Autres**
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot **1- AJOUTER DANS LE RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRE (RPAO) ET DANS LA GRILLE DE NOTATION** En application de l'article 97 du Décret N°2018/366 du 20 JUIN 2019 portant Code des Marchés Publics : **« Dans le cadre de la passation des marchés relevant du seuil des lettres commandes, et lorsqu'il est expressément prévu par le dossier de consultation, les références du promoteur ou d'un responsable technique d'une Petite et Moyenne Entreprise nationale nouvellement constituée, se substituent à celles de la personne morale lorsque celle-ci ne disposeras encore du nombre d'années d'expérience ou des références requise. »** **LE RESTE SANS CHANGEMENT.**

YAOUNDE le 12 Mars 2019

Le PRÉFET

TSILA JEAN-CLAUDE

COMMUNE DE TOKOMBÉRÉ

ADDITIF RECTIFICATIF N°001/2019 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/C.TOK/CLPM-TBEC/2019 DU 12/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ÀL'EP LALAWAL ET AU LYCEE DE KOTRABA DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DÉPARTEMENT DU MAYO SAVA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORDFINANCEMENT : BIP-MINDDEVEL, EXERCICE 2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Remises des offres**
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Tokombéré, Cellule d'Appui au lancement des Appel d'offres, au plus tard **le 06/03//2019 à 10 heures**,heure locale et devra porter la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/C.TOK/CIPM-TBEC/2019 DU 12/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ÀL'EP LALAWAI ET AU LYCEE DE KOTRABA DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DÉPARTEMENT DU MAYO SAVA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD** **FINANCEMENT : BIP-MINDDEVEL, EXERCICE 2019** **IMPUTATION : 53 27 01 641372 2222** **A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT.»** **Les offres parvenues après la date etheure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.**
	Lire plutot Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Tokombéré, Cellule d'Appui au lancement des Appel d'offres, au plus tard **le 12/03//2019 à 10 heures**,heure locale et devra porter la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/C.TOK/CIPM-TBEC/2019 DU 12/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ÀL'EP LALAWAI ET AU LYCEE DE KOTRABA DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DÉPARTEMENT DU MAYO SAVA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD** **FINANCEMENT : BIP-MINDDEVEL, EXERCICE 2019** **IMPUTATION : 53 27 01 641372 2222** **A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT.»** **Les offres parvenues après la date etheure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.**

2	**Ouverture des Plis**
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 06/03/2019 à 11 heures précises** dans la salle des actes de la Commune deTokombéré, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

2	Ouverture des Plis
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 12/03/2019 à 11 heures précises** dans la salle des actes de la Commune deTokombéré, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

TOKOMBERE le 1 Mars 2019

Le MAIRE

TIKIRE BOUKAR

COMMUNE DE TOKOMBÉRÉ

ADDITIF RECTIFICATIF N°001/2019 AVIS D'APPELD'OFFRESNATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCEN°002/AONO/C.TOK/CIPM-TBEC/2019 DU 12/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DÉPARTEMENT DU MAYO SAVA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD : LOT 1 : EP SERADJOUE, LOT 2 : EP DAGARAK, LOT 3 : EP GERE-KOUTSOK.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées commetels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appei d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Tokombéré, Cellule d'Appui au lancement des Appel d'offres, au plus tard **le 06/03//2019 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention: **AVIS D'APPELD'OFFRESNATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°002/AONO/C.TOK/CIPM-TBEC/2019 DU 12/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DÉPARTEMENT DU MAYO SAVA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD : LOT 1 : EP SERADJOUE, LOT 2 : EP DAGARAK, LOT 3 : EP GERE-KOUTSOK.** **FINANCEMENT : BIP-MINEDUB, EXERCICE 2019** **IMPUTATION : 53 15197 01 61372 2222** **A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DEDÉPOUILLEMENT. »** **Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.**
	Lire plutot Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées commetels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appei d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Tokombéré, Cellule d'Appui au lancement des Appel d'offres, au plus tard **le 12/03//2019 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention: **AVIS D'APPELD'OFFRESNATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°002/AONO/C.TOK/CIPM-TBEC/2019 DU 12/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DÉPARTEMENT DU MAYO SAVA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD : LOT 1 : EP SERADJOUE, LOT 2 : EP DAGARAK, LOT 3 : EP GERE-KOUTSOK.** **FINANCEMENT : BIP-MINEDUB, EXERCICE 2019** **IMPUTATION : 53 15197 01 61372 2222** **A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DEDÉPOUILLEMENT. »** **Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.**

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 06/03/2019 à 11 heures précises** dans la salle des actes de la Commune deTokombéré, enprésence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

2	Ouverture des Plis
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 12/03/2019 à 11 heures précises** dans la salle des actes de la Commune deTokombéré, enprésence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

TOKOMBERE le 1 Mars 2019

Le MAIRE

TIKIRE BOUKAR

COMMUNE DE TOKOMBÉRÉ

ADDITIF RECTIFICATIF N°002/2019 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCEN° 003 /AONO/ C.TOK/CIPM-TBEC/2019DU 18/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'EP DEMOUYENGUE DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DÉPARTEMENT DU MAYO SAVA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORDFINANCEMENT : BIP-MINEDUB, EXERCICE 2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Tokombéré, Cellule d'Appui au lancement des Appel d'offres, au plus tard le 12/03//2019 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention: **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 003 /AONO/ C.TOK/CIPM-TBEC/2019 DU 18/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'EP DE MOUYENGUE DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DÉPARTEMENT DU MAYO SAVA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BIP-MINEDUB, EXERCICE 2019 IMPUTATION : 53 15 197 01 641372 2222 A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT. » Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.**
	Lire plutot Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Tokombéré, Cellule d'Appui au lancement des Appel d'offres, au plus tard le 14/03//2019 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention: **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 003 /AONO/ C.TOK/CIPM-TBEC/2019 DU 18/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'EP DE MOUYENGUE DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DÉPARTEMENT DU MAYO SAVA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BIP-MINEDUB, EXERCICE 2019 IMPUTATION : 53 15 197 01 641372 2222 A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT. » Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.**

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 12/03/2019 à 11 heures précises dans la salle des actes de la Commune de Tokombéré, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

2	Ouverture des Plis
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 14/03/2019 à 11 heures précises dans la salle des actes de la Commune de Tokombéré, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

TOKOMBERE le 1 Mars 2019

Le MAIRE

TIKIRE BOUKAR

COMMUNE DE MANDJOU

ADDITIF N°001 RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/PR/MINMAP/CDPM/C.MDJ/2019 DU 22/02/2019 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE DE MANDJOU.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de MANDJOU(Secrétariat particulier du Maire), au plus tard le **15/03/2019 à 13 HEURES** précises et devra porter la mention suivante : ***DEMANDE DE COTATION N°001/DC/PR/MINMAP/CDPM/C.MDJ/2019 DU 28/01/2019, POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE DE MANDJOU, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM*** ***"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "***
	Lire plutot Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de MANDJOU(Secrétariat particulier du Maire), au plus tard le **18/03/2019 à 13 HEURES** précises et devra porter la mention

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de Mandjou, le **15/03/2019 à 14 HEURES** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés publics du Lom et Djerem, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.
	Lire plutot L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de Mandjou, le **18/03/2019 à 14 HEURES** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés publics du Lom et Djerem, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

MANDJOU le 8 Mars 2019

Le MAIRE

SIDI SALAMON

COMMUNE DE MANDJOU

ADDITIF N°001 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/PR/MINMAP/CDPM/C.MDJ/2019 DU 22/02/2019 POUR LA CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE MANDJOU.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Remises des offres**
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli ferrpé à la Mairie de MANDJOU (Secrétariat particulier du Maire), au plus tard le **15/03/2019 à 13 HEURES** précises et devra porter la mention suivante : ***AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/PR/MINMAP/CDPM/C.MDJ/2019 DU 22/02/2019, EN PROCEDURE D'URGENCE.POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE MANDJOU, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM.*** Lot N°... : (Préciser fa localité) **"A n 'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**
	Lire plutot Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli ferrpé à la Mairie de MANDJOU (Secrétariat particulier du Maire), au plus tard le **18/03/2019 à 13 HEURES** précises

2	**Ouverture des Plis**
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en un temps à la Préfecture du Lom et Djerem, le **15/03/2019 à 14 HEURES** précises par la Commission départementale de Passation des Marchés du Lom et Djerem, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.
	Lire plutot Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli ferrpé à la Mairie de MANDJOU (Secrétariat particulier du Maire), au plus tard le **18/03/2019 à 13 HEURES** précises

MANDJOU le 8 Mars 2019

Le MAIRE

SIDI OUMAROU

COMMUNE DE BATIE

COMMUNIQUE N° 02 /C/C-BATIE/SG/STPORTANT ADDITIF AU DAO N°004 /AONO/C-BATIÉ/CDPM-AI/2019DU 01/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU SUR LA RIVIÈRE CHU-NGUEM A NSO'O (BAHIALA) DANS LA COMMUNE DE BATIÉ, DÉPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, RÉGION DE L'OUEST.LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BATIE ;INFORME LES PRESTATAIRES QUE LES MODIFICATIONS SUIVANTES ONT ÉTÉ APPORTÉES AU PRÉSENT DAO

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1 Autres

Au lieu de ...

Ancienne imputation

LOT	DESIGNATION	IMPUTATION	AUTORISATION
LOT I	Construction d'un ponceau sur la rivière CHU-NGUEM à NSO'O (BAHIALA)		53 27 351 01 641731 2251

Lire plutot

LOT	DESIGNATION	IMPUTATION	AUTORISATION
LOT I	Construction d'un ponceau sur la rivière CHU-NGUEM à NSO'O (BAHIALA)	53 27 351 01 641731 2251	IU0423333

BATIE le 5 Mars 2019

Le MAIRE

YOUDOM Gustave

COMMUNE DE BATIE

COMMUNIQUE N° 01/C/C-BATIE/SG/ST PORTANT ADDITIF AU DAO N° 003 /AONO/C-BATIÉ/CDPM-ROUTE /2019 DU 01 MARS 2019 POUR DES TRAVAUX DEGRAVILLONNAGE OU TRONÇON INTER N5 (BRIGADE DE GENDARMERIE)-ENTRÉE MAIRIE-HOPITAL DANS LA COMMUNE DE BATIÉ,DÉPARTEMENT DES HA UTS-PLATEAU, RÉGION DE L'OUEST

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Autres**
	Au lieu de ... Ancienne grille de notation
	Lire plutot Nouvelle grille de notation (voir original additif en piéce jointe)

BATIE le 5 Mars 2019

Le MAIRE

YOUDOM Gustave

COMMUNE DE MENGUEME

ADDITIF N°001 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/C-MENGUEME/CDPM-NS/2019 DU 18/02/2019 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE DE MENGUEME PAR SEIZE (16) LAMPADAIRES SOLAIRES, DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET S0'0- RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019,

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Remises des offres**
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé au bureau des marchés publics de la Préfecture de Mbalmayo, au plus tard le *15/03/2019* à *14 h 00 min* précises et devra porter la mention suivante : ***APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/C-MENGUEME/CDPM-NS/2019 DU 18/02/2019 LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE DE MENGUEME PAR SEIZE (16) LAMPADAIRES SOLAIRES, DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O*** ***" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "***
	Lire plutot Date et heure limites de dépôt des offres : *au plus tard le* ***15/03/2019 a 14h 00 min,*** *(heure locale).*

2	**Ouverture des Plis**
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en un temps au bureau des marchés publics de la Préfecture de Mbalmayo le *15/03/2019* à *15 h 00 min* précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.
	Lire plutot Lieu, date et heure de l'ouverture des plis : *le* ***15/03/2019 à 15h 00 min*** *heure locale, BUREAU 25.1 DES MARCHES PUBLIC DE LA PREFECTURE DE MBALMAYO, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.*

3	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... **A. Critères éliminatoires :** ***a. Offre Administrative*** 1) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà de 48 heures règlementaire ; 2) Pièce falsifiée ou non authentique; 3) absence de la Caution de soumission. ***b. Offre technique*** 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; 2) N'avoir pas réuni au moins **70%** de critères de qualification. ***c. Offre Financière*** 1) Offre financière incomplète ; 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans l'offre ; **B. Critères de qualification des offres techniques :** Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur : 1) Les références de l'Entreprise Oui/Non 2) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non 3) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non 4) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non
	Lire plutot **B. Critères de qualification des offres techniques :** Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur : 5) Les références de l'Entreprise Oui/Non 6) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non 7) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non 8) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non 5) L'attestation **et** le rapport avec prise de vues de la de visite de site Oui/Non

MENGUEME le 11 Mars 2019

Le MAIRE

MVONDO LUC HUBERT

COMMUNE DE BANGANTÉ

OBJET : AVISO APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN°02/AONR/PR/MINMAP/DRO/DDNDE/C-BGTE/CIPM-BGTE/20I9 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L HOTEL DE VILLE DE BANGANGTE PHASE II) DANS LA COMMUNE DE BANGANGTE ADDITIF N° 001PORTANT SUR:-MODIFICATION DE LA DATE D'OUVERTURE ET DE DÉPÔT DES OFFRES- MODIFICATION DES CRITÈRES ÉLIMINATOIRESAVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Ouverture des Plis**
	Au lieu de ... **Pour les Travaux :** 12 mars 2019 à 11h00 **Pour le Contrôle :** **12 mars 2019 à 12h00**
	Lire plutot 2-1 **Pour les Travaux** 28 mars 2019 à 11h00 2.2- **Pour le Contrôle** : 28 mars 2019 à 12h00

BANGANGTE le 11 Mars 2019

Le MAIRE

KOUAMOUO JONAS

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

FORMULAIRE D'ABONNEMENT AU e-JDM

Journal des Marchés Publics # _____

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant ou Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél.(*) : ..... E-mail(*) : .....

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél.(*) : ..... E-mail(*) : .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*) : ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Option d'Abonnement

☐	Annuel	49.000 FCFA TTC
☐	Semestriel	25.000 FCFA TTC
☐	Trimestriel	15.000 FCFA TTC
☐	Mensuel	10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....

CACHET ET SIGNATURE ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

Date : .....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Pridesoft

Contenu Riche
- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées
- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale
- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés
- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

www.armp.cm

e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile…
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

CONTACTS PROJET

222 20 49 17
Internet : pridesoft.armp.cm
Email : pridesoft@armp.cm